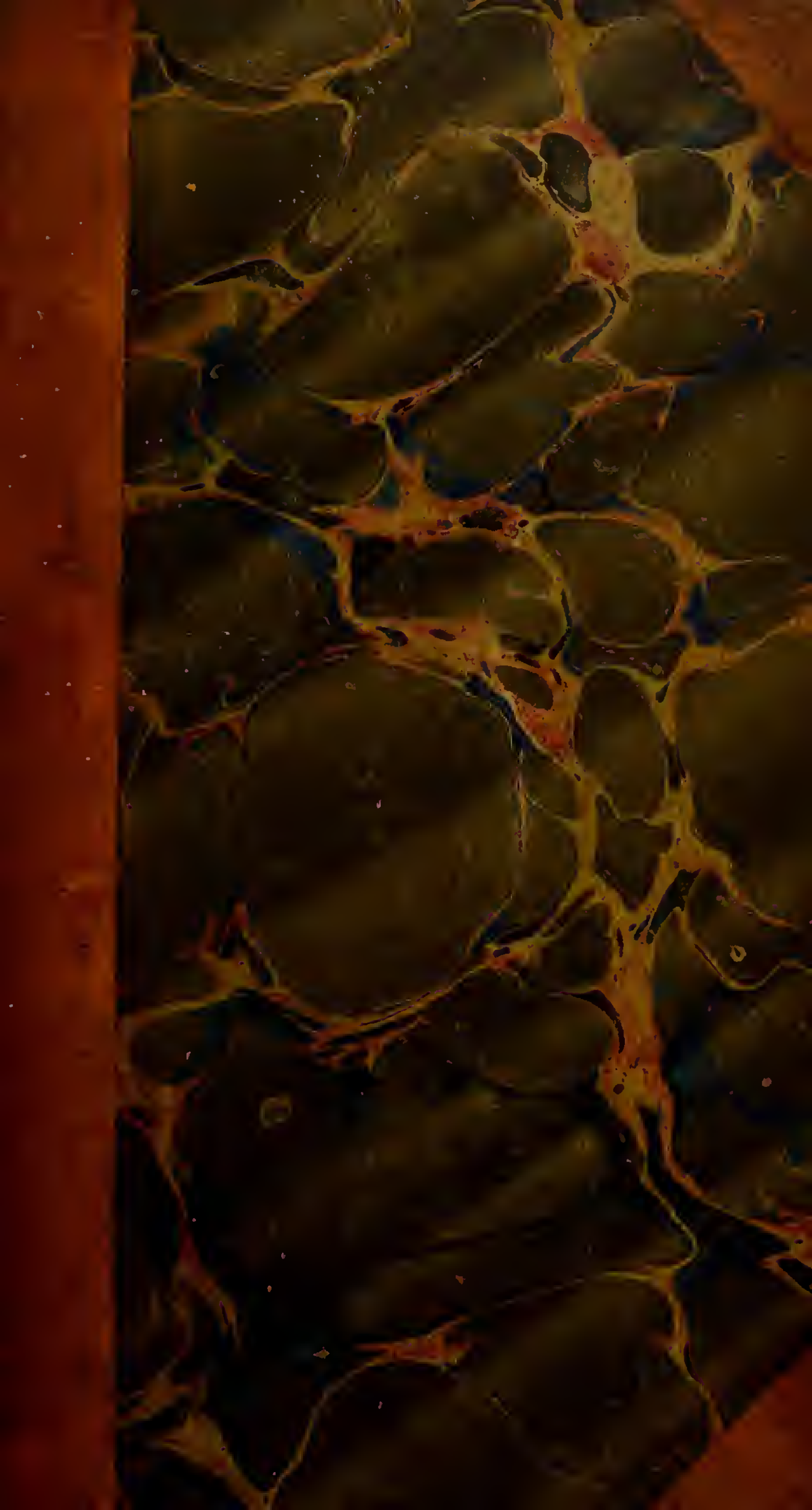


LE PARFAIT BOUVIER,

OU

INSTRUCTION

Concernant la connoissance des Bœufs et Vaches ; leur âge, maladies et symptomes, avec les Remédes les plus expérimentés, propres à les guérir.

On y a joint deux petits Traités pour les Moutons & Porcs ; ainsi que plusieurs Remédes pour les Chevaux aussi expérimentés & qui n'ont point encore paru ; le tout le plus abrégé qu'il a été possible.

PAR M. J. G. BOUTROLLE.

A PARIS,
Chez GUEFFIER, Libraire, quai des Augustins n°. 17.

1790

autres, et ils cessent de marquer : on s'apperçoit aisément de leur vieillesse en ce que les dents s'usent, deviennent plus courtes, même à l'uni des gencives, se décharnent et branlent ; à douze ans ces animaux étant trop vieux se dénuent de chair.

Des Crus ou Pays.

Quant aux Crus d'où ils proviennent, il n'en faut point prendre du Vignoble, de Santerre, du Vimeux, de Picardie, des bords de la Mer ; non plus que de ceux apellés Mancelles, Bouvarts (1) et Gorjus (2) ; mais bien ceux du pays de Caux, d'Aval, de

(1) *Mancelles et Bouvarts.* Leur poil est gris et épais, à peu de chose près comme celui de l'Ours.

(2) *Gorjus.* Dont le cuir pend sous la gorge et sous le ventre.

Basse-Normandie, d'Auvergne et autres. Il faut observer que les Bestiaux font toujours mieux de campagne en en vallée, que de vallée en campagne.

Nota. Ceux de Flandres sont trop friands.

De la connoissance du Bâtiment.

Pour bien choisir une Vache amouillante pour le lait, il faut qu'elle ait les qualités suivantes.

Pour l'âge, depuis quatre jusqu'à six ans. Quant au bâtiment, il faut qu'elle ait la tête grosse, l'œil hardi, le col long et gros, la poitrine large, le bras de la jambe gros, le haut des épaules large, la premiere main grosse (1), le cuir liant et non trop

---

(1) *Premiere main* L'endroit de l'échine le plus près des épaules.

serré, les côtes larges et bien relevées, non épointées de hanches, droite de reins, et large de l'entablement desdits reins, les cimiers (1) larges, la queue bien plantée, ni trop haut, ni trop bas, bien fournie de chair dans les fesses.

Quant au lait, on commence par sonder le Veau du côté droit à la capacité du flanc, faisant flotter un peu pour le sentir au tact, et savoir s'il est mobile, c'est-à-dire, vivant; car s'il étoit immobile, il seroit mort; s'il est fort et haut dans le flanc, étant alors plus prêt à venir: après tirer de la mouille (2) des quatres tettes pour voir si elle donne des quatre; examiner le lait de la mouille pour voir si elle approche du vêlage (ce que l'on connoîtra, la

(1) *Les Cimiers.* Deux os qui accompagnent la queue.

(2) *La Mouille.* C'est le premier lait.

mouille commençant à blanchir et se rendre liquide) et si elle a la qualité convenable pour faire de beau beure : la mouille bien jaune ou en sang et la meilleure : il faut aussi que les tettes soient percées droites et point trop près l'une de l'autre, la mamelle bien quarrée devant et derriere, égale et bien proportionnée, la peau jaune et fine et non velue, les veines grosses et pleines, les sources grandes, que l'on puisse y faire entrer le bout du doigt au bout desdites veines sous le ventre, proche des bas de poitrine ; faire attention si elle ne rue point quand on la tire ; la marcher pour voir si elle ne boite point et si elle n'a point de défaut à quelque jointure, ce qui s'appelle oin, en outre si elle a la naissance trop grosse et basse, car elle seroit en danger de jetter son rot.

Des Vaches Anouilleres ou Avortées, pour mettre graisser dans les herbages ou au grain.

L'Anouillere fait toujours mieux et plus promptement, en ce ce que l'Avortée est près d'un mois à se purger dans l'herbe avant que de bien faire; il faut qu'elles soient vuides de veau ou nouvellement servies, et surtout qu'elles ne viennent point des mauvais crus dont nous venons de donner ci-devant la connoissance, et que nous avons défendus; qu'elles aient les qualités indiquées dans l'article précédent, quand elles seroient maigres de beaucoup, pourvu qu'elles ne soient point gâtées, le cuir ni trop liant ni trop serré; car il s'en trouve de trop molles, qui ne font rien en certains crus; il en est de même pour celles qui sont trop serrées. Comme on les achete pour engraisser, il vaut mieux

qu'elles soient grossieres d'ossemens que trop en chair, aussi coûtent-elles moins : il est bon, et même il faut qu'elles aient encore du lait dans la mamelle, d'autant que n'en ayant point, on auroit pu essayer à les engraisser : elles doivent être en meilleur état que les autres ; car une Vache tarie de lait, et qui est maigre, est une mauvaise bête ; l'on doit sur-tout prendre garde qu'elles n'aient aucuns des défauts que nous allons indiquer dans l'article suivant, et sur-tout qu'elles ne perdent pas leur lait.

De la Garantie.

Les Vaches qui montrent leur rot, heurtent, ébasquent ; celles qui sont taurelieres (1), poumelieres (2), la-

(1) *Taurelieres.* Vaches fréquemment en amour, qui beuglent comme le Taureau et ne conçoivent point.

(2) *Poumelieres.* Vaches dont le poulmon est attaché contre les côtes, ou gâté.

dresses ; celles aussi qui tombent du haut-mal, qui sont gâtées au foie, se tettent, ou qui pisseroient sang au moment qu'elles viennent d'être achetées, ou qui mourroient, sous vingt-quatre heures de la livraison, de quelques maladies dont elles auroient été prises avant l'achat, seroient dans le cas d'être rendues au vendeur ou d'être perdues pour lui en cas de mort ; cependant ceci est suivant l'usage des pays.

Connoissance de la Graisse.

Il faut que les Vaches soient grosses d'ossemens et comblées de chairs, pour la pésanteur : pour le suif, il faut qu'elles soient grasses du haut et bas de veines de poitrine, et devant ses laits : il faut, pour la bonne viande et pour le poids, qu'elles soient grasses de palleron et d'arriere palleron

grasses de revers sur les côtés d'illiers et de cimiers ; les maniemens ci-dessus doivent être gros, bien détachés et coulés, c'est-à-dire, longs et non courts et serrés, mais bien d'une graisse ferme et non trop molle.

Observations sur la Saignée.

L'on ne saigne ordinairement les Bœufs et Vaches que de trois manieres, savoir, à la veine du col ou jugulaire, avec des flammes pareilles à celles dont se servent les Maréchaux pour saigner les chevaux, à la veine de l'œil et aux huit petits galets, ou cafignons, la saignée des oreilles, de la queue, du lampas et de la langue étant inutile, auxquelles ont recours cependant ceux qui ne savent saigner autrement.

On ne doit point saigner dans l'in-

digestion d'eau ou de manger, dans les bouchures, dans les flux provenans de raclures de boyaux, dans les flux noirs ou sanguins; ni même dans les flux ordinaires.

Mais il est fort à propos de saigner dans les grosses et médiocres fiévres, dans les apparences d'abcès, maux de cerf, tumeurs, lait épanché dans le sang, trop de sang ou plénitude, venin hâté ou venin dormant, robinieres ou taurelieres, fourbures, ruptures, pissement de sang, hémorragie par le nez, mal de tête et maladies pestilentielles; enfin dans celles dont nous allons parler ci-après dans le Traité des Maladies et Pansemens.

Opérations des Saignées.

La Saignée du col ou jugulaire se fait de la même maniere qu'aux che-

vaux, à la réserve que le plus souvent il n'est pas nécessaire d'épingle, le sang des Bœufs et des Vaches s'arrêtant aisément seul.

La Saignée de la veine de l'œil se fait par le moyen d'une ligature au bout du col près des oreilles, qu'il faut serrer de maniere à ne point empêcher la respiration : l'on attache l'animal par la longe à un piquet fort court afin que le nez touche presque à terre; au dessus de l'œil on trouve avec l'ongle du doigt une petite cavité dans l'os; il faut peler la place avec un couteau, pinçant le poil avec le pouce contre la lame, après quoi prendre un canif, et le plonger de biais dans ladite cavité assez profondément pour couper la veine obliquement : le sang en sortira comme la Saignée d'un bras; il n'y a qu'à retirer la liga-

ture quand la Saignée est faite, il n'est pas nécessaire d'y rien mettre.

La Saignée des huits petits galets ou cafignons n'est autre chose que de les couper tout-à-fait avec un couteau, à une ligne près de la peau, et si c'est en Eté on y mettra, au bout de quatre à cinq heures, partie égale de tarc et de bray chaud pour empêcher la mouche d'y aller.



TRAITÉ DES MALADIES

Et des Remédes convenables pour les guérir.

MALADIE DE LA TÊTE.

Abscès

L'ABSCÉS se forme dans la Tête, et se connoît en ce que l'Animal porte sa tête basse, les paupieres s'enflent, les yeux sont bordés de rouge et larmoyans, il sort une grande chaleur par les naseaux.

Remede. Il faut saigner dans les vingt-quatre heures dès huit petits galets, et si le mal continue, faire deux saignées au col en douze heures; donner des breuvages refraichissans, tels qu'un pot d'eau, dans laquelle aura

bouilli du son; vous y joindrez une demi-livre de miel et deux onces des quatre semences froides pilées, ou si c'est en Eté vous y mettrez deux poignées de feuilles de laitues, et deux poignées de pourpier pilé que vous mettrez dans votre dite eau de son; répéter ledit breuvage deux ou trois fois le jour s'il est besoin.

Hémorragie du Nez.

Elle s'arrête au moyen d'une ou de deux bonnes saignées de la veine du col, suivant la force de l'Animal et de la quantité qu'il a perdu de sang; le mettre ensuite à l'eau jusqu'au ventre un quart d'heure en Hiver et une heure en Eté.

Cornes cassées.

S'il arrive, comme fort souvent, que la Vache se casse une Corne, et

qu'elle ne soit pas tombée tout-à-fait, il la faut faire sauter à l'endroit par ou elle est cassée, pour avoir plus de facilité à en arrêter l'hémorragie, que l'on fait cesser avec une poignée d'orties grieches ou orties à fleurs blanches, pilées avec une demi-poignée de sel, et l'envelopper avec des étoupes. Il arrive aussi souvent que les Cornes recourbées rentrent vers la tête et blessent l'Animal; alors il les faut couper par le bout avec un fer tranchant que l'on fera rougir.

Bœufs ou Vaches jettans par les naseaux

Quand ces Animaux jettent par les Naseaux, cela provient de l'engorgement du poulmon; s'il y a ulcere il n'y a point de guérison, et s'il n'y a point d'ulcere, ils guériront avec ce qui suit.

Reméde. Un breuvage composé d'un

quarteron de beurre frais que vous ferez noircir sur le feu comme celui de la friture, étant retiré du feu y ajouterez la plus petite mesure d'eau-de-vie et la même quantité de vinaigre de vin, ainsi que pour deux liards de poivre blanc moulu; le lendemain que vous aurez donné ce breuvage, vous lui ferez boire ce qu'elle rendra d'urine dans la matinée, cela pendant quatre ou cinq jours de suite, pendant lesquels, et encore trois jours après, vous lui donnerez chaque jour, dans de l'avoine, une once, moitié foie d'antimoine et moitié fleur de souffre en poudre, le faire boire tout les jours environ une heure après midi, et donner la nourriture ordinaire.

L'Ongle.

C'est une taie qui part du coin de l'œil, et vient couvrir la prunelle; ce

mal cause beaucoup de douleur à l'Animal et le fait larmoyer ; il s'extirpe, en prenant un sol marqué, qu'on introduit doucement par dessous, ensuite avec un éguille et du fil on perce la taie, et prenant les deux bouts du fil qu'on tire à soi, l'on coupe avec de petits ciseaux la circonférence de cette taie ; il faut faire tenir bien ouvertes les paupieres de l'Animal ; l'opération faite vous soufflez un peu de sucre blanc, ou du sel de verre une fois seulement.

Autres Maladies des Yeux.

Pour les coups ou meurtrissures de l'Œil, il ne faut qu'une compresse imbibée souvent de bon vieux vin rouge chaud. Quant aux autres maladies des Yeux, telles que fluxions et autres humeurs et taies, qui se forment dessus ou dans la prunelle, c'est de saigner

dans le commencement à la veine du col jusqu'à deux fois en vint-quatre heures, et souffler tous les jours une fois dans les yeux du sel de verre calciné de lui-même, et à faute de ce, de la poudre de tuile ou de cloportes.

De la Taupe.

La Taupe vient ordinairement sur le col, depuis les cornes jusqu'auprés des épaules ; elle est occasionnée souvent par quelques meurtrissures ou par un sang trop épais qui séjournant, forme un dépôt.

Reméde. Il faut attendre que la Taupe ou Enfle soit bien formée, après quoi ouvrir la peau, en quatre, lever les quatre parties pour en bien découvrir toute la grosseur, après la couper en entier avec un rasoir si le sang ne vous cache le travail : prendre garde aux nerfs et aux gros vaisseaux

sanguins, dont il est quelquefois difficile d'arrêter l'écoulement par la grande abondance : s'il arrive que le sang vous gagne, vous quitterez pour ce jour, et mettrez dans la plaie des orties pilées avec du sel pour arrêter le sang, et vous donner aisance de couper le lendemain le restant jusqu'à la bonne chair, après quoi répéter la pareille dose d'orties et de sel.

Si c'est en Hiver, l'on se sert d'amadou, qu'on met seulement sur les vaisseaux que l'on voit saigner au lieu d'orties : quant à la plaie vous la laverez tous les jours deux fois avec l'eau-forte indiquée ci-dessous, et mettrez de la térébenthine avec de la charpie de corde goudronnée, après avoir incorporé, dans un quarteron de térébenthine, deux jaunes d'œufs : quand les chairs poussent trop vîte, l'on peut mettre un peu de verd-de-gris dans la térébenthine.

Si c'est en Eté, il suffit de laver la plaie trois fois le jour avec l'eau de Sinoglose ou langue de chien, mettant deux poignées dans un pot et demi d'eau de fontaine, que vous frotterez bien dedans avec les mains jusqu'à ce qu'elle soit bien macérée; avoir soin d'apliquer aussi un peu du marc. (Cette eau est fort bonne pour toutes sortes de plaies, et très-douce.) Il faut attacher un bout de ficelle à chacun des quatre coins de la peau, puis après les nouer ensemble pour tenir l'appareil dans la plaie. Comme fort souvent il arrive que les chairs poussent vîte, et qu'il se forme des bubons de chair gourmande, qui empêcheroient la réunion solide, il les faut saupoudrer avec de l'alun calciné sans en faire tomber dans la plaie, ce qu'on peut éviter en le portant dessus avec un plumaceau. La plaie venant à se réunir

les quatre lambeaux de peau se retirent, ils tombent, ou il les faut couper avec des ciseaux ; ensuite on laisse la plaie découverte, la lavant deux fois le jour jusqu'à guérison avec une des eaux indiquées ci-devant ; sur la fin on saupoudre toute la plaie de la poudre à dessécher suivante, et pour faire revenir le poil on frotte la place de miel un peu chaud deux fois en quatre jours.

Eau-Forte pour les plaies.

Dans un pot d'eau de fontaine l'on mettra pour quatre sols de compros blanc, quatre blancs d'œufs durcis au feu, avec quatre pincées de rue, faisant infuser le tout vingt-quatre heures sans bouillir ; l'Eau faite, il la faut passer dans un linge, puis la mettant dans une bouteille que l'on

bouche bien, elle se conserve, et est même meilleure ancienne que nouvelle.

Poudre à dessécher.

Quatre gros de blanc de ceruse.
Quatre gros de verd-de-gris.
Quatre gros de sucre blanc.
Une demi-once de poivre.
Quatre gros de mine de plomb.
Deux gros de litharge d'or.

Le tout en poudre fine, et saupoudrer une fois pas jour les plaies que l'on veut dessécher, avoir soin de les mouiller avant, avec de l'urine pour que la poudre tienne mieux.

Des Barbes.

Il se trouve au coin de la gueule des Barbes qui y sont naturellement, et qui cependant, devenant, quelquefois

fois trop longues, empêchent l'Animal de boire ; elles se coupent avec des ciseaux sans aucun risque.

De la Langue.

La langue se peut corroder ou cicatriser par un ulcere chancreux, qui se forme dessus ou dessous vers la racine, et qui par la suite la fait tomber. Dans le commencement on s'en apperçoit par une touffe de poils jaunâtres, un bouton ou une vessie, quelquefois on voit le chancre même.

Remede. Il faut racler la partie malade ou cicatrisée, jusqu'à ce qu'elle saigne, avec une piece de vingt-quatre sols, mise un peu en taillant d'un côté, ou l'emporter avec le bistouri et même des ciseaux, après quoi faire un gargarisme avec fort vinaigre, poivre et sel, de l'ail, de la rue, du blanc

de poireau et deux gros camphres dissous dans un mortier, du tout ensem- étuverez bien la Langue jusqu'à guérison.

Du Mufle.

L'Animal trainant le mufle contre terre, rencontre quelquefois du venin ou de petits insectes qui le piquent; si l'on s'apperçoit que le mufle soit enflé, il faut piler du plantin, et après en avoir exprimé le jus, le laver deux fois en deux heures, ensuite graisser avec de l'onguent de basilic chaud jusqu'à guérison.

Du Goîtron.

Le Goîtron est une enfle qui vient sous la gorge, provenant d'une inflammation aux amygdales ou glandes du gosier occasionnée par un sang épais.

Remede. Il faut faire une bonne saignée à la jugulaire, et graisser l'entle deux fois le jour avec trois onces de savon d'Alicante coupé menu, un quarteron de graisse de porc, un petit pot d'eau-de-vie, faire bouillir le tout ensemble, et s'en servir chaud.

Du Col.

Pour l'enfle qui peut survenir au Col, soit par accident ou saignée mal faite, l'on se servira du Beurre suivant:

Beurre aromatique, anodin, rèsolutif et émolliant.

Il faut cueillir à la fin de Mai, ou au commencement de Juin plein deux mains de chacune des plantes nommées ci-dessous, desquel on épluchera les grosses tiges, pour mettre le tout dans une chaudiere, y ajou-

tant douze livres de Beurre frais et douze pots de grosse lie de bon cidre ou de vin, que l'on fera cuire sur le feu pendant sept à huit heures ; quand on l'aura retirée, et étant à moitié refroidie, l'on pressera lesdites herbes dans un gros linge pour en tirer le liquide, qui sera mis dans des cruches sans les remplir, car cela fermente dans les chaleurs ; on aura soin de les bien couvrir : vous remarquerez qu'il ne faut point graisser avec sur les plaies, mais bien autour, et sur l'enfle seulement. Ce Beurre est bon pour la tention des nerfs, descente des boyaux et enfle ; en un mot, il résout, calme la douleur, ramollit, aide la circulation, et donne nourriture à la partie.

Noms des Herbes qui composent ce Beurre

SÇAVOIR :

Benoite ou Cariofillata.
Mouron à fleurs rouges.

Basilic.
Pouliot ou Pouliotin.
Thym.
Romarin.
Sauge.
Lavande.
Hysope.
Sariette.
Márjolaine.
Laurier,
BAume du Pérou,
Baume commun ou espece de Mante.
Coq.
Mélisse.
Pariétaire.
Seneçon.
Epinars.
Oignons de Lis.
Racine de Consoude ou oreilles d'âne.
Mille-pertuis.
Grand Scrophulaire ou herbe du siege
Linaire ou Lin sauvage-

Chardons aux Anes.
Ciguë.
Morelle.
Persicaire.
Camomille.
Mélilot.
Fleurs de Safran.
Fleurs d'Yéble ou de Sureau.
Bardane,
Jusquiame.
Mauve.
Joubarbe.
Mandragore.
Bouillon-blanc ou Molêne.
Cynoglossum ou Langue de Chien.
Guimauve.
Mercuriale ou Foévolle.

Mal de Cerf.

Ce mal est pestilentiel, et se communique aisément; desorte qu'il faut

panser toutes les Bêtes à cornes du lieu où quelqu'une a été prise de ce mal, avant même qu'elles ne s'en ressentent, et panser celles qui le sont dans les vingt-quatre heures, autrement elles périssent de la maniere suivante. Elles ont le col roide, médiocrement enflé, ainsi que la tête, cette maladie provenant d'une eau rousse qui court entre cuir et chair, tant au col qu'à la tête, qui les rend furieuses, folles et comme enragées : cette eau rousse corrode, et corrompt presqu'aussi promptement que la gangrene. On prétend que ce mal est occasionné par la fiente d'oies sauvages qui se trouve dans les paturages, et est mangée avec l'herbe par les bestiaux, qui s'en trouvent infectés, et dont la corruption gagne bientôt les autres.

Remède. Il faut tirer de la veine de l'œil gauche environ trois demions de

sang de chacune des Bêtes à cornes, à l'exception des Genisses, desquelles vous en tirerez moins : le lendemain matin, vous mettrez sur le feu, dans une chaudiere, autant de chopines de vin blanc ou de bon vieux poiré que vous aurez de bestiaux, autant de deux têtes d'ail pilées, autant de muscades aussi pillées, autant de deux sols de canelle en poudre, et autant de deux gros d'extrait de geniévre, le tout infusé dans ledit vin ou poiré que vous laisserez sur le feu une heure sans bouillir ; après quoi en donnerez à chacun un breuvage de chopine, observant d'en donner moins aux genisses.

Pommes ou Poires dans le gosier.

Les Bêtes prises de ce mal, enflent comme de venin hâté, bavent et étouffent, parce qu'elles ont peine à res-

pirer, on peut avec la main sentir ladite pomme ou poire à travers du gosier : il n'y a point de meilleur secret que de forcer avec la main, en poussant la pomme pour la faire entrer à force dans le corps, ce qui arrive fort souvent ; dans le cas où elle n'entreroit point, il faudroit la pousser avec la queue d'une pêle à feu suffisamment longue ; la tenir ferme, et pousser le plus droit qu'il sera possible : je n'en ai vu périr aucune.

De la Bouchure du devant.

Les signes d'icelle sont, quand l'Animal, ne pouvant respirer, tombe comme mort, bave et enfle, comme il est dit ci-dessus des bouchures de pomme ou poire : cela arrive plus souvent à une bête qui mange goulument, sans mâçher suffisamment son

manger, qui reste en pelote dans le gosier ; quelquefois à force de débattre la pelote passe : l'on peut aider aussi avec la main, la coulant le long du gosier, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, pour l'aider à descendre ; mais souvent elle se refuse, ou reste dans la poitrine..

Remede. Il faut donner promptement un breuvage composé de vingt-cinq blancs d'œufs, dans lesquels vous battrez un demiard d'huile d'olive, après quoi vous y ajouterez deux ou trois onces de gros de plomb à tirer, faire prendre le breuvage, et promener l'Animal.

DES MALADIES DE LA PEAU

Des Vers du Bouvier.

LES Vers du Bouvier se forment entre cuir et chair, et sont presqu'aussi gros que le pouce, quelquefois en si grande quantité que l'Animal en a jusqu'au col et aux jambes, ce qui rend l'Animal étique.

Remede. Il faut saigner deux fois en huit jours de la jugulaire, et à mesure que les Vers ont fait un trou au cuir, les imbiber d'huile d'olive deux fois le jour; ne pouvant vivre dans l'huile, et ne tardant point à percer le cuir, il est facile de les détruire : il n'est pas plus difficile de faire sortir les vieux par les trous déjà faits, en les pressant avec les doigts.

Des Dartres.

Il y a de deux sortes de Dartres, savoir, Dartre vive et Dartre farineuse ou encroutée : le même remede les guérit toutes deux.

Remede. Quand les Bestiaux en ont beaucoup, il faut saigner une fois à la jugulaire, et les graisser avec du tarc chaud, dans lequel vous mettrez force poivre et de la suie grasse broyée bien fine ; deux fois cela suffit.

Farcin et Gale.

Il faut saigner pour l'un comme pour l'autre la veille de la friction ; quand au Farcin, il faut donner un breuvage chaque jour, composé d'une chopine d'eau,dans la quelle auront bouilli un demi-quart d'heure deux onces de racine de dogue ou de patience, et ce

pendant six jours ; pour la Gale il n'en est point nécessaire.

Graisse pour le Farcin & la Gale.

Prenez pour vingt-quatre sols de vif argent, incorporé dans une livre de graisse de porc que vous mettrez dans un mortier, vous remuerez bien le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit transparent; après quoi vous y ajouterez une demi-once de verd-de-gris, deux onces de mine de plomb et deux onces de blanc de céruse le tout en poudre, les mêler bien ensemble, et faire la friction par-tout où sera le mal avec un petit morceau d'étoffe, et graisser légerement au soleil ou au feu, et prendre garde que l'Animal n'aille pas à la pluie pendant trois jours,

Nota. Il ne faut point graisser la mammelle.

Pour tuer les Poux.

Vous prendrez un pot de bon vinaigre de vin ou de fort vinaigre, dans lequel vous mettrez tremper deux onces de Staphisagre et unedemi-once de poivre, le tout moulu, pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous en laverez l'Animal tel qu'il soit : il y en a qui se servent d'arsenic, mais ce remede est dangereux, endommage l'Animal, et lui brûle le cuir.

Ereingne.

Ce qui s'appelle ainsi, est une espece de Dartre chancreuse au cuir et souvent sur les reins, qui s'élargit et supure un peu.

Remede. Il faut le blaser avec de l'eau-de-vie camphrée, dans demion

d'eau-de-vie pour six sols de camphre, qui sera dissous dans un mortier, en triturant et en y mettant peu-à-peu de l'eau-de-vie à mesure de dissolution; blaser six jours de suite, après quoi vous y mettrez six onces de suie grasse passée au tamis, une once de mine de plomb, une demi-once de verd-de-gris et une demi-once de blanc de céruse, le tout en poudre, étant bien mêlé, vous en mettrez en deux fois sur le mal sans envelope.

De la Pienne.

La Pienne est appellé souvent par ignorance venin dormant: il sera facile d'en voir la différence, traitant dans ce petit Ouvrage de l'un et de l'autre; celle-ci provient d'un sang trop sec et trop chaud, qui desséchant la peau, la resserre de façon qu'on a

peine de la détacher avec les mains, ce qui en ce faisant, elle craque comme du bois sec ; l'Animal est toujours maigre quand il est attaqué de ce mal.

Remede. Il faut faire une saignée à la veine du col dite jugulaire, le lendemain lui tenir pendant douze heures un drap de lessive imbibé d'eau chaude sur le corps, ayant soin de le remouiller souvent, lui donnerez deux breuvages pendant lesdites douze heures, composés d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc, dans laquelle vous mettrez une once et demie de cumin et once et demie de maniguette en poudre, après quoi il faudra faire herber l'Animal comme il est dit ci-après.

Herber, comment, et avec quoi.

Ce qui se nomme herber, c'est de pinser environ deux pouces et demi de

large la peau de dessus la poitrine, et la percer d'une part à l'autre avec une grosse alêne, et après y passer une racine d'ellébore noire, appeilée dans le public, pas de corbeau, de la grosseur d'un gros fil de fer, de laquelle on aura extirpé avec un couteau la petite pelicule noire, ensuite on la passera dedans de façon que chaque bout sorte par les deux trous que l'on a faits, tirant la peau par les deux côtés, afin que ladite racine apuie sur ladite poitrine; vous laisserez ainsi, et cela amassera en cette partie le trop d'humeurs que pourroit contenir l'Animal, qui par la suite disparoîtront d'elles-mêmes.

Venin dormant.

Le Venin dormant est une humeur froide qui court entre cuir et chair,

soulevant un tant soit peu la peau, l'Animal ne mange que peu, et promenant les doigts debout sur son dos, cela craque comme s'il étoit soufflé

Remede. Il faut saigner à la jugulaire une fois, et deux heures après, donner un breuvage composé d'une chopine d'urine d'homme, dans laquelle sera dissous avec le pouce dans une cuiller, en plusieurs fois, une cassotée de poudre à tirer, ajouter deux têtes d'ail pilées ; si cela ne suffit pas pour guérir l'Animal, et que ce soit en Eté, il faudra le faire suer aux orties, comme il est dit ci-après et en Hiver dans le fumier, de la même maniere.

Maniere de faire suer dans les Orties.

L'on fait un trou dans un fumier à l'endroit le plus sec, de façon qu'on puisse y faire entrer l'Animal par un

bout, lequel, étant arrivé à l'autre bout, ait du fumier à la hauteur du dos après quoi ayant eu soin d'amasser des orties, vous l'en en tourerez et l'en couvrirez, mettant un peu de fumier par dessus; lui laissant la tête seulement à l'air: quand il aura sué environ trois heures, selon sa force, vous l'en retirerez : cela est fort bon pour avoir eu trop grand froid, pour la Pienne dite ci-devant; et pour ranimer la circulation trop ralentie.

Venin hâté.

L'Animal ne mange point, enfle promptement et furieusement, tégue, quelquefois l'écume lui sort par le fondement et urine souvent; c'est signe qu'il est grand tems d'y remédier.

Remede. Il faut promptement lui faire une bonne saignée de la jugulaire; et si le sang ne vient pas assez vîte d'un

côté, il faut saigner de l'autre tout d[e] suite, lui jetter promptement un dra[p] de lessive mouillé sur tout le corps[,] jetter trois ou quatre sceaux d'eau des- sus et dessous ledit drap, en récidi- vant de tems en tems; lui mettre un bâ- ton de la longueur d'un pied et gros de cinq à six pouces dans la gueule, par les deux bouts duquel on fera passer une corde par dessus les cornes, faisant monter le bâton jusqu'au coin de la gueule, ce qui se nomme bavoir. Pour que l'Animal bave bien, il faut l'atta- cher bas, afin que la gueule soit vers la terre; pendant qu'il bavera, vous aprêterez le breuvage suivant: une cho- pine d'urine d'homme, faute de ce, une chopine de vin blanc ou poiré, dans laquelle vous dissoudrez une cassottée de poudre à tirer dans une cuiller avec le pouce, comme il est dit ci-devant, y ajoutant deux têtes

d'ail pilées ; donnerez le beruvage, retirerez la bavoir, quand elle sera guérie, retirerez le drap.

Eau rousse entre cuir & chair

Cet épanchement de Sang et d'Eau provient souvent d'une forte maladie où il y a eu beaucoup de fiévre, ce qui, par la grande chaleur dans les vaisseaux sanguins, en a fait transpirer cette Eau rousse, et dessécher le sang : les signes d'icelle sont quand la peau est soulevée par cette Eau, alors promenant les doigts sur le corps de l'Animal, il est facile de s'apercevoir que la peau nage, et ne touche point sur les chairs.

Remede. Il faut ouvrir le cuir au plat des cuisses au dehors, à environ neuf à dix pouces de la hanche, un pouce et demi de long, la pointe de l'ou-

verture en bas, faire autant au bas des deux palerons si vous voyez qu'il en ait sur le devant, après quoi promenez la main sur la quarre pour amener par lesdites ouvertures ladite Eau; ensuite vous ferez quatre emplâtres, composées de partie égale de poix noire et de poix de Bourgogne, que vous apliquerez un peu chaud sur les ouvertures; s'il venoit à en tomber quelqu'une avant quatre jours accomplis, on aura soin d'en remettre une autre.

DES MALADIES DU VENTRE ET DES INTESTINS.

Du Flux, nommé improprement Flux bilieux.

CETTE Maladie est facile à connoître par la fiente qui est comme de la bile, et qui cependant n'est autre chose que la raclure des Boyaux.

Remede. Vous ferez boire à l'Animal pendant quatre jours le lait de deux Vaches tout doux et sans le couler, et lui donnerez aussi pendant les quatre jours deux breuvages chaque jour, composés de trois demions d'eau de son et d'une demie-livre de miel chaque fois.

Du Flux noir ou Flux sanguin.

Ce Flux est ordinairement accompagné de beaucoup de fiévre ; la fiente

est toute noire et liquide ; l'Animal est fort altéré et ne mange point.

Remede. Il faut donner de huit heures en huit heures deux pots de lait doux, une fois le jour de l'eau de son dans laquelle vous mettrez trois quarterons de miel ; faire une tisanne avec six poignées de benoite ou cariofillata feuilles et racines bien lavées, que laisserez bouillir pendant un quart d'heure dans sept pots d'eau, après quoi en donnerez sans crainte jusqu'à sept à huit pots par jour, ce qui coupera la fiévre ; j'en ai vu la boire d'eux-mêmes après leur en avoir donné le premier breuvage, ce qui certainement leur étoit indiqué par la nature, vu qu'ils en avoient reçu du soulagement ; si en quatre jours le Flux ne cesse point, vous mettrez dans le lait doux que vous lui faites prendre huit jaunes d'œufs chaque fois.

Du

Du Flux ordinaire.

Le Flux ordinaire n'est qu'un lâchement qui provient souvent du changement d'herbe, ou d'eau bue en trop grande quantité dans les chaleurs ; ainsi qu'un jour ou deux avant que de pisser le sang quand on s'apperçoit du Flux, il faut prendre garde si l'Animal ne pisse point le sang, en ce cas il faudroit donner ce remede.

Remede. Prenez des poussées de sureau d'un an, desquelles graterez de la seconde écorce deux fois plein les deux mains, que mettrez tremper dans une chopine de bon cidre pendant quatre heures, après quoi frotterez bien avec les poings et laverez bien ladite écorce, puis l'ayant bien pressurée, la jetterez ; il faut piler pour six liards de vitriol de Chypre que vous ferez

fondre dans deux verres d'eau devant le feu sans bouillir ; et étant fondu, vous le mettrez dans le cidre, ensuite balaierez de la suie de cheminée que vous passerez au tamis, froissant avec la main dans ledit tamis pour la faire passer, de laquelle suie en mettrez deux fois plein une cuiller à bouche dans votre breuvage, et l'ayant bien remué, il sera prêt à donner.

Il faut aussi prendre garde garde s'il ne reste point d'eau dans le corps; dans ce cas vous lui donnerez ce breuvage.

Remede. Dans un pot de bon poiré délayer un levain et une once de thériaque, y ajoutant quatre gros oignons pilés, l'Animal jettera toutes ses eaux si elles n'ont pas trop séjourné, et dans le cas ou seroit cet inconvénient, il y aura corruption totale des intestins, alors fondant le corps avec

le poing, comme nous allons expliquer la maniere de le faire en parlant des mauvaises eaux, l'on entend un tintement, puis fouillant l'Animal par le fondement il vient du sang dans les excrémens, cela est signe de mort, il grince les dents, se couche toujours sur le ventre, enfle, neuf à dix heures avant de mourir, et meurt ventre à terre comme la grenouille, les quatre jambes dans la même attitude.

S'il n'y a aucun de ces deux maux le flux n'est rien, ou l'Animal est sujet par lui-même au flux, ou gâté, auquel cas il n'y a point de remede.

Indigestion de manger.

Il arrive fort souvent que l'Animal mangeant trop de grain, il reste dans la panse ou barque, ce qui s'appelle aussi être embarqué; le manger ne se

digérant que difficilemcnt, l'Animal ne mange que peu et sans apétit ; il a cependant toujours le corps plein : cela arrive plus communément à ceux que l'on engraisse au grain : il faut se donner de garde de saigner en cette rencontre, car détruisant la chaleur vous rendriez le mal incurable.

Remede. Dans un pot d'eau de son mettrez une muscade, pour deux sols de canelle, une demi-livre de savon noir et un demiard d'huile d'olive, l'on répétera le breuvage au bout de vingt-quatre heures s'il en est besoin ; il faut que l'Animal fasse diette de de manger et non de boire.

Mauvaise Eau ou Indigestion d'Eau.

La mauvaise Eau provient de la crudité des Eaux, qui étant prises en trop grande quantité, séjournent par

leur froideur, et qui à force de séjourner, putréfient et corrompent la panse, la vessie et les intestins, ce qui cause la mort : l'on s'en apperçoit en ce que la Vache ne donne point tant de lait, et ne mange que peu ou point ; en faisant flotter le flanc droit avec le poing gauche, la main droite appuyée sur l'échine du dos, prêtez l'oreille, vous entendrez clabauder la mauvaise Eau.

Remede. Dans une chopine d'urine d'homme, mettez six têtes d'ail, deux pincées d'absinthe pilées et une bonne demi-poignée de sel ; s'il en reste encore au bout de douze heures, vous lui donnerez le breuvage que nous venons de citer ci-dessus, en parlant du Flux ordinaire.

Bouché dans le Corps ou dans la Mulette.

Les signes sont quand l'Animal est

morne, triste, ne mange presque point, et fiente fort peu.

Remede. Vingt-cinq ou vingt-six blancs d'œufs battus avec un demiard d'huile d'olive ; s'il ne guérit pas dans l'espace de douze heures, vous lui donnerez dans un pot d'eau de son deux onces de savon de Marseille coupé menu, que vous ferez dissoudre dans cette eau : il ne faut point que l'Animal mange qu'il ne soit guéri ; mais il faut lui donner de bon boire blanc et de l'eau emmiellée.

Du mal de Ventre ou Colique.

Les signes sont quand l'Animal se tord çà et là, piétonne, se couche ; et quand en se relevant il tremble, c'est que le mal est occasionné par un froid.

Remede. Un demion d'huile de ra-

bette, chauffée par trois fois sur le feu dans une poële comme de la friture, la laissant refroidir un peu par deux fois dans l'intervalle des trois qu'il faut qu'il soit chauffé, crainte que le feu n'y prenne, et étant tiede, vous le ferez prendre à l'Animal, que vous tiendrez chaudement pendant quatre heures seulement.

Du Pissement de Sang.

Il y a des pâturages fort sujet à faire uriner le Sang, sur-tout où il y beaucoup de chênes, parce que le bouton de chêne l'occasionne, ou les herbes trop fortes.

Ce mal est toujours accompagné de flux et de fievre plus ou moins forte, c'est ce qui oblige de tenir le corps de l'Animal toujours frais et gras, crainte que les excrémens ne se recuisent, en

core qu'ils vous paroissent lâches : il ſaut donner beaucoup de soupe à la crême avec de l'oseille, au moins quatre à cinq pots le jour, ainsi qu'une poignée d'auronne pilée et mise dans un pot de lait nouvellement tiré, seulement une fois ou deux pendant le courant de la maladie, et dans le cas où l'on verroit que les excrémens viendroient à se recuire, c'est-à-dire, que la fiente deviendroit plus dure malgré la soupe dont nous venons de parler ; mais il faut toujours donner un breuvage si-tôt que l'on s'apperçoit du mal, pour arrêter l'épanchement du sang, et réitérer par la suite le breuvage jusqu'à trois fois, s'il est nécessaire, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, quoi-qu'observant le régime ci-dessus. Ie ne donnerai ici que deux remedes différens, encore qu'il en soit au moins vingt de ma con-

noissance, ne voulant point donner lieu de se servir des moins sûrs, ou de donner breuvage sur breuvage, ou toujours changer, ce qui seroit la perte des bestiaux.

Remede. Une bonne poignée d'herbe à mille feuilles ou berbe à Charpentiers, une poignée d'orties blanches, une poignée de persil sauvage et une poignée de sel, piler le tout ensemble, et le mettre dans une chopine ou trois demions de lait nouvellement tiré, répéter ce breuvage jusqu'à trois fois de jour à autre s'il en est besoin. Nous avons déjà indiqué le second remede quand nous avons parlé ci-dessus du flux ordinaire, où il se rencontre Pissement de sang, ce remede est plus sûr que celui que nous venons de décrire, mais fort dangereux dans le cas où l'Animal ne pisseroit pas le Sang, c'est-à-dire, que l'urine

ne seroit pas assez teinte en sang, car si-tôt le breuvage pris l'Animal mourroit; c'est cependant celui dont je me serts comme étant très-bon et certain ; il se répete jusqu'à deux fois de jour à autre : vous observerez qu'il faut, quand le breuvage est prêt à donner, frotter dessous la naissance de la Vache et dessus le nerf du Bœuf avec la main, ce qui fait uriner; l'on voit si l'urine est ensanglantée et donnez le breuvage tout de suite ; s'il n'y a point long-tems que la Bête est malade, vous ferez à la jugulaire une moyenne saignée si-tôt le breuvage donné ; mais dans le cas où il y auroit deux ou trois jours, l'on ne doit point saigner, l'Animal ayant assez perdu de Sang ; comme ce mal arrive plutôt en été qu'en hiver, il faut laisser l'Animal dehors à la fraîche, et s'il fait trop chaud, lui mettre un

drap mouillé sur le dos, que vous aurez soin d'humecter d'eau fraîche sur la chaleur du jour seulement.

DES TUMEURS, LOUPES,

APOSTUMES ET ABCÈS EN GÉNÉRAL

CES quatre maux ne proviennent que de coups, humeurs indisposées, ou de la mauvaise qualité et malignité du sang.

Quant aux Abcès qui se forment au dedans du corps, il seroit difficile de distinguer ce mal, si ce n'est par la force de la fievre, et quand l'Animal ne mange point ; dès qu'on s'en apperçoit, et que l'on n'y trouve aucuns autres maux qui puissent occasionner ce désordre, il faut faire ce qui suit.

Remede. Il faut saigner à la jugulaire deux fois pour un jour, et s'il y avoit extrêmement de fievre, saigner trois fois, même répéter le lendemain s'il en étoit besoin ; donner chaque

jour un breuvage rafraîchissant composé de trois demions d'eau de son, dans laquelle vous pilerez un quarteron des quatre semences froides : on peut même le premier jour en donner deux breuvages si le mal presse ; l'on aura soin aussi de donner force tisanne de benoite, comme il est dit ci-devant à l'occasion du flux sanguin, page 45.

Il se trouve fort souvent que la trop grande quantité de sang engourdit les membres et retire l'apétit, ce qui se trouve guéri par le moyen d'une bonne saignée à la jugulaire.

Quant aux Tumeurs et Apostumes, il faut toujours commencer par la saignée pour diminuer le volume du sang dont le cours est arrêté en cette partie, après quoi vous examinerez dans les vingt-quatre heures si l'humeur est fixée ; car après la saignée elle peut changer de place, et se dissiper peu

à peu : il faut graisser l'enfle une fois le jour avec de l'onguent de basilicum chaud pour faire supurer, et s'il est besoin, faire ouverture quelques jours aprés pour donner cours aux matieres, s'il y en a, et panserez la plaie comme il va être dit, en parlant des plaies en général.

Il se peut rencontrer souvent des tentions de nerfs et gonflement des chairs, soit par coup, soit par la trop grande abondance d'humeurs imflammatoires; il n'y faut point mettre de graisse chaude ni maturative, mais bien des graisses résolutives, émolientes, anodines et aromatiques toutes ensemble tel qu'est mon beürre, dont j'ai donné la composition ci-dessus à l'article du Col, voyez page 27; il faut graisser tous les jours avec, et meme deux fois.

DE LA FIEVRE EN GÉNÉRAL.

LA Fievre est un bouillonnement extraordinaire du sang, qui fait battre le cœur et les arteres plus fréquemment que dans l'état ordinaire et naturel: Toutes Fievres continues ont une disposition inflammatoire ; et il est impossible de guérir aucune maladie à laquelle la Fievre est jointe, si vous ne commencez par couper la Fievre. Pour connoître si les Animaux ont la Fievre, il faut placer la main dessous l'épaule contre le coffre vis-à-vis du cœur, là vous sentirez le battement déréglé du cœur et des arteres. Dans toute Fievre il faut saigner hardiment à proportion de la force de l'Animal et de la Fievre : dans l'intervalle de ces saignées,

vous donnerez ſorce tisanne de benoite, comme il est dit page 45, pour le flux noir ou flux sanguin; mais si la Fievre continue jusqu'au troisieme jour vous donnerez un breuvage composé d'une demi-poignée moitié rue, moitié savigny bouillies dans une chopine de cidre, que vous laisserez diminuer d'un tiers, coulerez et ferez prendre.

De la Purgation.

La Purgation est inutile à ces sortis d'Animaux, en ce que les renvois fréquens de leur manger détruit la bile qu'ils pourroient avoir, revenant plusieurs fois dans la gueule, ce qui les oblige de remanger et ravaler une partie des alimens qu'ils ont déjà mangés auparavant, et fait que la bile passe en même-tems qu'eux.

DES PLAIES EN GÉNÉRAL.

TOUTES sortes de plaies doivent être pansées une fois par jour, et même deux en été quand elles sont dangereuses ou qu'il fait chaud, les panser promptement et doucement sans meurtrir les chairs ; tenir les plaies couvertes, que l'air n'y entre point jusqu'à ce qu'on s'aperçoive bien de la réunion des chairs.

Les Plaies ordinaires, telles qu'apostumes, coupures, boutures, et celles que l'on fait pour aider à la supuration, se pansent de la sorte : l'on se sert d'une seringue à injection pour seringuer dans les plaies de l'eau-de-vie camphrée) pour douze sols de camphre dans une chopine d'eau-de-vie) quand il y a à craindre la gangrene, ou bien du jus de morelle,

et dans les plaies nouvelles l'on se sert de l'eau forte, dont j'ai donné la composition à l'article Taupe : l'eau fait avec cynoglosse ou langue de chien, est aussi très-bonne, on ne peut s'en servir qu'en été : on en trouvera la composition à la fin de cet article.

Il ne suffit pas seulement de laver les plaies, il faut aussi chaque fois les panser avec de la charpie de corde goudronnée, imbibée de térébenthine dont vous prendrez un quateron, dans laquelle vous délaierez deux jaunes d'œufs, mettant dans les plaies plusieurs petites tentes suivant qu'il en sera besoin sans les trop entasser, mais faisant en sorte qu'elles aillent jusqu'au fond ; il faut à chaque pansement laver toujours bien les plaies, et quand il ne se fait plus de matieres, il suffit d'y seringuer deux fois par jour une des eaux dites ci-devant, après quoi on

met la poudre à dessécher suivante.

Prenez une demi-once de mine de plomb.

Trois gros de verd-de gris,

Une demi-once de blanc de céruse,

Deux gros de sucre blanc,

Pour deux liards de poivre,

Trois gros de litharge d'or, le tout réduit en poudre et mis ensemble, en saupoudrer les Plaies que l'on veut dessécher, une fois le jour, pendant quatre à cinq jours de suite sans les enveloper : s'il étoit trop difficile d'en arrêter le cours, l'on mettroit dans le fond, par plusieurs fois, gros comme un grain de bled de pierre de vitriol de Chypre.

Vous remarquerez qu'une Plaie où il y a apparence de beaucoup de matieres se dépure avec poix noire et poix de Bourgogne ensemble, moitié une et moitié l'autre, changeant le cataplasme tous les jours, lequel tire

beaucoup et calme la douleur : dans le cas où il y auroit hémorragie : l'on arrête le sang avant que de faire aucuns pansemens , savoir, avec de l'herbe à mille feuilles et de la grande éclaire pilées ensemble avec du sel et mis dans la Plaie.

Eau de Cynoglosse ou Langue de Chien.

Cette Eau se fait au moyen de quatre poignées de Cynoglosse ou langue de chien, frottées et écrasées avec les poings dans trois pots d'eau de fontaine, en y laissant le marc : cette Eau deviendra de couleur de lessive sous vingt-quatre heures : elle ne se conserve que sept à huit jours, suivant les chaleurs : elle est très-bonne pour laver toutes sortes de Plaies ; elle nettoie, consolide les chairs, avance la guérison, et empêche la gangrene ;

on doit s'en servir par préférence en été

Denture ou Morsure de Loup, ou de Chien qui auroient les dents venimeuses:

Il faut commencer par arrêter le venin des morsures, qui occasionneroit une enfle, gagneroit le cœur et feroit périr l'Animal; cela s'arrête facilement au moyen d'huile d'aspic chaude, coulée jusqu'au fond des plaies, après quoi l'on garnira lesdites plaies de lierre terrestre, pilé avec un partie égale de grande éclaire et de berle d'eau, ainsi qu'une demi-poignée de sel, cela par trois jours de suite; ensuite desquels y mettrez de la Bardane et de la Cynoglosse, pilée par partie égale, encore pendant trois jours, après quoi vous seringuerez une des Eaux, ou de Cynoglosse, comme ci-dessus, ou de l'Eau-

forte, citée à l'article Taupe. *Voyez* page 19.

Coup de Corne qui ouvre le ventre.

Il faut avoir soin de bien nettoyer la plaie avec de l'eau tiede, ainsi que les boyaux s'ils sont visibles, après quoi il faut recoudre la peau bien uniment à fil double, et graisser cette partie jusqu'à guérison, qui sera environ huit jours, sçavoir, avec graisse de porc, moitié aussi gros de savon de Marseille coupé menu, et eau-de-vie; faire bouillir le tout ensemble, graisser chaud sur la couture et tout autour: le lendemain du premier pansement l'Animal sera un peu enflé, il faudra lui ouvrir le cuir dans le haut au creu du flanç, pouce et demi de long, la pointe en bas, sans couper trop profond dans la chair, sur laquelle ouver-

ture vous mettrez une emplâtre, composée de moitié de poix noire, et moitié de poix de Bourgogne sur de la toile neuve, qui sera appliquée médiocrement chaude; et s'il arrivoit que ladite emplâtre tombât avant sept à huit jours, on en mettroit une autre semblable: observez qu'il ne faut pas que l'Animal mange beaucoup pendant six à sept jours.

PRESERVATIF,

Ou maniere d'accommoder les Bestiaux pour les préserver de différentes Maladies auxquelles plusieurs Pâturages les rendent sujets.

Quinze jours après qu'ils seront dans les herbes, il les faut saigner à la jugulaire, et leur donner à chacun un breuvage composé d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc, dans laquelle trois têtes d'ail, une muscade et deux sols de canelle; on pourra répéter ce breuvage au commencement de Septembre : vous suivrez pour les faire herber la méthode indiquée ci-devant quand nous avons parlé de la Pienne, page 37.

De

De la Fourbure.

Quand un Animal est fourbu, il a peine à marcher, et en marchant il avance ses pieds proche l'un de l'autre, les tenans rassemblés par la peine qu'il a de les mouvoir, sur-tout étant fourbu du devant et du derriere, quelquefois il ne l'est que d'une de ces deux parties; mais l'on s'en apperçoit toujours par la difficulté de mouvoir les membres affligés, d'autant qu'il ne paroît d'autres inconvéniens pour les en empêcher; le pansement est égal pour une partie comme pour deux.

Remede. Il faut leur couper les huit petits galets ou casignons, comme il est dit ci-devant *dans l'opération des saignées*; ayant bien saigné cela peut suffire pour les guérir; cependant s'il étoit nécessaire on les saigneroit encore

à la jugulaire, en observant que si les jambes sont enflées, il faudra les graisser avec partie égale d'huile d'aspic et d'huile de laurier un peu chaude.

Faire tarir le Lait.

Pour faire tarir ou mourir le Lait, voici deux bons moyens.

1°. On tire du Lait dans un pot tenant viron une écuellée, dans lequel on ajoute pour un sol de térébenthine de Venise, que l'on fera chauffer devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit fondue sans boullir; l'on en lave bien la mammelle par-tout deux ou trois fois en deux ou trois jours de suite.

2°. De bon vinaigre de vin, dans lequel vous ferez détremper de la vieille argille, y ajoutant pour trois sols de sang de dragon, en barbouiller la mammelle deux ou trois jours de suite;

observez qu'un des deux remedes suffit pour le faire tarir.

Du Lait épanché dans la masse du Sang.

Les symptômes de cet accident, sont quand l'Animal devient triste et dégoûté, rendant quelquefois le Lait par les naseaux ; cela provient de la trop grande quantité de Lait que porte une Vache que l'on tarit, qui par sa révulsion fait un grand ravage dans la masse du Sang, si l'on n'a soin de prévenir cet accident par la saignée lorsque l'on tarit le Lait d'une Vache qui en a beaucoup.

Quand le Lait est épanché.

Remede. Il faut saigner à la jugulaire souvent trois fois en trois jours de suite, et donner aussi deux ou trois breuvages, un chacun desdits jours pour purifier le Sang, composé

d'une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne, que vous coulerez dans un linge, après quoi y ajouterez deux onces de raisine en poudre, qui infusera à froid environ dix-huit heures, y ajoutant ensuite une once de foie d'antimoine, et donnerez le breuvage.

Airs de terre que l'on croit souvent être piqûre de Bête venimeuse.

Ces Airs proviennent de la mauvaise exhalaison de la terre, étant couchée la mammelle dessus, ce qui occasionne une enfle fort dure et chaude dans un côté de la mammelle ou un quartier seulement, et empêche d'en pouvoir tirer le lait, ce qui augmente beaucoup l'enfle et l'enflamme : il faut avoir soin, et tâcher de tirer le plus qu'il est possible le lait quinze ou vingt

fois le jour pour empêcher l'inflammation, et que la vache ne perde la tette, de laquelle la lumiere se boucheroit. Observez que l'on ne graisse jamais cette partie avec des drogues trop chaudes ou trop fortes : mettez dans cette tette ou trayon une petite plume par le bout pour en conserver la lumiere, et graisser la mammelle une fois par jour jusqu'à guérison avec le Beurre un peu chaud, dont nous avons donné la composition page 27.

Piqûre de Bête venimeuse.

Il faut saigner d'abord de la jugulaire si-tôt que l'on s'apperçoit d'une enfle rapide, ensuite faire prendre une once d'orviétan dans une chopine de poiré ou cidre ; laver l'enfle et piqûre deux fois en deux heures avec du jus de plantin, et graisser après

avec le Beurre décrit ci-devant page 27, pour ramollir l'enfle jusqu'à guérison : faute d'orviétan, vous mettrez une cassottée de poudre à tirer dans une chopine d'urine avec deux têtes d'ail, et dissoudrez la poudre comme il est dit ci-devant pour le venin hâté page 41.

Des Gales qui surviennent aux Tettes ou Trayons.

Les Gales proviennent des exhalaisons de la terre, d'un tems trop pluvieux ou de trop de froid ; les Vaches y sont particulierement sujettes quand elles commencent à coucher dehors, ou quand elles couchent dehors ayant nouvellement vêlé, ou quand elles passent trop souvent dans l'eau jusqu'à la mammelle.

Remede. Prenez une demi-once de

blanc de céruse, demi-once de mine de plomb, demi-once de litharge d'or, le tout en poudre, que vous mêlerez dans de la graisse de Porc fondue, et en graisserez la Vache après l'avoir tirée; ce que vous ferez deux fois le jour.

Des Crevasses qui surviennent aux Tettes ou Trayons.

Il suffit de faire fondre de la cire vierge avec de l'huile d'olive, et graissez deux fois le jour après avoir tiré la Vache.

Du Fil.

Si le Fil est pendant, on pourra le lier avec de la soie retorse cramoisi, que l'on doublera pour serrer mieux: il faut lier le plus près de la peau qu'il

sera possible à nœud double, et par la suite le Fil pourra tomber.

Autre moyen bien plus sûr, c'est d'abattre l'animal, et cassant tout le Fil au ras de la peau, l'arracher avec la main, mettre après une poignée de cendre à l'endroit pour arrêter le sang: si le Fil étoit trop long, vous l'arracheriez en deux fois, afin que l'Animal ne perdît point trop de sang.

Des Verrues.

Il faut racler les Verrues jusqu'à ce qu'elles saignent; après quoi les saupoudrer de réagal ou arsenic jaune, très-peu à la fois, et répéter tous les six à sept jours, cela détruira les Verrues jusqu'à la racine: il y a danger d'en mettre trop à la fois, car l'on feroit manger les bonnes chairs. Il faut éviter que l'Animal n'y puisse porter la dent, et l'en empêcher.

De l'Epaule démontée & déboîtée.

Démontée. Cela vient d'un fort coup ou tressaut à l'Epaule, et c'est un vrai écart, d'autant qu'il se forme des glaires entre le coffre et l'Epaule ; qui mettent l'Animal hors d'état de marcher, étant plus sensible que le Cheval.

Remede. Prendre partie égale d'huile d'aspic, d'huile de pétrole et d'esprit de vin, graisser toute l'épaule au soleil ou au feu, ayant fait auparavant une bonne saignée à la jugulaire ; ensuite couvrir toute l'épaule d'une charge faite de parties égales de poix de Bourgogne de poix noire et de résine, placer une ortie a l'Angloise, graissée de basilicum au bas de lépaule, entre l'épaule et la poitrine, que l'on aura soin de faire tourner avec le doigt tous les jours : l'on peut aussi faire herber l'Animal, comme il est dit ci-devant page 38.

Déboîtée. Quand la boîte de l'omoplate ou palleron se trouve hors de son lieu, ce qui fait que l'omoplate descend viron trois ou quatre doigts, suivant que les parties nerveuses d'autour de la boîte sont relâchées, ce ce qui est facile à voir dans tout le haut de l'Epaule.

Opération. Il faut abattre l'Animal sur le côté opposé, remonter l'omoplate en son lieu, faisant replacer la boîte en remuant la jambe ; après quoi mettre une charge, depuis demi-pied au dessous de la boîte, jusqu'en haut, de façon qu'elle prenne quatre doigts de l'autre côté, afin qu'elle tienne mieux, et la laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même. La charge sera composée d'une livre de poix noire, une livre de poix de Bourgogne et une demi-livre de résine, le tout bouilli ensemble, étendu sur un morceau de toile neuve, suffisamment grand, vous

l'appliquerez un peu chaud ; ensuite vous chaufferez par-tout avec une pelle à feu pour que cela tienne, en passant de tems en tems la main dessus.

Jambes enflées par mémarches, coups, tressauts de Nerfs, ou humeurs qui tombent sur cette partie.

Si l'enfle est molle, et qu'il n'y ait pas matiere, il suffit de la graisser avec onguent de basilic chaud, une fois le jour jusqu'à guérison.

Quand il y a matiere, il faut y faire ouverture pour qu'elle s'écoule : s'il y a engorgement ou tumeur dure, ainsi que pour la douleur de Nerfs, il faudra graisser deux fois le jour jusqu'à guérison, avec le Beurre indiqué ci-devant page 27.

Ruptures.

Les Ruptures ne sont faciles pour

la cure, que lorsqu'elles se trouvent en une partie où il est possible de faire tenir les bandages, comme les jambes et le bas des cuisses, où ils peuvent tenir facilement.

Opération. Il faut tirer fortement du haut et du bas ; pour tirer du haut, c'est par le moyen d'un drap que l'on passe dessous la cuisse ou l'épaule, l'animal étant abattu sur le côté oposé, puis tirant fort, celui qui opere replace les deux parties de l'os l'une sur l'autre, c'est-à-dire, bout à bout, et pendant qu'on les tient ainsi, on applique une compresse simple trempée dans de l'eau-de-vie,ensuite une bande faisant trois tours, après cela une autre faisant aussi trois tours de l'autre sens, alors on met des compresses de six à huit doubles de haut en bas, tant qu'il en faut pour remplir tous les vuides, deux éclisses de bois, et par-

dessus une bande fort longue. Observez qu'il ne faut serrer ni trop ni trop peu, mais de raison, afin que les bandages tiennent les os en état, et que la circulation ne soit nullement empêchée. Le calus sera formé en quarante jours, au bout desquels vous retirerez le bandage, et graisserez la partie avec le beurre composé comme ci-devant page 27, dans lequel vous ajouterez un peu de beurre frais, et cela pendant huit jours deux fois le jour, pour rassouplir, et donner nourriture plus prompte à la partie; pendant lesdits quarante jours vous laisserez l'animal libre, c'est-à-dire, sans soupentes, car il se gardera bien d'appuyer dessus.

Du Fourchet.

Ce mal vient dans le fourchet des

pieds, soit de devant, soit de derriere. C'est un pus qui s'y amasse et se racornit comme un peloton jaunâtre de chair morte, quelquefois gros comme un jaune d'œuf, et qu'il faut extirper dans la suite, cela fait boiter considérablement l'animal. Les remedes que nous allons indiquer, servent sur-tout à faire racornir ou découvrir le mal plutôt, qui, sans ce, pourroit occasionner un grand dommage dans tout le pied, jusqu'à en esquiver les os.

Remede. De la bouillie faite avec de l'eau, farine de froment, deux blancs de poireaux pilés, et gros comme un jaune d'œuf de graisse de porc fondue, que vous mettrez sur des étoupes et enveloperez le mal deux fois en deux jours, après quoi vous mettrez dessus le mal parties égales de verd-de-gris, sucre blanc et poivre, le tout

en poudre, et un restringent en cataplasme sur des étoupes, composé de suie grasse broyée et passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs, cela tous les jours jusqu'à ce que vous puissiez décharner le peloton de mauvaise chair, ce qui sera devenu facile, n'ayant plus rien de commun avec la bonne : il se tire avec les doigts ou le couteau, après quoi il reste un creux, dans lequel on mettra deux ou trois fois, sans enveloper, du tarc, vous y incorporez de la poudre à dessécher, donnée ci-dessus à l'article des Plaies page 22.

Des gros Galets ou gros Cafignons.

Il arrive souvent que l'Animal ayant trop marché en plusieurs jours de suite, il se forme une courbature dans le gros Galet, ce qui les fait tom-

ber, si on n'y apporte remede auparavant.

Remede. Pour prévenir cet accident, quand vous voyez qu'il boite fort bas, il faut lui enveloper le pied dans un cataplasme fait avec des oignons cuits et de la graisse de porc et du tarc, vous appliquerez le tout ensémble chaud une fois chaque jour pendant trois jours, et il guérit.

Quand le Galet et tombé, l'on met dessus parties égales de verd-de-gris, sucre blanc et poivre, le tout en poudre, pour empêcher qu'il ne croisse de petits bubons de chair vive: après l'en avoir saupoudré, vous y appliquerez un restringent, tel que de la suie grasse broyée, passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs et un peu de vinaigre de vin; vous panserez de la sorte pendant quatre ou cinq jours suivant que vous verrez la disposition des

chairs ; quand il ne paroîtra plus d chair trop vive ni d'excroissanse, vous panserez seulement avec le cataplasme restringent, et sur la fin vous n'y mettrez que du tarc chaud sans enveloper le pied, observant qu'il ne mette le pied à l'eau jusqu'à guérison.

Clou de rue dans le pied, Epine, Esquille de bois, ou petit amas de Pus.

Premierement il faut retirer tous les corps étrangers tels que le clou, etc. après faire ouverture à la corne sur le mal, afin de donner lieu aux matieres de s'écouler, au lieu de séjourner en cette partie ; vous introduirez dans cette ouverture de l'huile d'aspic chaude, ou du suif avec du poivre, que vous ferez bouillir dedans avec des pinçes à fèu rouges, cela se répete jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de matiere.

Remarquez que dans le cas où la matiere auroit trop séjournée, et viendroit à souffler aux poils, c'est-à-dire, à sortir par la couronne du pied, on mettra autour de la couronne le restringent donné dans l'article précédent, ayant soin de tenir l'ouverture que l'on a faite sous le pied toujours ouverte pour en faciliter l'écoulement : dans le cas où les matieres seroient trop abondantes, l'on ne mettroit point le feu d'abord, ni l'huile d'aspic, mais bien parties égales de verd-de-gris, sucre blanc et poivre, le tout en poudre ; faire ce pansement tous les jours, jusqu'à ce que l'abondance des matieres soit tarie, après quoi y mettre suif et poivre, et faire bouillir comme nous venons de l'expliquer s'il est nécessaire, car dans le cas où il n'y auroit apparence de matiere née ou à naître, il seroit inutile.

Cuisses démises.

Les cuisses ne se démettent, de ma connoissance, qu'au troisieme joint, vis-à-vis la mammelle, l'autre joint d'au-dessus n'étant sujet qu'à un relâchement et tressauts de nerfs, ce qui s'appelle ouin, le joint ou jointure paroît plus gros qu'à l'ordinaire, et l'est effectivement : en faisant marcher l'Animal on voit tressauter les nerfs, ce qui souvent le fait boiter et le rend pesant; cette jointure est la quatrieme dans le haut au gros de la Cuisse, au dessous de la hanche vers les cimiers.

Remede. Il suffit d'y mettre, aussitôt que l'on s'en apperçoit, la charge que nous venons de donner ci-devant pour l'épaule démontée. Quand à la cuise démise, c'est un os plat du dedans de la Cuisse qui se déplace par

le devant et reste en dehors, ce qui fait que l'Animal ne peut marcher ; cela se remet facilement.

Opération. Tirer la jambe en arriere ou en avant suivant qu'il est plus facile, pour donner liberté à l'os de repasser sous la peau par le devant de la Cuisse, pendant que celui qui opere l'aide à repasser avec ses mains ; l'os se trouve aussi-tôt à sa place, et l'Animal ne boite plus.

Du mal de Cuisse.

Il y a un mal qui se nomme ainsi ; parce qu'étant dans la Cuisse il contraint l'Animal de boiter d'un pied de derriere. C'est une espece de gangrene ou tac, maladie presqu'incurable, à cause de la quantité de sang qui vient se répandre dans cette partie ; dès qu'on s'en apperçoit il faut faire de fré-

quentes saignées, et graisser la Cuisse avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle il y aura un tiers d'huile d'aspic, ensuite bien frotter toute la partie avec du savon d'Alicante, ce qu'il faut répéter deux fois en vingt-quatre heures, encore ne réussit-on pas toujours.

Vaches Robinieres ou Taurelieres.

C'est une Vache qui ne se fait point remplire, et qui cependant se fait servir par le taureau à chaque moment et n'en peut rien retenir; souvent elle mugit comme le taureau, et a la queue haute, ce qui vient de la chaleur du sang, ainsi que de l'abondance de l'humidité : on peut la calmer par le moyen de deux grandes saignées en deux jours de suite, ainsi qu'en lui donnant deux breuvages les deux autres jours sui-

vans, composés d'une poignée de rue pilée et mise dans une chopine de poiré avec demi-once de foie d'antimoine; mais il convient auparavant de lui couper dans la naissance un petit bouton vermeil, qui est presque tout dans le bas, avec des ciseaux, et après brûler la place avec des pinces à feu rouges; après ces opérations elle sera tranquille un mois ou deux, pendant lequel tems elle pourra se trouver pleine ou grasse; si cela n'arrive pas, et qu'elle recommence, il faut recommencer l'opération et les remedes; vous observerez que les Genisses, qui ont le derriere, le col et les cornes semblables à celle du Taureau, se nomment Taurelieres, elles ne portent jamais de veau, étant mitigées; il n'y a aucuns remedes pour elles.

DU VÊLAGE,

Signes d'Avortement, avec la maniere de replacer le Veau déplacé.

QUAND une Vache est malade pour avorter, elle meugle, piétine, se détord comme étant prise du mal de ventre, elle amouille de naissance, et jette des filandres ; quand vous verrez ces symptomes, il faudra avec le poing sonder le Veau, comme il est dit ci-devant pour les Vaches amouillantes page 6. Au tact vous sentirez la position du Veau, et suivant qu'il doit être haut, à proportion du tems que la Vache est pleine : il faut sonder aussi à l'autre flanc, s'il s'y trouve, c'est une marque qu'il est déplacé ; il faut savoir aussi s'il est mort ou vi-

vaut : celui qui est vivant est mobile au tact et balance ; celui qui est mort est au contraire immobile. Dans le cas où le Veau n'est que déplacé, il faut prendre un drap que l'on passera dessous le ventre, le lever doucement et peu à peu à quatre personnes, qui, lorsqu'elles viendront à se fatiguer, le relâcheront aussi tout doucement, après quoi ressonder au tact pour voir s'il est remonté ou retourné ; s'il ne l'est pas, répéter jusqu'à trois fois la même opération ; alors s'il n'est pas replacé tout-à-fait, c'est une marque qu'il est bien foible ou mort ; comme aussi si en relâchant le drap doucement, la Vache s'abat en même-tems, c'est signe que le Veau est mort, ou qu'il a les quatre pieds en haut vers le faite de la Vache. On sent au tact le Veau qui a les pieds en haut en deux endroits, au même côté que l'on sent

sent la Vache pleine de deux Veaux; la seul différence est en ce que les deux Veaux sont placés à côté l'un de l'autre, et qu'au contraire, quand le Veau est renversé, on croiroit en sentir un dans le haut et un autre dans le bas; dans cette position, il ne peut se remettre à sa place, il faut le tirer comme l'on feroit un Veau mort, pourvu qu'il y ait du passage, ainsi que nous allons l'expliquer dans l'article suivant.

Le Veau bien replacé, saignez à la jugulaire, ce qui fera que la Vache n'avortera point, et ne donnera son Veau qu'au bout du tems qu'elle le doit porter, qui est ordinairement neuf mois, quelquefois quinze jours ou ou trois semaines après : observez qu'elle supporte davantage à l'herbe qu'au sec : il y en a qui, cependant, avortent un instant après que le Veau

est replacé, mais avec bien plus d'aisance que s'il ne l'étoit pas.

Il y a des Vaches qui ne sont point ouvertes, c'est-à-dire, qu'il n'y a point assez de passage pour aller chercher le Veau, qui, restant dans le corps de la Vache, se racornit comme une boule ; la vache ne périt point pour cela en ayant grand soin ; mais il y en a beaucoup qui périssent, quand au lieu de se racornir il tourne en corruption. La Vache qui porte son Veau racorni dans la vêliere ou portiere, ne demande plus le Taureau ; il est facile d'y être trompé dans un marché, et de l'acheter encore pour une amouillante, car l'on trouve le Veau au tact, et du lait d'amouille dans la mammelle pendant plus de deux mois, et même trois; mais au tact vous devez sentir qu'il est immobile et mort : il faut garder ces sortes de Vaches près de dix mois

ou un an à les bien nourrir sur-tout d'abord quand le Veau se racornit, car elles mangent bien peu, deviennent extrêmement maigres en quinze jours de tems : au bout des dix mois, ou avant, si l'herbe est venue, l'on mettra ces sortes de Vaches à l'herbe pour graisser, et elles engraisseront comme les autres ; les Bouchers trouveront encore le Veau racorni dans la vêliere.

Opération du Vêlage.

Il faut chauffer de l'eau nette un peu plus que tiede, et s'en laver le bras et la main chaque fois que vous le passerez dans le corps ; s'il est possible de passer deux ou trois doigts à l'entrée de la vêliere, à force d'y essayer on y passera la main et le bras ; si au contraire on ne peut y passer qu'un doigt, et que le trou soit en tournant, c'est

marque que la vêliere est renversée, c'est-à-dire, qu'elle a fait un demi-tour, et il est impossible d'y entrer.

Opération. Quand on y est entré, il faut remarquer la position du Veau, et le tourner s'il est possible dans la vraie position qu'il doit être pour venir, qui est les deux pieds de devant sur lesquels est la tête, après quoi avançant un peu les pieds, tenant la tête dessus, vous passerez un petit cordeau, qui ait un *glas* ou nœud coulant au bout, que vous porterez dans le corps, laissant l'autre bout dehors pour vous en servir; étant arrivé à la tête, vous creuserez la taie vis-à-vis de la gueule avec les ongles, et passerez le *glas* dudit cordeau dedans la gueule à la mâchoire inférieure, que vous *glacerez* ou serrerez bien, entendu que ladite tête sera bien placée sur les pieds; puis vous tirerez les deux pieds

avec la main qui est dans le corps, et la tête avec le cordeau avec la main qui est au dehors, de façon que tout vienne l'un quand l'autre : étant arrivé une fois dans la *croisée*, vous tirerez toujours peu à peu et à mesure que la Vache fera ses efforts, jusqu'à ce que le Veau soit venu : comme il arrive souvent qu'il y en a qui ne se couchent point, et que l'on a le bras trop court pour pouvoir atteindre le Veau, ou le retourner, on prend un drap à quatre pour soulever le ventre, ou une planche à deux, ce qui donne aisance à l'Opérant d'y atteindre ; il arrive aussi quelquefois que le Veau vient le derriere devant, ou il y est disposé, et qu'il est impossible de le tourner d'un bout à l'autre, on peut le faire venir de cette maniere, tirant les deux pieds de derriere et la queue. Quand un Veau présente les pieds de

devant seulement, sans tête, il faut se donner de garde d'aller le tirer, car quelquefois la tête est renversée sur les épaules, ou elle est en-bas vers la mammelle de la Vache, ce qui feroit trop de violence pour venir ainsi; mais on repousse les pieds dans le corps pour faire suivre la tête, comme il est dit ci-devant. Comme il y a des Veaux qui se trouvent difformes et tortus de membres, ce Vêlage est souvent très-difficile; cependant il ne faut point y atteler de chevaux comme d'aucuns; mais on peut attacher la Vache avec deux traits par les cornes, et étant du monde suffisant, tirer à mesure que la Vache s'efforce, et non autrement; s'il arrivoit qu'une Vache étant vêlée, fût forcée dans la croisée, l'on mettroit une charge sur les reins vis-à-vis la croisée, composée de poix Navale, etc. comme il est dit, ci-devant page

76, que vous apliquerez chaude dessus de la toile, et chaufferez après une pelle à feu : vous observerez que quand l'opération du Vêlage est longue, on peut donner du cidre ou du vin à la Vache pour la fortifier, ainsi qu'après l'opération : il peut arriver qu'un de ces Animaux taurelant l'un sur l'autre, se blesse dans les reins ou croisée, on y mettra la même charge que dessus.

Nétoyer ou faire nétoyer.

On peut nétoyer à la main ou faire nétoyer par breuvage. Nétoyer à la main, c'est suivre le cordon qui pend à la naissance, et aller détacher la taie tout autour, afin de pouvoir l'avoir.

Faire nétoyer, c'est donner deux breuvages en vingt-quatre heures, composés chacun d'une livre de levain et

d'une once de thériaque dissous en trois demions de bon cidre ou poiré, et ne donner presque point à manger à la Vache qu'elle ne soit nétoyée ; répéter jusqu'à trois fois s'il est nécessaire.

Du Ros qui se présente ou qui est sorti hors du corps.

Il y a des Vaches qui font voir leur Ros avant de donner leur Veau, ce qui les empêche quelquefois de pouvoir vêler ; d'autres le jettent après le Vêlage, en s'efforçant, soit pour se nétoyer, soit à cause du Ros même, qui se trouvant au passage, oblige la Vache de le jetter hors.

Opération. Il faut bien nétoyer le Ros avec un linge fin et de l'eau tiede, et le soutenant dans un linge bien blanc on le repasse doucement sans le meurtrir jusques passé la croisée, après quoi

il se trouve à sa place : crainte que la Vache ne s'efforce pour le jetter de rechef, il lui faut mettre sur le dos une besace pleine de cailloux, et mettre beaucoup de fumier sous les pieds de derriere pour lui tenir cette partie plus haute que le devant ; il ne lui faut pas beaucoup donner à manger cependant quarante-huit heures : remarquez qu'il y en a qu'on est obligé de boucher.

Je ne parlerai point de se tetter ou se laisser tetter, de perdre le lait, ni d'aprêter les Vaches en lait ; c'est-à-dire, farder la mammelle, comme font les Maquignons, cela est trop connu du public.

Mort subite.

Il arrive en certains endroits que les Bœufs ou Vaches meurent subitement, ce qui est occasionné par une eau rousse,

qui se trouve dans la taie du cœur et l'engloutit : il faut avoir soin de faire ouvrir la premiere morte, et en faire la visite : Pour les autres, encore qu'elles ne paroissent pas malades, il faut les saigner à la jugulaire, et donner le lendemain à chacune un breuvage, composé de quatre gousses d'ail, d'une muscade, de deux sols de canelle, le tout en poudre, et mis dans une chopine de bon poiré ou vin blanc, après quoi les faire herber, comme il est dit page 38.

De la Jaunisse.

La Jaunisse est occasionnée souvent par défaut de nourriture, ou pour avoir souffert long-tems faute de saignée ; elle se connoît par le tour de la prunelle des yeux, qui est jaune, ainsi que le dedans des levres.

Remede. Il faut saigner deux fois en quatre jours, donner deux breuvages dans le courant desdits quatre jours, le jour que l'on ne saignera point ; ces breuvages seront composés d'une chopine de poiré, dans laquelle on mettra une once de safran et une once de foie d'antimoine, après quoi herber de la maniere ci-dessus page 38.

De la Bouze.

Quand la Bonze ou fiente est trop claire, et qu'elle put, c'est signe que l'Animal est gâté : il est à remarquer qu'elle est aussi claire sans sentir si mauvais quand l'Animal pisse sang, ou qu'il a mauvaise eau, ce qui arrive aussi souvent quand on les met dans des herbes tendres, ce qui alors n'est rien : quand la Fiente est trop dure, c'est signe de fiévre ; quand elle est ensanglantée et

noire, c'est signe de corruption dans les intestins.

De la maniere de donner les Breuvages.

Les Breuvages se donnent toujours à jeun, à moins que le mal ne presse, avec une corne, comme pour les chevaux, tenant à l'Animal d'une main les naseaux, et de l'autre la langue.

Des Lavemens.

Il faut en donner quand on voit que le corps ne fait point ses fonctions, avec une corne menue et longue de la pointe; il faut fouiller l'Animal avant pour le disposer à le recevoir. Les Lavamens seront composés d'eau de son, demi-livre de miel et demi-livre de beurre frais.

Tisanne de Benoite ou Cariofillata.

Cette Tisane se fait avec trois jointées ou six poignées de benoite, feuilles et racines bouillies pendant un quart d'heure dans six pots d'eau : je ne connois pas d'Auteur qui ait donné à cette plante la qualité de fébrifuge ; cependant elle est très-bonne pour détruire toute espece de fievre, en donnant de cette Tisanne aux bestiaux, jusqu'à six ou sept pots par jour.

Signes de Mort.

Les signes de Mort sont quand le pied de l'oreille est froid, la respiration trop gênée par sanglots, quand l'Animal se donne des coups de pied au ventre que ses boyaux tintent, que la tête est couchée vers le flanc, que les yeux

sont tournés et rentrés, que le cœur bat précipitamment, quand la gueule est froide et serrée, que l'haleine sent mauvais, quand l'Animal grince des dents.

TRAITÉ

Des Maladies des Moutons.

DE LA BOUCHURE.

Un Mouton bouché est triste et ne mange point ; il faut faire bouillir du son de froment, faisant fondre dedans gros comme le pouce de savon coupé menu, lui en faire avaler plein une écuelle, et répéter le remede au bout de vingt-quatre heures s'il est nécessaire.

Gale des Moutons

Il faut bien séparer la laine pour graisser, et le faire non-seulement sur la Gale et Bubons de Gale, mais encore

tout autour et un pouce au delà, ce qui s'appelle arrêter la Gale.

Graisse pour ladite Gale.

Dans une livre de graisse de porc incorporer cinq gros de vif-argent, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible, ce qui est essentiel pour que la graisse soit bonne; vous y ajouterez de l'ardoise neuve pilée et pasée au tamis fin jusqu'à ce que la graisse soit bien bleue, alors vous pourrez vous en servir.

Des Poux ou Pouillotement.

Ce que l'on apelle ainsi sont des petits poux qu'ont les Agneaux ou jeunes Moutons, les jeunes et anelliers y étant plus sujets que les autres, quoiqu'étant dans le même bercail, ce qui se communique. L'on s'en aperçoit en ce qu'ils

se tirent, c'est-à-dire, que la laine surpasse l'autre en bien des endroits comme si elle étoit arrachée, ce qui s'apelle tirons.

Remede. Pour cent Bêtes il faut un quarteron d'arsenic pilé, que l'on fera bouillir dans douze pots et demi d'eau pendant un demi-quart d'heure ; après étant refroidie, l'on séparera la laine de chaque Mouton, les uns après les autres, depuis le col jusqu'à la queue, et versant sur chacun un demiard de cette eau le long de ladite séparation de la laine, de suite frottant par-tout avec les deux mains, en remontant, afin que ladite eau mouille tout le corps, ce qui fera mourir les poux, et même empêchera qu'ils n'aient si-tôt la Gale : pour parer les Moutons après le pansement, on prend des forces et on tond les tirons de laine qui surpassent : observez qu'il est nécessaire de choisir un jour de beau

tems pour ce pansement, et de le faire sitot qu'on s'en appercevra, aussi-bien qu'au sujet de la Gale, car la négligence feroit occasionner beaucoup de perte sur la laine.

Trop de Sang.

Quand le Mouton est pris de trop de Sang il tégue, se couche, et quelquefois se vautre par terre et meurt à l'instant; il faut le saigner promptement des deux veines de dessus les yeux avec un canif ou un petit couteau pointu, que l'on enfonce et releve de biais dans les deux petites cavités dessus les yeux, après quoi donner une demi-once de foie d'antimoine dans un demiard de cidre.

Chaleur.

Le Mouton étant trop chargé de lait ne peut se trouver pris de Chaleur.

Remede. Il faut le mouiller promp-

tement dans l'eau fraîche, et le mettre à l'ombre, et lui faire prendre une demi-once de foie d'antimoine dans un demiard de cidre, comme il est dit ci-devant.

Eau croupissant dans le Corps.

Cette Eau provient souvent des rotoires du fumier; il faut abattre le Mouton sur le dos, et lui faire flotter le ventre avec la main; s'il a de l'eau, on l'entendra clapoter.

Remede. Dans un demiard de cidre délayer deux onces de levain et une demi-once de thériaque, répétér au bout de vingt-quatre hueres s'il est besoin.

Autre Remede. Dans un demiard d'urine d'homme deux gousses d'ail pilées et une bonne pincée de sel, répéter aussi au bout de vingt-quatre heures s'il est besoin.

Des Morsures de Loup ou de Chien.

Il faut à toutes morsures avoir soin d'abord d'en arrêter le venin, qui s'arrête par le moyen de l'huile d'aspic chaude, de l'huile d'olive bouillante, ou du sel menu ; une de ses choses mises dans la plaie ; après quoi il faut piler des feuilles de *Teigneux* ou bardane avec un peu de sel, puis prenant le marc, duquel l'on en fera tomber le jus dans les plaies ; si c'est en hiver, l'on se servira d'huile *d'Ypericum*, dans laquelle on ajoutera un peu d'onguent rosat, que l'on fera fondre ensemble, et mettra dans les plaies un peu chaude, qu'on pansera une fois chaque jour.

Goîtron.

Le Goîtron est une enfle qui vient

dessous la gorge, et enfle de façon à étouffer l'Animal.

Remede. Il faut tondre la laine, et graisser la dite enfle avec un quarteron de graisse de porc, dans laquelle on mettra deux onces de savon noir et pour trois sols d'eau de-vie, le tout bouilli ensemble, graisser une fois le jour jusqu'à guérison.

Gobbes.

Ce qui est apellé ainsi, est une petite pelote plate, large d'un pouce par le milieu, et pointue des deux bouts, qui est indigeste et quelquefois empoisonnée; elle reste ordinairement dans la mulette, ou en bouche l'entrée ou la sortie, ce qui empêche de passer les immondices, et fait périr le Mouton: les symptômes que donne le Mouton engobbé, sont qu'il cesse de man-

ger, regarde en haut, et fait un peu le haut dos. Je ne dirai point la maniere de composer ccs sortes de maléfices et empoisonnemens, crainte qu'il ne soit encore des Malfaiteurs et Empoisonneeurs : je me contenterai de donner la connoissance d'un breuvage, pour aider à faire passer et digérer celles qui ne sont qu'indigestes.

Breuvage. Six blancs d'œufs, dans lesquels ajouter pour quatre sols d'huile d'olive et le tiers d'une cassolée de poudre à tirer, le tout battu ensemble et le lui faire avaler ; répéter vingt-quatre heures après s'il est besoin.

De la Verolle pouacre, ou mauvais Museau.

Tous ces maux viennent à la tête et sur le nez, la même graisse les guérit ; observez que quand le mal est en

croûte, il faut le grater avec un couteau avant que de graisser, sans cependant faire beaucoup saigner.

Graisse. Dans une livre de graisse de porc une once de vif-argent incorporé, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible, après quoi y ajouter une demi-once de verd-de-gris ; deux onces de blanc de céruse et deux onces de mine de plomb, le tout en poudre, que l'on incorporera avec la Espatule, et graisser de suite : s'il est besoin, on pourra graisser une seconde fois au bout de huit jours, ce qui arrivera rarement, ou la graisse ne seroit pas bien faite : il est à remarquer que si le mal est trop invétéré, vous le graisserez avec de la friture de poisson, avant que de répéter le remede ci-dessus, pour donner plus de facilité à enlever les croûtes qui seroient formées.

Meurtrissures des Chairs, Muscles au Vaisseaux sanguins.

Pour les Meurtrissures occasionnées par coups ou dentures de chiens, auxquelles il n'y a point d'ouverture qui laisse épancher le sang qui y survient, et qui tourne en corruption, il faut, auparavant tout, calmer la partie irritée, et aider la circulation du sang qui est empêchée, par le moyen du Beurre ci-dessus page 27; et dans le cas où les matieres seroient formées, ou qu'il y auroit amas de sang corrompu, il faudroit faire ouverture, et graisser la partie avec de l'eau-de-vie, du savon noir et du beurre frais, parties égales bouillies ensemble.

Loupes et Enflures.

Il survient des Enfles qui se nomment Loupes, vu que ce qu'elles contiennent

tiennent n'est ni pus, ni eau rousse, mais une humeur racornie, ce qui n'est point douloureux, et négligé, peut augmenter considérablement.

Remede. Il faut ouvrir la peau en quatre, et extirper la grosseur avec le bistouri ; ensuite panser la plaie avec lierre terrestre, berle d'eau et bardane parties égales pilées ensemble avec un peu de sel. Quant au autres Enfles qui paroissent ne contenir que du pus ou de l'eau rousse, on leur fait ouverture pour donner lieu à la matiere d'avoir cours ; après quoi seringuer dans la plaie de l'eau de Cynoglosse, ci-dessus page 63, jusqu'à guérison.

Castration par ligature.

Quand un Mouton a servi de ran, il n'est plus tems de le châtrer de la même maniere qu'étant Agneau ; il faut le lier de la maniere suivante.

Opération. Il faut prendre environ trois pieds de ficelle, une fois plus grosse que du fouet, attacher à chaque bout une bûche de bois de grosseur du doigt et longue de trois pouces, pour donner aisance de tenir et serrer ladite ficelle, qu'il faudra graisser pour la rendre plus coulante; ensuite abattre le mouton sur le dos; et mettre un homme devant, et un autre derriere, tous deux assis par terre: alors l'Opérant fera descendre, le plus qu'il est possible, la peau des testicules, c'est-à-dire n'en laissera autour que ce qu'il faut pour les contenir, et les comprimera en remontant: il faut lier au ras au dessous à nœud simple, avec la ficelle, que les deux hommes serreront bien, en tirant l'un contre l'autre; faisant ensuite un second nœud double, puis après couper les deux bouts de ficelle restants, et couper

avec un rasoir les testicules par la moitié de travers ; il faut avoir soin de laisser le mouton deux ou trois jours à la bergerie, après lesquels on mettra du tarc chaud sur le mal ; ensuite laisser aller ledit Mouton à la plaine avec les autres.

TRAITÉ

Des Maladies des porcs

DE LA BOSSE.

LA Bosse est une enfle inflammatoire des glandes du gosier, qui par conséquent vient sous la gorge, ce qui se communique.

Remede. Il faut fendre l'enfle par éguillettes larges de cinq quarts de pouce, prenant garde au gosier; faire les ouvertures avec un rasoir, et qu'elles soient plus profondes dans les côtés; après on remplira lesdites ouvertures de sel menu, graisse de porc ou vieux oing; on

aura soin de tenir la plaie pendant trois jours envelopée, et panser une fois par jour jusqu'à guérison.

Des Soies.

L'on connoît qu'un Porc a les Soies par une toufe de poils qui paroît au dehors du col, vis-à-vis du gosier, et qui alors ne peut plus manger, parce qu'il y a une autre petite toufe de poils dans les chairs jusqu'au gosier, ce qui forme au dehors et au dedans un petit rond comme une fistule; ce n'est cependant autre chose que lesdites toufes de poils et il ne s'y forme point de pus.

Opération. Il faut, avec un aiguille, enfilée de fil double, le passer deux fois, c'est-à-dire, faire un arriere point sur le rond où est ladite toufe de poils, pour après soulever doucement, par le moyen de ce fil, et couper tout autour avec

le bistouri, prenant garde de couper la toufe de poils qui est au dedans, que l'on gratera peu à peu tout autour, en descendant, pour l'avoir en entier, après quoi l'on mettra dans la plaie du sel menu et de la graisse de porc une fois par jour, pendant deux ou trois jours seulemet.

DES PLAIES EN GÉNÉRAL,

Ainsi que de la Gourme.

LES Plaies des Porcs se pansent toujours avec sel, comme pour une morsure de chien ou de loup : il faut force sel pour arrêter le venin, avec graisse de porc, blanc de poireau ou quelques simples, telles que le lierre terrestre,

grande éclaire ou bardane, toujours pilées avec sel ; ainsi il suffit à toutes plaies de les panser avec sel menu et graisse de porc, et quand on voit qu'il n'y a point de pus, l'on couvre la plaie de tarc chaud, dans lequel on mettra du sel.

La Gourme n'est autre chose que des apostumes qui leur viennent aux cuisses ou aux jambes étant jeunes ; il faut les ouvrir avec le bistouri lorsqu'elles sont mûres pour en faire sortir le pus, et mettre dedans du sel et de la graisse de Porc.

Enfles, Coups, ou Meurtrissures.

Quand un Porc reçoit quelque coup violent, qui rompt quelques vaisseaux, cela occasionne un grand gonflement dans la partie, comme aussi étant mordu d'un chien, et que le sang ne s'épanche point au dehors, ce qui

occasionne une Enfle bien douloureuse, ainsi que les nerfs blessés.

Remede. Un quarteron de graisse de porc, trois onces de savon coupé menu, la plus petite mesure d'eau-de-vie et un quarteron de tarc, le tout bouilli ensemble, en graisser chaud une fois le jour jusqu'à guérison.

Du Ladre.

L'on connoît le ladre par la langue avec les doigts, étant vacillant quand on le touche; ce n'est autre chose qu'une petite vessie pleine d'eau, ou une espece de chyle blanc, qui se trouve, quand on débite un Porc, dans le maigre et non dans le gras: il y en a qui en ont plus ou moins; ceux qui en ont beaucoup, la viande fait la soupe blanche. Ce mal doit garantie, si bien, que presque dans tous pays, la viande

est confisquée et jettée à l'eau, excepté en Flandre, et dans la ville de Dieppe, où l'on ne diminue qu'au sol pour livre du prix de la vente des gras et deux sols pour livre aussi du prix de la vente des maigres.

Il y en a qui prétendenr que faisant manger aux Porcs ladres une once de foie d'antimoine par jour, pendant un mois dans du son ou de la farine d'orge, qu'ils guérissent radicalement du ladre, c'est ce que je n'ai point expérimenté.

Des Avives.

Les Avives des Porcs sont sujettes à s'apostumer : un Porc qui a mal aux avives ne mange presque point, fait le haut dos, est tremblant.

Opération. Il faut lui coucher l'oreille le long de la ganache entre le

col et la tête, et où tombera la pointe de l'oreille, là sera l'Avive de chaque côté ; il la faut ouvrir en descendant, de près de deux pouces et demi de long avec le bistouri, après quoi gratter avec la pointe d'un couteau dans ladite ouverture, de laquelle l'on fere sortir du gravier, et même du pus, s'il y a plusieurs jours qu'il soit pris.

Remede. L'on mettra dans la plaie, après l'avoir bien grattée, sel menu et de la graisse de porc une fois par jour, cela pendant trois ou quatre jours seulement.

Mal dans le corps.

Ces Animaux sont aussi sujets à avoir mal dans le corps, non par indigestion, mais par tranchée ou venin, ayant mangé quelque bête venimeuse. Symptômes : ils ne mangent point, se tien-

nent presque toujours couchés, et ont quelquefois le ventre gonflé.

Remede. Il faut leur faire prendre six onces de Beurre frais, dans lequel l'on aura incorporé une cassotée de poudre à tirer et deux têtes d'ail ; pilez le tout ensemble, et répétez la même chose douze heures après s'il est besoin.

REMEDES EXPÉRIMENTÉS

Pour les Chevaux.

IL est inutile que je m'étende beaucoup à ce sujet, M. de Garsault s'y est assez étendu, ainsi que plusieurs autres; je me contenterai seulement de donner la connoissance de plusieurs Remedes que j'ai expérimentés, qui n'ont été donnés par aucuns Auteurs.

Gourme.

Quand un Poulain enfle beaucoup sous la gorge, pour jetter sa gourme, il n'y a point de meilleur Remede que le savon mou chaud, graisser une fois chaquejour, et tenir l'enfle couverte d'un morceau de peau de mouton, la aine en en dedans, il guérira bien plutôt

qu'avec l'huile, laurier et populeum; remarquez que si c'est une gourme qui fait apostume en plusieurs endroits du corps, il faut graisser avec l'onguent de basilicum chaud, ainsi que les enfles apparoissantes, qui ne sont point douloureuses.

Tension des Nerfs, Coups de pieds, Meurtrissures et Descente de Boyaux.

Le Beurre composé ci-devant page 27, est très-bon pour guérir ces accidens, le faisant chauffer et graisser deux fois le jour jusqu'à guérison.

De la Morve.

Quand on soupçonne des Chevaux être morveux, pour la sûreté et vraie connoissance d'icelle, et même la guérison de ceux qui étant soupçonnés l'être, ne le seroient point.

Remede. Dans une chopine de vin blanc faire bouillir une jointée ou deux poignées de feuilles ou fleurs de tussilage ou pas-d'âne, qui, après être coulé, sera donné en breuvage au Cheval, cela répété deux jours de suite; et pour le troiseme jour, vous donnerez le breuvage suivant: un quarteron de beurre frais mis en friture, c'est-à-dire le faire noircir; sitôt retiré du feu, y ajouter une petite mesure d'eau-de-vie, et autant de bon vinaigre de vin ainsi que pour deux liards de poivre blanc; ce breuvage sera donné par les nazeaux à jeun, et une heure après l'on donnera à manger au Cheval par-terre, afin de donner occasion à la Morve de s'épancher; le lendemain et jours suivans il lui faudra donner des feuilles de rue vertes ou seches dans son avoine, et cela pendant trois ou quatre jours; chaque fois qu'il man-

gera l'avoine l'on aura soin de le changer d'écurie, ou de bien laver la mangeoire et le ratelier avec de l'eau et chaux vive; j'en ai vu beaucoup guérir que l'on croyoit être morveux: ceux qui ne guérissent point avec ces Remedes, on les peut faire tuer, avec certitude qu'ils sont ulcérés aux poulmons, ce qui est incurable.

De la Taupe.

L'opération de la Taupe se fait comme il est dit dans le pansement des Vaches ci-devant page 19: observez que l'on peut s'éviter de couper avec un rasoir quand la Taupe est sur le col ou sur le garot, mais non sur le sommet de la tête, en mettant une botte de chaque côté qui la fera tomber en pourriture.

Opération. L'on percera deux trous dans le haut de ladite Taupe, l'un

d'un côté, l'autre de l'autre, entre cuir et chair, de la profondeur de deux pouces et demi, après quoi il sera lié avec du fil dix allumettes cinq à cinq, desquelles l'on aura coupé les bouts ensoufrés, puis étant les deux petits paquets apellés bottes, bien mouillés de salive, on les saupoudrera de la poudre suivante; sçavoir, pour six liards d'arsenic calciné, y ajouter pour six liards de camphre, réduits ensemble en poudre fine, après avoir bien saupoudré les deux susdites bottes, on les mettra dans les deux trous que l'on a fait sur la Taupe du Cheval, et quand elle sera tombée en pourriture, ce qui arrive souvent en trois jours, l'on coupera les lambeaux s'il y en á qui pendent, et l'on pansera les plaies avec eau de Cynoglose ou langue de chien indiquée ci devant page 63, sur la fin l'on y mettra de la poudre à dessécher ci-devant page 22.

De l'Ecart manqué, le guérir.

Il y a beaucoup de Maréchaux, qui, pour Ecarts, ne font que graisser l'épaule du Cheval, ce qui ne peut tirer ni diminuer les glaires qui se forment tròp promptement, ou sont formées entre l'épaule et le coffre du Cheval, ce qui est la cause que le plus souvent ils ne réussissent point à la guérison des écarts : quand il y auroit un an que l'on auroit manqué de guérir un Ecart, cela est encore possible au moyen d'une botte que l'on place à l'air du côté où est l'Ecart ; cette botte se compose de la maniere suivante ; sçavoir, des dernieres poussées de maronier d'Inde fendues, semblables à des allumettes deviron deux pouces et un quart de long, en lier cinq petites bûches ensemble avec un peu de fil d'un bout à l'autre,

que l'on mettra tremper pendant vingt-quatre heures dans du jus d'une simple nommée *tithymale*, qui aura été pilée et èxprimée avant.

Opération. Quatre à cinq pouces au-dessus de la veine des aires, entre le poitrail et le gros de l'épaule, pinçant la peau, on fera une incision avec les flammes ou le bistouri, de sorte que l'on puisse y passer le bras des pinces à ferrer ou un petit bâton de la même grosseur, l'introduire entre cuir et chair, en descendant, de la profondeur de viron trois poces et demi, dans lequel trou l'on mettra la botte aprêtée, en y versant aussi un peu du jus dans lequel elle a trempé; cela occasionnera une enfle assez considérable, et fera couler continuellement des eaux, ce qu'il faut laisser agir pendant quarante-huit heures; après quoi faire ouverture au bas de l'enfle, afin que l'amas du

pus s'écoule, et que la botte s'en aille; on seringuera par l'ouverture d'en haut, avec une seringue à injection, de l'eau de cynoglosse, ci-devant indiquée page 63, de sorte que la plaie soit bien lavée, et qu'il en sorte plusieurs fois par l'ouverture d'en bas: l'on pansera de cette maniere deux fois le jour jusqu'à guérison, ce qui ne tardera pas, s'il manque du poil aux endroits des ouvertures, après qu'elles seront guéries, on les frottera de miel chaud deux ou trois fois en différens jours.

Des Crevasses, Mules traversieres ou Jambe gorjée.

Le même Remede guérit ces trois sortes de maux.

Remede. Il faut faire de la bouillie, à proportion que le mal est grand, avec de la farine de froment, de l'eau,

de la graisse de porc et des blancs de poireaux pilés, que l'on apliquera avec des étoupes sur le mal; répéter ceci trois jours de suite, tenant le mal enveloppé, après lesquels la dureté sera ramollie, et l'enfle dissipée; il suffira après, laissant le mal sans l'enveloper de le graisser une fois avec le composé qui suit pour les eaux aux pieds, ce qui desséchera, et guérira radicalement les Crevasses ou Mules : il est à observer qu'il faut se garder de mettre les pieds du Cheval à l'eau jusqu'à guérison.

Des Eaux aux Pieds.

On laissera couler lesdites Eaux jusqu'à ce qu'elles sentent mauvais, après quoi l'on tondra le poil et fera le Composé qui suit ;

SAVOIR:

Un quarteron de verd-de-gris.
Un quarteron de mine de plomb.
Un quarteron de blanc de céruse.
Une once de litharge d'or.

Et un grain de sublimé corrosif, le tout ensemble reduit en poudre; puis prendre un livre de miel que l'on fera bouillir dans un pot devant le feu, ensuite ajouter lesdites poudres, remuant toujours, crainte que le tout ne s'enfuie; l'ayant retiré du feu, graisser chaud avec un morceau d'étoffe, laissant le mal sans l'enveloper, et se garder bien de mettre les pieds du Cheval à l'eau pendant trois ou quatre jours; observez que la dose est pour quatre pieds, et que s'il y en a moins d'infirmes, l'on diminuera ladite dose à proportion : deux jours après avoir

fait le pansement, il faut saigner le Cheval à la jugulaire, et lui faire prendre le lendemain un breuvage pour expulser par les urines les humeurs qui pourroient se renfermer dans le corps.

Breuvage. Un chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne est la meilleure, que l'on passera dans un linge, mettant ensuite dedans trois onces de poix résine pilée et passée au tamis fin, le laissant tremper douze heures, après lesquelles y ajouter une once d'antimoine cru aussi en poudre, ensuite le faire prendre ; l'on répétera ce breuvage deux jours après sans saigner davantage.

Indigestion d'Eau et Tranchées telles qu'elles soient.

Je puis assurer de n'avoir jamais vu manquer la réussite d'un de ces remedes que l'on donne pour indigestion d'eau

et pour Tranchées de telle espece qu'elles soient.

Remede. Un demion d'huile de rabette, que l'on fait chauffer dans une poële à frire en trois reprises aussi chaude comme de la friture, la laissant un peu refroidir par intervalle, que l'on fera prendre tiede au Cheval, le laissant tranquille dans l'écurie.

Autre Remede. Etant pressé par le mal trop violent, et au défaut d'huile de rabette, l'on donnera dans une chopine d'urine d'homme une cuillerée d'essence de térébenthine ou d'huile d'aspic, ce qui est aussi fort bon, mais cuisant un peu le gosier; faites tousser le Cheval pendant trois semaines, cependant il ne lui en arrive rien de fâcheux.

Javart encorné, étant trop difficile à faire décharner.

Prendre trois gros de sublimé cor-

rosif, trois gros d'arsenic jaune ou réagal, trois gros de camphre, deux gros d'alun, le tout en poudre fine, que l'on mêlera dans une verrée de jus de l'herbe appellée tithymale, et ensuite en incorporer un quart dans suffisante quantité de blancs de poireaux pilés, et mettre le tout ensuite sur des étoupes, enveloper le pied, et un linge par dessus; panser de la même maniere tous les jours jusqu'à ce que le javart soit décharné, ce qui arrive souvent dans l'espace de trois jours; l'on aura suffisamment du composé, en ce qu'il y en a pour quatre jours, si ce n'est le blanc de poireau, qu'il faut piler chaque jour que l'on en a besoin; le javart étant bien décharné, il faudra dessécher la plaie avec la poudre à dessécher ci-devant page 22; laissant le mal sans envelope.

Remede.

Remede certain pour la Gale.

Il faut saigner les Chevaux la veille du jour que l'on veut faire la friction, et les bien étriller avant de graisser.

Dose pour un Cheval.

Prenez deux onces de vif-argent.

Une demi-once de verd-de-gris.

Deux onces de blanc de céruse.

Deux onces de mine de plomb, réduire ces trois dernieres drogues en poudre fine, et commençant par bien incorporer le vif-argent dans une livre de graisse de porc froide, avec la main, dans un plat, pendant deux ou trois heures, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vif-argent soit imperceptible; après quoi l'on incorporera aussi lesdites poudres; et l'on fera friction par tout

le corps, excepté la mammelle ou testicules, avec un morceau d'étoffe, frottant bien, et graissant peu épais : observez qu'il faut graisser au soleil en été, et au feu en hiver, ou échauffer fortement l'écurie ; on les peut mettre au travail le lendemain, si l'on veut, mais cependant qu'il ne pleuve point dessus pendant quatre jours, et que l'on soit huit jours sans les étriller.

Vieux maux dans toute la capacité de la Jambe, depuis la Cuisse jusqu'au Sabot.

Quand un Maréchal a manqué la cure, soit sur les jointures ou ailleurs, et que la partie reste douloureuse, et même gonflée, le composé ci-après réussit souvent, pourvu que le feu n'ait point été mis sur la partie malade.

COMPOSÉ.

Deux onces de térébenthine fine de Venise

Une once d'huile de mille-pertuis, dit Ypericum.

Une once d'huile de pétrole.

Deux gros d'orchanette en poudre.

Et la grosseur d'une grosse noix de cire jaune, faisant fondre le tout ensemble sans bouillir, et graisser chaud deux fois le jour.



DISSERTATION

Sur la Maladie des Chevaux qu'on nomme la Morve.

LES Animaux abandonnés à eux-mêmes sont sujets à peu de Maladies; les excès et les maux qu'ils produisent, leur sont également inconnus; mais ceux qui sont destinés à être pour ainsi dire, domestiques de l'homme, paient ordinairement les charges de cette société, par les Maladies plus ou moins nombreuses qu'elle entraîne nécessairement avec elle.

Le Cheval est peut-être de tous les Animaux domestiques, celui qui s'y

trouve le plus souvent exposé, les travaux pénibles et forcés auxquels on l'emploie, le froid auquel il est souvent exposê, lorsqu'une agitation violente vient de l'échauffer, et mille autres accidens qu'il seroit trop long de décrire, sont pour lui la cause d'une infinité de Maladies.

Une des plus à craindre, est celle qu'on nomme la *Morve*, elle est d'autant plus redoutable, qu'elle avoit toujours été regardée comme incurable, et qu'elle a la funeste propriété d'être contagieuse, ce qui obligeoit de faire tuer, sans distinction, tous les Chevaux qui en étoient attaqués.

Une si horrible maladie méritoit bien qu'on fît les derniers efforts pour en trouver le remede, mais ces efforts avoient toujours été inutiles, ce n'est que depuis assez peu de tems qu'on commence à pouvoir espérer d'y réus-

sir, et il ne sera peut-être pas inutile de remettre ici sous les yeux du Lecteur, les tentatives qui ont été faites sur ce sujet, avant que de parler des observations de M. Malouin, desquelles nous avons à rendre compte: nous allons essayer d'en présenter le tableau.

En 1749, M. la Fosse, Maréchal des écuries du Roi, présenta à l'Académie un Mémoire, dans lequel il fait voir que la Morve, qu'on avoit crue jusqu'alors une Maladie des visceres de l'Animal, étoit un vice purement local, qui attaquoit la membrane pituitaire, il apuya son opinion sur l'ouverture de plusieurs Chevaux morveux, dans lesquels cette membrane, et particulierement la partie qui revêt les cornets du nez, étoit enflammée, tuméfiée, ulcérée et comme chancreuse, et les glandes sublinguales dures et engor-

gées, ce qu'on exprime, en disant que les Chevaux sont glandés, quoique les poumons et les autres visceres de ces Animaux fussent sains ; il fit plus : pour faire voir que la Morve étoit un vice purement local, il entreprit de la donner à des Chevaux bien sains, et il y réussit, en leur seringuant dans les narines une liqueur corrosive, qui pût enflammer la membrane pituitaire, les Chevaux devinrent morveux et glandés, soit des deux côtés, soit d'un seul, selon que l'injection avoit été faite par les deux naseaux ou par un seul ; il ajouta que l'exercice de son art lui avoit offert une très-grande quantité de circonstances dans lesquelles la Morve étoit venue, à la suite de coups portés sur le nez de l'Animal.

Le traitement proposé par M. la Fosse, étoit absolument conforme à ce systême ; il n'admettoit aucun remede

interne, et portoit seulement ses vues sur le dérangement survenu dans la membrane pituitaire, qu'il attaquoit par des injections vulnéraires, détersives, en un mot, appropriées à la Maladie; et même pour se faire jour dans les occasions où il étoit nécessaire, il n'hésitoit point à pénétrer dans les cavités osseuses dont nous avons parlé, par le moyen du trépan, à l'aide duquel il y faisoit les ouvertures et contr'ouvertures nécessaires pour l'écoulement de l'humeur et des injections; il a fait voir, même par plusieurs expériences faites en présence des Commissaires de l'Académie, que ces ouvertures n'étoient ni mortelles, ni dangereuses.

Il semble qu'on puisse légitimement inférer de ce que nous venons de dire, que la Morve est, comme le prétend M. la Fosse, un vice pu-

rement local. Voici cependant d'autres observations qui semblent la remettre dans la classe des Maladies humorales.

Les fonctions que M. Malouin exerce à la Cour, l'ayant mis à portée d'examiner plusieurs Chevaux des écuries du Roi, atteints de cette Maladie, il entreprit de suivre cet objet intéressant, et voici le résultat de ses expériences qu'il a communiquées à l'Académie.

Le premier pas qu'il fit dans cette recherche, fut d'employer l'examen anatomique; plusieurs Chevaux morveux depuis plus ou moins long-tems furent ouverts; le cerveau dans tous se trouva sain; mais la membrane pituitaire étoit toujours rouge, plus épaisse et plus lâche que dans l'état naturel, et plus ou moins garnie d'une matiere semblable à celle qu'avoient jetté les

Chevaux : elle n'étoit pas également affectée dans tous : dans les uns, il n'y avoit qu'une partie de cette membrane qui portât le caractère de la Maladie ; dans d'autres, elle étoit totalement viciée et ulcérée : le voile du palais étoit le plus souvent affecté, et il paroissoit même, dans un grand nombre, que c'étoit de cette partie que découloit principalement la Morve.

Dans presque tous, les poumons étoient malades, et plus ou moins remplis de tubercules et de petits abcès remplis de la matiere de la Morve; souvent le foie avoit de grandes taches blanches, sur-tout à sa partie convexe ; et sous ces taches, on trouvoit presque toujours des abcès semblables à ceux du poumon, et remplis de la même matiere : quelquefois le mésentere, les reins, le pylore et la trachée artere en étoient attaqués ; mais

très-rarement l'œsophage, l'estomac, les intestins et la rate participoient à la maladie.

Plus la Maladie étoit ancienne, plus il y avoit de ces parties attaquées : dans ceux qui n'étoient malades que depuis peu de tems, on ne trouvoit que la membrane pituitaire viciée ; mais dans ceux qui l'étoient depuis long-tems, on trouvoit toujours d'autant plus de visceres attaqués, qu'il y avoit plus de tems que le mal avoit commencé.

Muni de toutes ces connoissances, M. Malouin engagea M. Servier, Maréchal de la petite écurie, à demander qu'il lui fût permis de traiter des Chevaux attaqués de la Morve, et les expériences, dont nous allons donner le précis, ont été faites sous les yeux et par les ordres de M M. les Ecuyers du Roi.

Le premier sujet, sur lequel elles

furent tentées, étoit un Cheval de selle, âgé d'environ dix ans, glandé du côté droit, ou hors le montoir, et jettant une Morve très-fétide par la narine du même côté, qui étoit elle-même attaquée et chancreuse.

On donna à cet animal, une fois par jour, de l'œthiops antimonial inventé par M. Malouin (*), et une fois de la pervenche hachée et mêlée avec du son; on le mit à l'usage d'une eau blanche faite avec de la pâte levée; on fit trois trous de trépan pour pénétrer dans les sinus, et pour injecter par ce moyen la membrane pituitaire, d'abord avec la décoction d'aristoloche, ensuite avec l'eau vulnéraire, et sur la fin du traitement avec l'esprit de vitriol; on le pur-

(*) *Voyez* Hist. 1750 pag. 105, et la Chimie médecinale de M. Malouin, tom. II, pag. 169.

gea tous les huit jours; on fit une incision pour découvrir la glande tuméfiée qui ne cédoit pas aux remedes, et on y appliqua un caustique qui la fondit; on le promena au soleil, et on observa de le bouchonner très-souvent lorsqu'il étoit à l'écurie.

Au bout d'environ quatre mois de ce traitement, le Cheval n'avoit plus aucun signe de Morve, et on cessa de lui continuer les remedes, quoique M. Malouin fût d'avis de n'éloigner les purgatifs que peu-à-peu, pour mettre l'Animal à couvert de toute récidive; mais trois mois s'étant encore écoulés, et le Cheval ayant été jugé très-sain, et ayant même repris de l'embonpoint, on le remit au travail, qu'il soutint très-bien pendant trois mois, et qu'il auroit probablement soutenu plus long-tems, si le bien du service n'avoit engagé MM. les Ecuyers à le faire tuer,

pour juger, par l'ouverture de son corps, de l'effet des remedes : on en trouva toutes les parties saines, à l'exception de la membrane pituitaire du côté droit, duquel le Cheval avoit jetté, qui parut encore un peu enflée et imbue d'une humeur de morve, ce qui marque que ce Cheval n'étoit pas à couvert de récidive, et qu'il auroit eu réellement besoin de la continuation du traitement que M. Malouin vouloit qu'on lui fît.

Le second Cheval, qui fut soumis aux expériences, étoit âgé de douze ans ; il étoit poussif, et battoit du flanc depuis long-tems ; il étoit glandé du côté du montoir, et il jettoit par le naseau de ce même côté une Morve très-fétide.

Il fut traité, comme le premier, avec l'œthiops antimonial et la pervenche ; mais on ne lui fit aucun trou de trépan,

aucune injection, ni aucune fumigation par les naseaux; on ne fit aucune incision sur la glande, et on n'y appliqua aucun caustique; on le purgea seulement d'abord de huit en huit jours, puis de quinze en quinze, et enfin on éloigna les purgations insensiblement.

Ce traitement a suffi pour que le cheval ait cessé de jetter et de battre du flanc; la respiration est devenue libre, et il n'a plus toussé; en un mot, on l'a jugé guéri de la Pousse et de la Morve, et au bout d'environ six mois on l'a remis à travailler avec les autres Chevaux de l'attelage du Roi, dont il fait partie, et c'est actuellement celui de tous qui fatigue le plus, étant chargé du Postillon; la seule précaution qu'on ait prise, est de le purger de tems en tems, et M. Malouin a obtenu qu'on la continuât, et que ce Cheval ne fût jamais réformé, pour voir ce qu'il en arrivera.

Le troisième Cheval étoit morveux au dernier degré, les os mêmes de la tête du côté droit étoient tuméfiés; il étoit glandé, et jettoit de ce côté une morve très-fétide, roussâtre, et souvent mêlée de sang; la narine étoit chancreuse; et pendant qu'on le traitoit de la morve, il fut attaqué du farcin.

On fit à ce Cheval trois trous de trépan, et on injecta les sinus avec une liqueur vulnéraire; on lui fit prendre de la poudre d'aristoloche et de la pervenche, un peu d'œthiops antimonial, et il fut purgé quelquefois.

L'usage de ces remedes fit assez promptement disparoître le farcin; mais la Morve tint bon, et ne se dissipa jamais entierement; elle diminua cependant, et devint de bien moins mauvaise qualité: lorsque le Cheval a commencé à jetter moins du côté droit, il

a jetté du côté gauche, et a continué à jetter des deux côtés, sans jetter cependant pour cela davantage ; au contraire la quantité étoit moindre ; il a même été plusieurs jours sans jetter, et la Morve, sur-tout vers la fin du traitement, étoit devenue blanche, moins épaisse, et sans mauvaise odeur; la glande du côté droit fut attaquée par un caustique qui en fit sortir une liqueur purulente, semblable à de l'eau de savon;les os qui étoient tuméfiés,revinrent dans leur état naturel ; seulement les purgatifs ayant été négligés pendant quelque tems, il parut au jarret gauche une enflure, qui se dissipa par l'usage de ces remedes ; l'Animal même avoit repris de l'embonpoint.

Malgré cela, la guérison de la Morve n'avançoit point ; le Cheval étoit dans les remedes depuis deux ans, et la derniere année n'avoit paru procurer aucun soulagement : MM. les Ecuyers ju-

gerent à propos de le faire tuer, et voici ce que M. Malouin observa à l'ouverture de son corps, qui fut faite en sa présence.

La tête paroissoit dans son état naturel, excepté au côté droit, où les sinus zygomatiques et maxillaires étoient encore imbus de l'humeur de Morve, et où la tubérosité même de l'os maxillaire en étoit pénétrée; il y avoit un reste de glande adhérent à la ganache, le lobe droit des poumons étoit intérieurement rempli de tubercules, et extérieurement parsemé de taches bleuâtres : il y avoit un petit abcès à la rate; le reste du corps étoit parfaitement sain.

Ces observations semblent replacer la Morve au rang des Maladies humorales, puisqu'elles offrent une guérison complète d'un Cheval morveux, opérée par les seuls remedes internes, et sans

aucunes injections qui pussent attaquer le vice local, et elles s'accordent en ce point avec les remarques qu'avoit faites M. Malouin à l'ouverture des Chevaux qu'il avoit précédemment disséqués.

Malgré cet accord, le sentiment qu'il appuie a été attaqué par M. la Fosse le fils, qui, dans un Mémoire qu'il présenta à l'Académie, et qu'elle a destiné à être imprimé dans le Recueil des Sçavans étrangers, persiste toujours à regarder la Morve comme un vice purement local. L'Académie, frappée de l'importance de cette matière, et persuadée de l'utilité de ces recherches, nomma des Commissaires, tant pour examiner l'Ecrit de M. la Fosse, que pour assister à l'ouverture qu'il se proposoit de faire de plusieurs Chevaux morveux.

Dans quatre Chevaux morveux, qui furent ouverts, il ne s'en trouva qu'un seul, sur le foie duquel on apperçut

quelques taches blanches, encore n'étoient-elles que superficielles; le reste des visceres de cet Animal, ainsi que tous ceux des trois autres Chevaux, étoient parfaitement sains : on n'observoit de vestiges de la maladie, que dans les sinus maxillaires et frontaux, et aux glandes sublinguales ou de la ganache; les poumons sur-tout parurent être absolument dans leur état naturel.

Comment concilier des faits qui paroissent aussi opposés que les observations que nous venons de rapporter le sont à celles de M. Malouin? Elles peuvent cependant être ramenées au même point de vue, en distinguant deux causes de Morve proprement dite, la premiere externe, qui agit immédiatement sur la membrane pituitaire, et l'autre procédant d'une Maladie préexistante, qui, en procurant l'écoulement d'une sérosité âcre par le nez, irrite

la membrane pituitaire, et y occasionne une inflammation. Les coups sur le nez, le refroidisement trop subit, une matière corrosive respirée ou injectée, seront au nombre des premieres causes, et cette espece de Morve doit être attaquée par les injections, les fumigations, etc.

La pulmonie, la gourme maligne, la courbature, le farcin, et mille autres especes de Maladies, peuvent être regardées comme causes de la seconde espece de Morve, et il est évident qu'on tenteroit inutilement de guérir celle-ci par des remedes topiques, puisque la cause subsistant toujours, la reproduiroit à chaque instant, et qu'il faut dans cette occasion détruire, avant tout, la Maladie qui en est la véritable source: c'est donc alors aux remedes internes qu'il faut avoir recours, et il doit arriver souvent que dans ce cas le vice local

se guérira de lui-même, lorsqu'on aura détruit la cause qui l'entretenoit; cette cause même, doit être assez commune, parce que la position du voile du palais, qui s'abaisse beaucoup dans le Cheval, oblige tout ce qui peut sortir de la trachée artere, d'enfiler la route des naseaux; d'où il suit que le moindre vice du poumon doit presque nécessairement se communiquer à la membrane pituitaire: les Chevaux attaqués de la Morve de la prèmiere espece, conserveront leur force et leur embonpoint; mais ceux qui seront affectés de la seconde, souffriront plus ou moins, et seront détériorés, à proportion de la force et de la qualité plus ou moins mauvaise de la Maladie qui en est la principale cause.

Mais ce qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est que la Morve de la première espece peut et doit affecter les visceres

de l'animal si elle dure long-tems; on sçait avec quelle facilité les vaisseaux sanguins repompent des matières purulentes, pour les aller reporter ailleurs sur les parties où le cours du sang est le moins vif. Il doit donc très-souvent arriver que la Morve même de la première espece exige, lorsqu'elle a duré quelque tems, les mêmes remedes que celle de la seconde, et peut-être seroit-il prudent d'administrer en même-tems et les topiques et les remedes internes; ce seroit assurer le succès des uns et des autres sans aucun inconvénient. Cette espece de métastase paroît même n'avoir pas été inconnue à Aristote, qui, en parlant de l'Ane, et décrivant une maladie de cet Animal qui ressemble beaucoup a la Morve, en distingue deux especes, dont une qui se borne à la tête, et qu'il ne regarde pas comme mortelle, peut, dit-il, le devenir si elle gagne le poumon. Il

Il résulte de tout ceci que les observations et les expériences de M. Malouin, quoiqu'en apparence très-opposées à celles de Messieurs de la Fosse, se peuvent pourtant concilier avec elles, qu'elles n'ôtent point à ces derniers le mérite et l'honneur d'avoir découvert le siége le plus ordinaire de cette Maladie ; mais les unes et les autres laissent encore entrevoir une longue suite d'observations nécessaires pour bien discerner les symptômes qui en caractérisent les especes, celles qui se peuvent guérir, celles qui sont incurables, et enfin les différens remedes qu'on doit employer, et qui doivent vraisemblablement varier autant que les Maladies qui peuvent causer ou accompagner la Morve : quoi qu'il en soit, la réussite complette fût-elle réservée à la posterité, on devra toujours aux travaux dont nous venons de rendre

compte, d'avoir mis les Physiciens et ceux qui s'occupent de la Médecine vétérinaire, à portée de combattre avec succès une Maladie qu'on avoit toujours jugé incurable, et qu'il seroit cependant si intéressant de pouvoir guérir, ne fût-ce que dans quelques cas particuliers.

EXPÉRIENCES

Faites au sujet de la Maladie des Chevaux nommée la Morve.

PAR M. MALOUIN.

Premier Avril 1761.

LE Cheval mérite d'autant plus d'attention, que c'est un des plus beaux et des meilleurs Animaux qu'il y ait, et que c'est en général le plus utile de tous ; mais il faut beaucoup de soins pour le conserver : il est très-sujet à être malade, tant par sa délicatesse naturelle, quoiqu'il soit fort, que par les exercices violens auxquels il est exposé pour le service de l'homme ; aussi dans tous les tems on a plus fait pour les Chevaux, et on s'est plus

occupé de leurs maladies que de celles de tous les autres animaux.

La Morve est, de l'aveu de tout le monde, la plus pernicieuse de toutes les maladies auxquelles sont sujets les Chevaux, puisqu'on l'a toujours regardée comme incurable : jusqu'à présent on n'a pas trouvé de remede sûr pour la guérir ; (*) ce qui la rend encore plus fâcheuse, c'est qu'elle est très-commune, parce qu'elle est contagieuse, et parce que les autres maladies longues des Chevaux, comme sont la pulmonie et le farcin, causent

(*) M. Bourgelat, Ecuyer du Roi, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, a dit, en parlant de la Morve : » Cette maladie, formidable et rebelle, que » jusqu'à présent on n'a pu vaincre. » *Elémens d'Hippiatrique*, tom. *II*, pag. 280, année 1753. Et M. de la Fosse, un des Maréchaux du Roi, dit : » qu'il est inouï qu'on ait jamais guéri un Cheval morveux ». *Traité sur le siege de la Morve, aprouvé par l'Académie en 1749, pag. 6.*

souvent la Morve, ou finissent par elle.

C'est une maladie chronique, le Cheval peut vivre très-long-tems morveux, même avec de l'embonpoint, jettant d'un des naseaux, quelquefois des deux, une matiere qui a donné le nom de *Morve* à la maladie. Cette matiere, qui dans les commencemens n'est que glaireuse, devient plus épaisse et blanchâtre, ensuite elle est grumeleuse et collante, puis elle devient jaunâtre ou verdâtre, et dans les derniers tems elle est roussâtre, et quelquefois mélée de sang.

Les Chevaux morveux sont aussi ce qu'on appelle *glandés*, c'est-à-dire, ils ont sous la mâchoire inférieure une, et quelquefois plusieurs glandes enflées, douloureuses et adhérentes à la ganache du côté de la narine d'où ils jettent; et ceux qui jettent des deux naseaux,

sont glandés des deux côtés : quelquefois aussi ils cessent de jetter d'un côté, et ils jettent de l'autre ; alors la glande du côté d'où ils cessent de jetter se fond, du moins en partie, et celle de l'autre côté d'où ils commencent à jetter, devient grosse, dure, douloureuse et adhérente.

L'humeur de morve acquiert avec le tems, dans le progrès de la maladie, une si grande âcreté, qu'elle corrode et ulcere les naseaux d'où elle coule ; et enfin elle devient si forte dans la suite, qu'elle pénetre les os mêmes, sur-tout les cornets du nez, dont le réseau est fort disposé à se pénétrer de cette humeur.

Lorsque la morve est parvenue à ce degré d'acrimonie, l'odeur en est très-fétide, et l'animal a perdu sa force et son enbonpoint ; il devient chancelant et hideux à voir lorsqu'il est prêt à mourir de cette longue maladie.

La maigreur extraordinaire, la foiblesse, et toutes les incommodités qui résultent de la mal-propreté et de la contagion de cette maladie, déterminent enfin à avancer la mort de ces Chevaux, ce qui se fait cependant à regret : on a toujours desiré ardemment de pouvoir remédier à cette fâcheuse maladie d'un animal qu'on chérit, et qui souvent est d'un grand prix.

Quoique les diverses tentatives pour guérir la Morve aient été inutiles, on n'a jamais regardé la chose comme absolument impossible, et dans ces derniers tems nous avons fait aux écuries du Roi de nouvelles expériences pour la guérir. Il y eut en 1759 beaucoup de Chevaux attaqués de la Morve ; Messieurs les Ecuyers du Roi, dont on connoît le zèle pour le service de Sa Majesté et pour le bien Public, prirent toutes les mesures que la prudence

peut inspirer en pareille occasion, afin d'arrêter les progrès de cette maladie, en profitant des lumieres de ce siécle; car, je le répete quoique cette Maladie ait toujours été regardée comme incurable en général, on n'a jamais été absolument convaincu qu'il fût impossible d'imaginer une méthode de la traiter, ou de trouver quelque remede plus efficace que ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

Tous les Maréchaux du Roi, et quelques-autres, furent consultés dans ce tems pour donner leur avis à ce sujet. Il y a entr'eux une grande différence de sentimens sur cette Maladie; les uns pensent que la Morve des Chevaux est produite par une corruption particuliere, par une humeur purulente qui se forme dans les vaisseaux mêmes, contenant les liqueurs du corps de l'Animal, qui peut con-

server de l'embonpoint, comme les hommes cacochymes peuvent avoir de l'embonpoint, et ceux qui sont de ce sentiment imaginent que cette humeur peut se déposer dans toutes les glandes, qu'elle se porte sur-tout dans celles de la tête, et particulierement dans la membrane pituitaire, ce qui fait que l'égoût ordinaire de la morve est par les naseaux.

Les autres au contraire regardent cette Maladie comme un vice local, comme un vice organique seulement, comme l'altération ou la corruption des parties solides d'un organe, comme un mal qui survient à une partie, le reste du corps étant sain à l'ordinaire dans le commencement; enfin il y en a qui disent que cet organe est le poumon, que la Morve est la pulmonie des Chevaux.

Quelques-uns prétendent que c'est

plutôt la membrane pituitaire, que les poumons ne s'affectent que dans la suite, et que le Cheval morveux devient enfin pulmonique par le progrès de la maladie. Il en est aussi qui croient que c'est tantôt l'une, tantôt l'autre de ces parties dans différens Chevaux; dans quelques-uns la membrane pituitaire, dans d'autres les poumons; et ces Maréchaux prétendent pouvoir décider, à la vue des Chevaux morveux, laquelle de ces parties est le siege de la Morve dans chaque Cheval, et ceux-là même sont du sentiment que la Morve est portée quelquefois, et sur la membrane pituitaire, et sur les poumons en même-tems.

Les Anciens ont cru, pour la plupart, que le siege de cette maladie étoit le cerveau; quelques-uns avec Solleysel, (*) ont dit que c'est une ma-

(*) *Voyez* le Parfait Maréchal, &c. part. premiere, Chap. XVIII.

ladie froide, dont l'origine est quelquefois la rate, presque toujours les poumons, rarement le foie ou les rognons.

Pour décider cette question, ou du moins pour répandre plus de lumiere sur cette maladie, et afin de procéder ensuite à la traiter avec connoissance de cause, il fut proposé et ordonné de faire tuer plusieurs de ces Chevaux. Je fus invité à être présent à l'ouverture des corps, pour aider à découvrir le siege de la Maladie, et pour, s'il étoit possible, en trouver le remede.

La Morve a, comme toutes les maladies, différens degrés. On prit des Chevaux qui étoient morveux depuis différens tems; de sorte qu'on en tua dans tous les divers degrés de Morve.

Nous vîmes le cerveau sain dans tous; nous trouvâmes au contraire que la membrane pituitaire étoit toujours plus

ou moins garnie d'une matiere de la même nature que celle qu'avoient jettée ces Chevaux avant leur mort; cette membrane étoit rouge, plus épaisse que dans l'état naturel, et plus lâche; elle n'étoit pas entierement ni également affectée dans les Chevaux; elle revêt, comme on le sçait, les parois de la cloison, les enfractuosités, tous les sinus et les cornets du nez : il n'y avoit à quelques-uns de ces Chevaux qu'une des parties de la membrane pituitaire, qui se trouvoit différente de ce qu'elle est dans l'état sain; dans d'autres au contraire, elle étoit totalement viciée et ulcérée : le voile du palais étoit aussi le plus souvent affecté; il paroissoit même dans un grand nombre que la Morve découloit sur-tout de cette partie.

Nous avons presque toujours trouvé aussi les poumons malades, et plus ou

moins garnis de tubercules et de petits abcès remplis de la matiere de la Morve.

Très-souvent le foie avoit de grandes taches blanches, sur-tout à sa partie convexe; et par l'examen que j'en ai fait, j'ai trouvé dans la plupart, sous ces taches, des abcès de la même matiere, ou d'une humeur qui lui étoit semblable.

Quelquefois le mésentere, les reins, le pylore et la trachée artere en étoient attaqués; plus rarement l'œsophage, l'estomac, les intestins et la rate en étoient imbus.

J'ai remarqué qu'il y avoit plus ou moins de cette partie qui fussent attaquées, et qu'elles étoient aussi plus ou moins affectées, selon les différens tems, et les différens degrés ou étoit la Maladie; que lorsqu'elle n'étoit que dans son commencement, il n'y avoit d'apparence de Morve que dans la membrane pituitaire, par où se filtroit

cette humeur dans la narine d'où elle couloit; qu'au contraire, lorsque la maladie avoit augmenté jusqu'à son dernier période, elle se manifestoit, non-seulement dans plusieurs parties de la tête; dans les poumons et dans le foie, mais qu'on l'appercevoit aussi, ou ses effets, dans toutes les parties du corps; de sorte qu'il paroît que cette maladie infecte successivement, d'abord la tête, ensuite les poumons, puis le foie, et enfin toutes les glandes des autres parties du corps. On observe que lorsque la maladie est parvenue à cette extrémité, presque toutes les membranes du corps du Cheval sont épaisses par l'humeur de Morve qui s'y est infiltrée; que quelques os même sont alors enflés par cette humeur qui les a pénétrés, et que les chairs sont consumées par elle.

Après cet examen anatomique, qu'il

fit publiquement et à plusieurs jours, chacun se crut autorisé, par ce qu'on y avoit vu, à persister dans son sentiment sur le siege de la Maladie et sur sa cause, ce qui n'est pas surprenant : les hommes ont coutume de voir différemment les mêmes choses, ou d'en tirer différentes conséquences, selon qu'ils sont différemment affectés.

Je me suis proposé de rapporter seulement dans ce Mémoire les faits que j'ai recueillis, pour servir à la connoissance et à la cure de la Morve des Chevaux, sans porter de jugement, du moins pour le présent, sur les différens sentimens touchant le siége et la cause de cette Maladie.

Je conseillai à M. Servier, Maréchal de la petite écurie du Roi, de demander à traiter un des Chevaux destinés à être tués, ce qui lui fu accordé. On visita de nouveau le

Cheval, qui lui fut abandonné, après que tous les Maréchaux furent convenus qu'il étoit bien morveux.

C'étoit un Cheval gris, âgé d'environ dix ans; il étoit glandé du côté hors montoir, d'où il jettoit, et il avoit cette narine chancreuse; enfin la Morve étoit puante, grumeleuse et collante; il étoit au reste dans le mauvais état où est un Cheval qui est morveux depuis long-tems.

Je conseillai de lui faire prendre chaque jour une fois de mon œthiops antimoniale, et une fois de la pervenche (*), de lui donner à boire de l'eau blanche, faite avec de la pâte levée au lieu de farine, comme on fait ordinairement; de lui seringuer dans la narine de la décoction d'aristoloche et ensuite de l'eau vulnéraire;

(*) *Pervinca angusti folia, flore aut purpureo, aut albo, aut cœruleo Clamatis Daphnoïdes antiquorum. Vinca-pervinca officinarum.*

d'appliquer sur la glande un emplâtre de diachylum gommé, du supuratif et des cantarides mêlés ensemble, et de le purger tous les huit jours. Je recommandai de le faire sortir tous les jours, le promenant à la longe au soleil et en un air sec, autant qu'on le pourroit, et de le bouchonner presque continuellement lorsqu'il étoit à l'écurie.

On commença le traitement de ce Cheval le 6 Juin 1759. Le Maréchal lui fit manger deux fois le jour de la pervenche hachée dans du son, il le purgea toutes les semaines ; il appliqua sur la glande du diachylum et du supuratif : il renonça dès les premiers jours à lui seringuer de l'eau vulnéraire dans la narine, parce qu'il falloit pour cela le mettre chaque fois dans le travail ; mais il imagina de lui faire trois trous de trépan au côté droit de la tête d'où il jettoit, savoir,

un au front, huit lignes au dessous de l'œil, un autre sur le côté, un demi-pouce au-dessous de l'œil, et le troisieme deux pouces au-dessous du premier, en droite ligne, et il passa par ce troisieme trou un seton, dont un bout sortoit par la narine : il découla par ce seton beaucoup de pus d'une grande puanteur. Le Maréchal seringua tous les jours de l'eau vulnéraire dans les deux trous supérieurs; et lorsqu'ils furent refermés, et que le Cheval cessa de jetter, il seringua dans la narine de l'esprit de vitriol, pour, disoit-il, dessécher tout-à-fait.

Pour ce qui est de la glande, elle dimuinuoit et renfloit irrégulierement et en différens tems, comme cela arrive ordinairement; l'emplâtre n'y fit rien de sensible : le Maréchal prit le parti de fendre la peau sur cette glande, et d'y introduire un petit morceau de

réagal, qu'il y contint avec de l'étoupe et un bandage. La glande se trouva consumée et la peau cicatrisée au bout de cinq semaines sans autre pansement.

Le Maréchal, après avoir ainsi traité ce Cheval, et après l'avoir purgé toutes les semaines pendant plus de plus de quatre mois, crut qu'il étoit inutile de continuer plus long-tems ce traitement, parce que ce Cheval n'avoit plùs aucun signe de Morve, ne jettant plus, et la glande étant dissipée; il lui fit donner de l'avoine et le remit à la nourriture ordinaire des Chevaux: ce fut dans le commencement d'Octobre 1759.

Au nouvel an suivant, l'Animal avoit repris son embonpoint naturel; les trous de trépan étoient remplis, et leur cicatrice, de même que celle de la glande, ne paroissoient point; en un

mot, il ne lui restoit plus aucun signe de Morve depuis trois mois, sept mois après le commencement du traitement. J'étois d'avis qu'après l'avoir purgé ainsi toutes les semaines, on ne cessât pas tout-à-fait et tout d'un coup de le purger : j'aurois souhaité qu'on l'eût gouverné comme un convalescent, après l'avoir traité malade, et qu'on l'eût repurgé, en mettant entre les purgations des intervalles qu'on auroit éloignés dans la suite par degrés, suivant l'expérience journaliere qu'on a de purger encore après la guérison dans les maladies d'humeurs. Je crus que ce Cheval seroit repris de la Morve, ce qui n'arriva cependant point : on le remit à travailler comme tous les autres Chevaux ; c'étoit un Cheval de selle.

Au mois d'Avril suivant, six mois après avoir cessé l'usage des remedes et

le régime,et trois mois après avoir été mis à l'épreuve par le travail, sans qu'il reparût aucun mal ni incommodité, tous les Maréchaux jugerent qu'il étoit parfaitement guéri ; je le crus moi-même ; cependant je regrettois toujours qu'on n'eût pas continué de le repurger quelquefois, je le dis souvent à Messieurs de Croismart et de Montfaucon; j'étois dans l'opinion que ce Cheval deviendroit dans la suite cacochyme, c'est-à-dire, mal-sain par humeurs, faute d'être purgé à propos.

Messieurs les Ecuyers jugerent que pour donner, ou pour augmenter les connoissances sur la Morve, il étoit utile de faire tuer ce Cheval qui avoit été morveux comme les autres Chevaux qu'on avoit tués et ouverts dans la Maladie, pour voir l'état du dedans de son

corps dans la guérison, ou dans le tems qu'il paroissoit guéri.

Ce fut le 3 du mois d'Avril 1760 qu'on en fit l'ouverture: on trouva toutes les parties en bon état, à l'exception du foie qui avoit quelques taches, mais sa substance paroissoit être saine: d'ailleurs il est rare que le foie des vieux Animaux, quoique sains, ne soit pas taché. Nous trouvâmes aussi que la membrane pituitaire dans la narine droite, d'où le Cheval avoit jetté, étoit plus épaisse que dans l'état naturel, ce qu'on ne doit pas attribuer seulement aux injections, qui étoient bien capables de l'avoir durcie, vraisemblablement l'humeur de la Morve avoit eu beaucoup de part à l'altération de cette membrane: nous la trouvâmes encore un peu imbue de cette humeur, qui n'avoit peut-être jamais cessé tout-à-fait de s'y déposer, mais qui

ne se filtrant plus qu'en petite quantité, ne pouvoit couler, elle se séchoit à mesure et se dissipoit insensiblement; d'où l'on peut conclure que quoique ce Cheval ne jettât plus depuis environ six mois, il n'étoit pas parfaitement guéri, et que tous les Chevaux morveux peuvent avoir été, et sont effectivement morveux quelque tems avant que de jetter.

Il y a lieu de croire que le Cheval dont je viens de raporter la Maladie et le traitement, auroit tout-à-fait guéri, si on eût continué plus long-tems les remedes qui l'avoient mis dans le bon état où il étoit lorsqu'on recommença à le faire travailler comme les autres.

Messieurs les Ecuyers du Roi sentirent la nécessité de pousser plus loin les recherches et les observations sur cette Maladie, en faisant de nouvelles expériences, c'est pourquoi ayant dans ce tems-là, au mois d'Avril, un Che-

val morveux au dernier degré, ils le donnerent à traiter au même Maréchal, (M. Servier) à qui ils en avoient déjà donné un second il y avoit environ un mois, c'est-à-dire, dans le commencement de Mars, avant qu'ils eussent fait tuer le premier.

Ce Cheval du mois de Mars 1760, est actuellement réputé guéri depuis sept mois, au lieu que celui du mois d'Avril suivant, qui est le troisieme qu'on a traité, n'est pas encore guéri, il est toujours dans l'usage des remedes dont je ferai le détail, après avoir rendu compte du traitement du second.

Ce second Cheval, qu'on regarde aujourd'hui, premier Avril 1761, comme guéri, est bai, âgé de treize ans, d'un tempérament facile à purger, et qui naturellement mange beaucoup; il avoit de la peine à respirer, il toussoit quelquefois,

quefois, et il battoit du flanc depuis long-tems; sa maigreur et sa foiblesse étoient grandes; il étoit glandé, et jettoit du côté montoir une Morve blanche, mais très-puante.

On a commencé à le traiter les premiers jours de Mars 1760. On lui a fait prendre de mon œthiops antimonial, et de la pervenche tous les jours; on l'a purgé tous les huit jours dans le commencement du traitement; dans la suite on a éloigné le tems des purgations : le Maréchal ne l'a point trépané, et il ne lui a point fait d'injection dans la narine, la glande s'est fondue sans caustique, et sans qu'on ait rien appliqué dessus. La cure a eu un succès prompt; le Cheval a cessé de jetter et de battre du flanc; la respiration est devenue libre; il a repris de l'embonpoint; on l'a repurgé; on l'a remis à la nourriture ordinaire, en lui redonnant de l'avoine;

et quinze jours après (six mois après qu'il a commencé à être médicamenté) on l'a remis à travailler, ce qu'il soutient bien depuis sept mois, et il est présentement en très-bon état.

L'autre Cheval qu'on a commencé à traiter environ un mois après, c'est-à-dire il y a un an, n'est pas encore guéri, mais il ne jette que peu présentement ; il est d'un tempérament très-difficile à purger, et facile à dégoûter ; il étoit chancelant, d'une maigreur extrême ; il avoit l'os de la tête du côté droit d'où il jettoit considérablement tuméfié ; la narine étoit chancreuse, la Morve abondante, puante, roussâtre, et souvent mêlée de sang ; mais une chose bien digne d'attention, c'est que ce Cheval a eu en même-tems le farcin, dont il est parfaitement guéri présentement par le traitement qu'on lui a fait pour la Morve, on a

seulement employé de plus, à l'occasion du farcin, la coloquinte dans les purgations.

Pendant quelques jours il a jetté des deux côtés, beaucoup plus du gauche que du droit; enfin il a cessé de jetter du côté droit, par où il avoit commencé à jetter, et la glande de ce côté s'est presque totalement fondue pendant qu'il est devenu glandé du côté gauche, d'où il jette encore un peu maintenant, et les os de la tête paroissent être redevenus dans leur état naturel.

Je rendrai compte dans la suite du traitement de ce Cheval, et de ce qu'il en arrivera. Je me propose aussi de faire de nouvelles observations sur cette maladie. Tout ce qui tend à la conservation d'un Animal aussi utile à l'homme, est intéressant pour le public, auquel je suis dévoué.

SUITE DES EXPÉRIENCES

Faites au sujet de la Maladie des Chevaux, nommée Morve. (*)

JE fis l'année derniere à l'Académie le rapport des tentatives qu'on faisoit aux écuries du Roi, pour la guérison de la Maladie des Chevaux nommée la *Morve*; et je m'engageai à rendre compte de la suite du traitement des Chevaux morveux qui étoient encore en expérience. On sçait combien il est utile de trouver des remedes pour une Maladie aussi fâcheuse, qui fait perdre tous les Chevaux qui en sont attaqués, parce qu'elle a toujours été re-

(*) Ce Mémoire n'a été lu qu'en 1762, mais comme il est une suite du précédent, l'Académie a cru ne les devoir pas séparer.

gardée jusqu'à présent comme incurable. Je déclarai alors, et je le répete aujourd'hui, que je me suis proposé seulement de rapporter les faits que j'ai recueillis pour servir à la connoissance et à la cure de la Morve des Chevaux, sans porter de jugement, du moins pour le présent, sur les différens sentimens touchant le siege et la cause de cette Maladie.

Ces expériences ont été faites sur trois Chevaux décidés morveux; la premiere fut commencée au mois de Juin 1759, sur un Cheval de selle, âgé d'environ dix ans; il étoit glandé du côté hors montoir, la narine de ce côté, d'où il jettoit une Morve puante, grumeleuse et collante, étoit chancreuse.

On lui fit au côté droit de la tête trois trous de trépan, par un desquels on fit passer un seton qui sortoit

par cette narine ; on consuma avec un caustique la glande qui étoit adhérente à la ganache ; on le purgea tous les huit jours, et on lui fit manger, matin et soir, de la pervenche dans du son pendant environ quatre mois, au bout duquel tems il n'avoit plus aucun signe de Morve, et on cessa de lui faire des remedes.

Trois mois après, continuant de se bien porter, et ayant repris de l'embonpoint, on le remit avec les autres Chevaux, et on le fit travailler comme eux.

Enfin, après trois mois de travail, six mois après la maladie ou le traitement fini, ce Cheval étant jugé par tous les Maréchaux parfaitement guéri, on le fit tuer pour voir dans quel état étoit le dedans de son corps.

A l'ouverture on en trouva toutes les parties saines, à l'exception de la

membrane pituitaire de la narine droite d'ou il avoit jetté, qui étoit encore imbue d'une humeur de Morve, ce qui prouve que ce Cheval n'étoit pas à couvert de récidive, et qu'il avoit encore besoin des remedes dont j'ai parlé dans mon Mémoire.

Dans ce tems on avoit commencé (dans les premiers jours de Mars 1760) à traiter de la Morve un autre Cheval âgé de douze ans, qui étoit glandé, et qui jettoit du côté montoir une Morve très-puante; il étoit poussif, il toussoit quelquefois, il battoit du flanc depuis long-tems.

On lui a fait prendre tous les jours de mon œthiops antimonial le matin et de la pervenche le soir. On l'a purgé tous les huit jours dans le commencement de ce traitement, dans la suite on a éloigné le tems des purgatio ns

Par ces moyens le Cheval a cessé

de jetter et de batre du flanc ; la respiration est devenue libre , et il n'a plus toussé. On ne l'a point trépané , on ne lui a point fait d'injection dans la narine , et la glande , qui étoit adhérente et douloureuse , s'est dissipée insensiblement pendant l'usage des remedes internes , sans qu'on y ait appliqué de caustique. Etant dans cet état, on a cru pouvoir le regarder comme guéri de la pousse et de la Morve en même-tems.

On l'a remis à travailler avec les autres Chevaux en Octobre 1760 ; on l'a repurgé quelquefois en 1761 , et il a toujours continué depuis à se bien porter.

C'est un Cheval de carrosse, âgé présentement de quatorze ans , qu'on nomme *le Masque* ; il est de l'attelage même du Roi , et c'est actuellement (Juillet

1762) le Cheval de tout l'attelage qui fatigue le plus, parce qu'il porte le postillon, ce qui prouve bien sa guérison et un rétablissement parfait.

J'ai demandé qu'on continuât à purger quelquefois ce Cheval, et qu'on ne le réformât jamais, pour savoir dans la suite ce qui lui arrivera.

On commença à traiter le troisieme Cheval presque dans le même tems que ce second, au mois d'Avril 1760; ce troisieme Cheval étoit morveux au dernier degré, les os mêmes de la tête du côté droit étoient tuméfiés; il étoit glandé, et il jettoit de ce côté une Morve puante, roussâtre, et souvent mêlée de sang, la narine étoit chancreuse; il a aussi été pris du farcin pendant qu'on le traitoit de la Morve.

On lui a fait trois trous de trépan: on s'est servi d'injections vulnéraires; on lui a donné à prendre de l'aristolo-

che et de a pervenche ; on lui a aussi donné unpeu d'œthiops antimonial, et on l'apurgé quelquefois.

Le farcin a été guéri fort promptement, et la Morve est restée : dans la suite sa qualité est devenue moins mauvaise, et la quantité même a diminué, quoique le Cheval ait commencé à jetter aussi du côté gauche lorsqu'il a commencé à jetter moins du droit. Ensuite il a discontinué à jetter du côté gauche ; la glande de ce côté s'est dissipée, et il n'en a pas jetté davantage du côté droit ; au contraire, il a encore moins jetté souvent, même il a été plusieurs jours sans jetter ; et dans les derniers tems, lorsqu'il jettoit, la Morve étoit blanche, moins épaisse, et sans puanteur. La glande qui restoit du côté droit étoit considérablement diminuée ; on a apliqué dessus un caustique qui en a fait distiller un pus, sem-

blable par la couleur et par la consistance, à une eau de savon, et qui pourrissoit fort promptement les longes.

Les os de la tête, qui étoient tuméfiés, sont revenus dans leur état naturel, et les narines n'étoient plus chancreuses; dans ces derniers tems le jarret gauche étoit enflé; il y avoit alors environ quatre mois qu'il n'avoit été purgé; la purgation a dissipé cette enflure : il est à observer que c'étoit le jarret droit qui étoit enflé dans le commencement de la Maladie lorqu'il a eu le farcin.

Ce Cheval avoit repris de l'embonpoint, quoiqu'il jettât encore, parce que les Chevaux morveux peuvent avoir de l'embonpoint, comme en peuvent avoir les hommes cacochymes.

Il y avoit deux ans qu'on gardoit ce Cheval morveux, et depuis un an on n'avoit pas fait de progrès sensibles

dans la guérison. M. de Croismart, commandant la petite écurie, zèlé pour le service du Roi et pour le bien public, ordonna qu'on ouvrît ce Cheval après l'avoir tué; ce fut le 19 du mois d'Avril dernier : cette ouverture se fit en présence de M. de Croismart, qui me fit l'honneur de m'inviter à m'y trouver : nous reconnûmes tout dans un état naturel et sain, à l'exception du côté droit de la tête, ou les sinus sygomatiques et maxillaires étoient encore imbus de l'humeur de Morve, de même que la tubérosité de l'os maxillaire qui en étoit pénétrée.

Il y avoit aussi un reste de la glande adhérent à la ganache; le lobe droit des poumons étoit intérieurement rempli de tubercules; ce lobe avoit extérieurement des taches bleuâtres, ce que n'avoit pas le lobe gauche. Nous découvrîmes un petit abcès à la rate;

les reins étoient fort sains, comme tout le reste du corps.

Je m'abstiens de faire aucun raisonnement sur ce qui résulte de ces expériences, et sur les conséquences qu'on en peut tirer : je ne donne aucune théorie sur la cause de la Morve des Chevaux, pour ne point m'exposer à paroître désobliger aucun de ceux qui en ont écrit, avec lesquels j'aurois volontiers concouru, et que je suis toujours prêt d'aider pour l'avantage de la chose commune : je me borne à la pratique pour la guérison que m'ont appris ces expériences, qui sont authentiques, parce que l'état des Chevaux sur lesquels ces expériences ont été faites, a auparavant été constaté par les Maréchaux, et parce que le traitement s'en est fait, pour ainsi dire, publiquement, par

ordre et sous les yeux de Messieurs les Ecuyers.

M. Servier, Maréchal des petites écuries du Roi, continue encore de faire tous les jours de semblables expériences, c'est-à-dire, qu'il continue à traiter à peu près de même des Chevaux morveux avec plus ou moins de succès; il est à desirer qu'elles puissent conduire à rendre le traitement de cette Maladie plus court, je crois qu'on ne peut le faire plus simple : il consiste à donner tous les jours le matin au Cheval morveux, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie de mon œthiops antimonial, et tous les soirs une poignée de pervenche hachée dans du son.

Il est nécessaire, pendant l'usage de ces remedes, de purger le Cheval très-souvent, tous les huit jours dans les commencemens, ensuite au bout

de quinze jours, puis trois semaines après, enfin au bout du mois.

Ce qui fait partie du traitement des Chevaux morveux, c'est le soin de leur nétoyer les naseaux, pour les empêcher, autant qu'il est possible, qu'ils n'avalent leur Morve, et il faut leur seringuer du vin dans la narine dont ils jettent.

Il est bon aussi de bouchonner souvent ces Chevaux, de les promener tous les jours au pas, et de les exposer au soleil autant qu'on le peut.

Au reste leur regime de vivre est de manger de la paille et du son, et de coucher dans une écurie seche.

Mais il paroît, sur-tout par la premiere expérience, détaillée dans mon premier Mémoire, qu'une des choses qui contribuent le plus à la guérison de la Morve, est la purgation réitérée; c'est pourquoi il n'est pas étonnant

qu'on ne réussit pas à guérir les Chevaux morveux seulement par les béchiques, les sudorifiques et les altérans; ou n'y employoit pas la purgation, parce qu'en général le Cheval est difficile à purger à propos : il ne peut être purgé que par de forts purgatifs, quoiqu'il soit délicat et sensible, ce qui le rend plus sujet aux accidens des purgations mal administrées.

J'ai fait des recherches sur les différens purgatifs propres aux Chevaux, sur leur préparation, sur la maniere de les leur faire prendre, et sur le régime qu'il faut leur faire observer les jours de medécine, pour en rendre l'effet plus complet et plus sûr : j'espere donner un jour à l'Académie ces observations.

ÉLECTUAIRE

Contre la Morve des Chevaux.

On a déjà annoncé dans quelques Ecrits périodiques le précieux remede contre la Morve des Chevaux, inventé par M. le Baron de *Syndt*, premier Ecuyer de l'Eleceur de Cologne; l'usage de ce remede, dont la propriété fut aprouvée avec éclat en Allemagne il y a trois ans, ne s'est introduit que depuis peu dans les campagnes autour de Paris, et les bons effets qu'il y a produits, méritent qu'on ne le laisse ignorer à personne.

L'Auteur du remede ne le donne que comme un préservatif, qui garan-

tit infailliblement de la maladie morveuse tous les Chevaux sains, à quelque degré de contagion qu'ils soient exposés. Cette propriété du médicament a été constatée par une foule d'expériences qui ont toutes été couronnées du plus grand succès; celle qui en particulier se fit il y a trois ans à la Cour de Bonn, par ordre du Roi, et sous les yeux de son Ministre, est de nature à dissiper tous les doutes. On mit vingt Chevaux sains dans une écurie avec un Cheval malade de la Morve; on avoit administré le préservatif à dix-huit de ces Chevaux, et les deux autres furent exposés à la contagion sans préservatif. On eut soin de faire manger tous ces Chevaux dans la même auge, et de les faire boire dans le même seau avec le Cheval morveux, et on ne négligea rien pour étendre à tous

la communication du venin ; les dix-huit Chevaux préservés sortirent de l'épreuve sains et saufs ; les deux non préservés furent atteints de la Morve et en moururent ; ce fait est constaté par un procès-verbal, signé par l'Electeur de Cologne et par le Ministre de France ; on le trouve imprimé dans la *Gazette* du Commerce du mois de Février de cette année, n°. 9.

Quand la propriété de ce remede se borneroit à préserver infailliblement les Chevaux de toute contagion de Morve, il n'en faudroit pas davantage pour engager tout le monde à se le procurer, puisque par-là on seroit assuré de garantir les Chevaux d'une multitude d'accidens que toutes les autres précautions rendent inévitables ; mais les mêmes expériences, qui ont assuré à ce remede la propriété de préserver de la Morve, ont prouvé qu'elle en gué-

rissoit toutes les fois que la Maladie n'étoit pas parvenue à son dernier période, c'est-à-dire, que si ce remede est administré à un Cheval atteint de Morve, avant qu'il se soit formé un ulcere au poumon, le Cheval est infailliblement guéri.

On a fait sur cela une observation qui peut servir de regle. Lorsque le Cheval malade conserve bien son embonpoint, qu'il a l'œil vif, que son poil est luisant et naturellement couché sur la peau, on peut être assuré que le virus n'a point encore attaqué les visceres dangereusement, et alors le remede le guérira. Si les signes contraires se manifestent dans le Cheval malade, ce sera une preuve qu'il y a ulcere dans le poumon, et alors le remede ne guérira point la Maladie, ayant fait trop de progrès.

De plus, ce remede, dont l'effet prin-

cipal est d'épurer la masse du sang, guérit les gourmes et toutes les maladies du Cheval qui sont occasionnées par la mauvaise qualité du sang ; ainsi on ne peut trop en recommander l'usage, qui est infiniment salutaire dans la plupart des maladies des Chevaux.

On a engagé M. le Baron de *Syndt* à établir un dépôt de son Remede à Paris, chez M. *Girost*, rue Saint Dominique, la deuxième Porte cochere à gauche par la rue d'Enfer, s'adresser au sieur *Mareaux*, qui délivrera le remede, qui est dans des pots d'une livre et demie chaque, moyennant la somme de quinze livres ; et afin que le public ne soit pas trompé par un Electuaire faux et contrefait, le pot du véritable, et seul avoué par l'Auteur, est cacheté avec une empreinte particuliere, et on aura soin au dépôt, de tenir un registre

exact de tous les pots vendus et numérotés.

Voici de quelle maniere ce Remede doit être administré; on prendra avec une espatule de bois une portion de l'Electuaire de la grosseur d'une noix, on l'appliquera à la vicine de la langue, et le Cheval l'avalera sans difficulté; pour préserver de la Maladie, on le donne au Cheval tous les matins pendant trois où quatre jours consécutifs, et cela suffit pour le mettre à l'abri de la Maladie, quand même il seroit logé dans une écurie infectée avec plusieurs Chevaux morveux: si cependant l'écurie est infectée à un certain degré, le plus sûr est de donner de l'Electuaire tous les matins au Cheval pendant qu'il habitera ladite écurie. Si l'on se propose de guérir un Cheval nouvellement atteint de Morve, il fau-

dra lui administrer le Remede tous les jours le matin, à midi et le soir, et continuer jusqu'à la guérison parfaite; on reconnoîtra l'effet du Remede à une augmentation considérable d'écoulement de matiere par les naseaux. Le Cheval malade jettera pendant quelques jours une matiere visqueuse par les narines. L'enflure des glandes entre les ganaches se dissipera insensiblement, la matiere qui sortira des naseaux deviendra plus fluide et plus blanche, elle sera quelquefois comme du petit lait, et paroîtra enfin comme une sérosité blanchâtre. Il faut continuer le Remede, et ne point se rebuter jusqu'à ce que l'écoulement cesse. Le régime pendant la cure sera de retrancher au Cheval toute espece de verd, il ne faut ni saignée, ni purgation; vous lui donnerez du son avec de la farine d'orge

et fort peu d'avoine arrosée d'eau, du foin bien sec, de l'eau blanche avec un peu de miel. Voilà toute la nourriture du Cheval.

La güérison est plus ou moins lent; les uns sont guéris au bout de six semaines, tel autre en deux ou trois mois; cela dépend de la malignité du virus plus ou moins grande, et de la disposition du sang plus ou moins balsamique

Il est à observer que l'usage de ce Remede pour les Chevaux sains, ne produit jamais que de bons effets; il les rend plus alertes et plus vigoureux; il leur facilite la digestion, purifie le sang, et dissout toutes les sérosités des tuyaux pulmonaires. Comme ce remede est composé de miel, et que le miel est sujet à engendrer des vers dans l'estomac des Chevaux, pendant qu'ils font

usage

usage de ce Remede, il est bon tous les huit jours de leur faire prendre de la poudre suivante.

R. Œthiops minéral, six onces.
Cinabre minéral, quatre onces.
Farine de féves, huit onces.

Réduisez le tout en poudre très-fine, mêlez bien ensemble, prenez une once de cette composition, que vous mêlerez avec une portion d'avoine, et détrempez le tout ensemble avec un peu d'eau; donnez cette dose au Cheval pendant deux jours de suite toutes les fois que vous lui donnerez sa portion d'avoine, et vous verrez les vers sortir morts avec les excrémens.

Je suis, etc.

A Paris, ce Octobre 1765.



TABLE DES MATIERES.

Maladie de la tête.

Des maladie de la Peau.

Maladies du Ventre et des Intestins.

Traité des Maladies des Moutons.

Traité des Maladies des Porcs.

Fin de la Table.

COURS D'ACCOUCHEMENS,

EN FORME

DE CATÉCHISME,

PAR DEMANDES ET PAR RÉPONSES,

Contenant des principes certains sur la théorie & la pratique, en faveur des Sages-femmes & de ceux qui veulent exercer cette partie de la Médecine & de la Chirurgie.

Par Jacques Telinge, *Docteur en Médecine, Médecin pensionné de la Ville & de l'Hôtel-Dieu de Rhétel-Mazarin, Professeur en l'art des Accouchemens.*



A PARIS,

Chez D'HOURY, Imp.-Lib. de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Boucleric, au St-Esprit.



M. DCC. LXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

34 - 2 19

59

21



A MONSEIGNEUR

ROUILLÉ D'ORFEUIL,

Grand Croix, Maître des cérémonies de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances en la province & frontiere de Champagne.

MONSEIGNEUR,

VOTRE AMOUR pour le bien public vous a fait sentir tous les avantages des cours d'accouchemens établis

en faveur des sages-femmes. Vous avez aussi-tôt procuré ce secours nécessaire à la Province que vous comblez tous les jours de vos bienfaits. Ce petit Ouvrage doit assurer l'utilité d'un établissement, si digne d'un Magistrat aussi éclairé, que sensible aux malheurs du peuple, victime de l'ignorance ; il a donc des droits sur votre protection. Daignez, MONSEIGNEUR, *en recevoir avec bonté le respectueux hommage.*

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, TELINGE, D. M.

AVERTISSEMENT.

JE dois à mes lecteurs l'aveu que je n'ai d'autre mérite dans cet ouvrage, que celui de la rédaction. Tant de bons auteurs ont écrit ſur les accouchemens, que ce ſeroit ſe faire illuſion de croire pouvoir dire quelque choſe de nouveau ſur cette matiere. Je ne prétends donc pas à la qualité d'auteur, je ſerai plus flatté de celle d'ami de l'humanité. Je n'ai eu, en préſentant ce caté-chiſme, d'autre intention, que de mettre entre les mains des

ſages-femmes, un ouvrage ſimple & à leur portée, qu'elles puiſſent conſulter dans les cas difficiles qu'elles rencontreront. Cette intention doit me répondre de l'indulgence de mes confreres, chargés comme moi de l'inſtruction de ces femmes, dont on exige plutôt une pratique ſûre, qu'une brillante érudition. On ne ſera donc pas étonné que je ne ſois entré dans aucune de ces queſtions épineuſes, faites plutôt pour exercer l'imagination des ſavans que pour éclairer ceux qui pratiquent l'art des accouchemens. J'ai même cru ne

devoir faire connoître des parties de la génération, que celles dont les vices ou les blessures peuvent mettre obstacle à l'accouchement.

Je diviserai cet Ouvrage en quatre parties, & chaque partie en plusieurs chapitres.

La premiere partie renfermera tout ce que les sages-femmes doivent connoître des parties de la génération, & les vices de ces parties qui mettent obstacle à l'accouchement. J'y parlerai de la formation du fœtus & de toutes les parties qui en dépendent, de la position naturelle du fœ-

tus dans la matrice, & enfin des ſignes de la groſſeſſe.

La ſeconde partie traitera de l'accouchement en général, de ſes différentes eſpeces, des ſignes de l'accouchement, des précautions néceſſaires avant l'accouchement, des ſignes de la vie ou de la mort de l'enfant, de l'accouchement naturel, de ce qu'il y a à faire dans cet accouchement & des précautions qu'il faut prendre lorſqu'il eſt terminé.

La troiſieme partie contiendra les accouchemens laborieux, leurs cauſes, les ſignes qui les annoncent, & les manœuvres néceſſaires

néceſſaires pour les terminer heureuſement. Je parlerai auſſi dans cette partie, de la fauſſe couche, de la mole & enfin de quelques-uns de ces accidens qui arrivent dans les accouchemens laborieux, & de la maniere d'y remédier.

La quatrieme partie comprendra les accouchemens contre nature, les ſignes qui les font ſoupçonner dès le commencement du travail, les différentes manœuvres néceſſaires pour les réduire. Je dirai quelque choſe de la mort de l'enfant dans la matrice, de ſa pourriture dans

ce viſcere, & enfin de la maniere d'extraire la tête ſéparée du corps. Cette partie ſera terminée par un petit diſcours ſur les devoirs des ſages-femmes.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit intitulé : *Catéchisme ou cours d'Accouchemens, par demandes & par réponses, à l'usage des sages-femmes, & de ceux qui se destinent à pratiquer les accouchemens, par M. Telinge, Docteur en Médecine, Médecin pensionné de la ville & de l'hôtel-dieu de Réthel-Mazarin, Démonstrateur en l'art des Accouchemens.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris le 8 Mai 1775. RAULIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Conseils Supérieurs, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le sieur TELINGE Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un *Catéchisme ou cours d'Accouchemens, par demandes & par réponses, à l'usage des sages-femmes, & de ceux qui se destinent à pratiquer les accouchemens*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre

Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment a celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des Présentes. DU CONTENU DESQUELLES vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, chartre Normande & lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-deuxieme jour du mois de Mars, l'an mil sept cent soixante-quinze & de notre regne le premier. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 79 *fol.* 387, *conformément au Réglement de* 1723, *qui fait défenses, article IV, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucun livre pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article* 108 *du même Reglement. A Paris ce* 27 *Mars* 1775. SAILLANT, Syndic.

CATÉCHISME



CATÉCHISME OU COURS D'ACCOUCHEMENS;

PAR DEMANDES ET PAR RÉPONSES,

A l'uſage des Sages-femmes & de ceux qui ſe deſtinent à pratiquer les Accouchemens.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DES parties qu'il faut connoître dans l'accouchement.

Demande. COMBIEN il y a-t-il de ſortes de parties qu'il eſt néceſſaire de connoître dans l'accouchement?

Réponse. Il y en a de deux sortes, des dures & des molles.

D. Quelles sont les parties dures ?

R. Ce sont les os qui forment le bassin.

D. Qu'est-ce que le bassin ?

R. C'est un espace fermé de toutes parts par les os, les cartilages, les ligamens, les muscles, &c.

D. De combien d'os le bassin est-il composé ?

R. Le bassin est composé de trois os, deux grands & un petit.

D. Comment appelle-t-on les deux grands os du bassin ?

R. On les appelle les os innominés.

D. Ces deux os sont-ils chacun d'une seule piece ?

R. Non, ils sont composés, dans les enfans, chacun de trois pieces qui, dans un âge plus avancé, se réunissent en un seul os.

D. Comment nomme-t-on ces différentes pieces, & quelle est leur position ?

R. La premiere ſe nomme l'os des iſles, & ſe trouve au haut & au côté du baſſin. Cette piece forme la hanche de chaque côté.

La ſeconde eſt appelée l'os pubis, & ſe trouve en devant du baſſin.

La troiſieme eſt les os iſchion & eſt placée au bas & au côté du baſſin.

D. Ne remarque-t-on rien dans la forme de ces différentes pieces?

R. On trouve à l'os des iſles, en dedans du baſſin, une cavité nommée la cavité iliaque. L'os pubis forme un arc dont la cavité eſt en dedans du baſſin, & les os iſchion ont, chacun à ſa partie inférieure, une éminence oſſeuſe appelée tubéroſité. On trouve encore, de chaque côté du baſſin, entre le pubis & l'iſchion, une ouverture ovale, nommée trou ovalaire.

D. Comment nomme-t-on le petit os qui eſt le troiſieme du baſſin, & où ſe trouve-t-il?

R. On le nomme l'os *facrum*, & il ferme le baffin par derriere.

D. Comment eft fait l'os *facrum* ?

R. Il eft triangulaire, beaucoup plus large & plus épais en haut qu'en bas, il fe termine en pointe par un petit os nommé coccyx. Il eft liffe & poli en dedans du baffin, hériffé de pointes en dehors & il eft percé de plufieurs trous qui donnent paffage à des nerfs. La tête, où la partie fupérieure eft convexe & s'avance un peu dans le baffin, fa pointe fe recourbe dans le baffin.

D. Le coccyx eft donc une piece féparée de l'os *facrum* ?

R. Oui, le coccyx tient au *facrum* par des ligamens affez fouples pour lui permettre de fe porter en arriere. Ce petit os qui forme le croupion eft lui-même compofé de plufieurs petits os réunis enfemble par des cartilages.

D. Comment les os innominés & l'os *facrum* forment-ils le baffin ?

R. Les os des ifles s'attachent par der-

riere à l'os *ſacrum*, chacun par un cartilage, les os pubis ſe réuniſſent en devant auſſi par un cartilage, & l'eſpace contenu entre eux ſe nomme, comme nous l'avons déjà dit, le baſſin.

D. Comment diviſe-t-on le baſſin ?

R. On le diviſe en grand & en petit, ou en détroit ſupérieur & détroit inférieur.

D. Qu'eſt-ce que le grand baſſin ou le détroit ſupérieur ?

R. Le grand baſſin ou détroit ſupérieur eſt l'eſpace contenu entre les parties ſupérieures des os *ſacrum* & pubis & les parties inférieures des os des iſles.

D. Queſt-ce que le petit baſſin, ou le détroit inférieur ?

R. C'eſt l'eſpace contenu entre les parties inférieures des os *ſacrum* & pubis & les tubéroſités des os iſchion.

D. Quelles ſont les dimenſions du grand & du petit baſſin ?

R. Le grand baſſin a ordinairement quatre pouces & demi de devant en

arriere, & environ cinq pouces & demi d'un côté à l'autre. Le petit baſſin a trois pouces & demi de diametre de devant en arriere, & quatre pouces d'un côté à l'autre.

D. Ces dimenſions ne varient-elles pas?

R. Elles varient ſuivant les vices de conformation qui ſe rencontrent dans les os qui forment le baſſin.

D. Quels peuvent être les vices de conformation des os du baſſin?

R. Il y en a quatre. Le premier eſt la trop grande ſaillie de la partie ſupérieure interne de l'os *ſacrum* dans le baſſin. Le ſecond, le rapplatiſſement des os *pubis* dans le baſſin. Le troiſieme, le trop de groſſeur ou de longueur des tubéroſités des os iſchion. Le quatrieme, le prolongement ou le trop de roideur de la pointe de l'os *ſacrum* & du coccyx.

D. Quels ſont les effets de ces vices?

R. Les deux premiers rétréciſſent le

détroit supérieur du bassin, les deux derniers rétrécissent le détroit inférieur.

CHAPITRE II.

Des Parties molles.

D. QUELLES sont les parties molles qu'il est nécessaire de connoître dans l'accouchement ?

R. On les divise en externes & en internes.

D. Quelles sont les parties molles externes ?

R. Les parties molles externes sont les grandes levres & la fourchette.

D. Qu'est-ce que les grandes levres ?

R. Les grandes levres sont des replis de la peau, qui forment ce que l'on appelle vulgairement les parties naturelles.

D. Qu'est-ce que la fourchette ?

R. La fourchette est un ligament

membraneux qui réunit les grandes levres par en bas.

D. Quelle eſt la fonction de ces parties dans l'accouchement ?

R. C'eſt de ſe dilater au point de donner paſſage à l'enfant.

D. Quelles ſont les parties molles internes ?

R. Ce ſont le vagin, la matrice, les ligamens de la matrice, les ovaires & les trompes de Fallope.

D. Qu'eſt-ce que le vagin ?

R. Le vagin eſt un conduit qui prend depuis les grandes levres, & ſe termine au col de la matrice en l'embraſſant.

D. Quelles ſont la longueur & la largeur du vagin ?

R. Le vagin a ſix à ſept pouces de longueur & un pouce de largeur.

D. De quoi le vagin eſt-il composé ?

R. Il eſt composé de pluſieurs membranes capables d'une grande dilatation, Celle que l'on touche, lors de

l'accouchement, eſt ridée dans preſque toute ſa longueur.

D. Ne trouve-t-on rien à l'entrée du vagin ?

R. On y trouve quelquefois une membrane faite en demi-cercle, que l'on nomme *hymen*, mais elles ne ſe trouve que chez les filles vierges.

D. Qu'eſt-ce que la matrice ?

R. La matrice eſt un viſcere creux, qui a la forme d'une poire applatie & renverſée, de maniere que la partie la plus large eſt en haut, & la plus étroite ſe termine dans le vagin.

D. Combien diſtingue-t-on de parties dans la matrice ?

R. On en diſtingue trois, qui ſont le fond, le col & l'orifice.

D. Qu'eſt-ce que le fond de la matrice ?

R. Le fond de la matrice eſt ſa partie la plus grande, elle en fait au moins les deux tiers.

D. Qu'eſt-ce que le col de la matrice ?

R. C'eſt la partie de ce viſcere la plus étroite, c'eſt cette partie qui ſe termine dans le haut du vagin en forme de muſeau.

D. Qu'eſt-ce que l'orifice de la matrice ?

R. C'eſt une ouverture qui ſe trouve à l'extrémité & en travers, d'un côté à l'autre du col de la matrice.

D. Cet orifice eſt-il exactement fermé ?

R. Non, il eſt entr'ouvert lorſque la femme n'eſt pas enceinte.

D. Quelles ſont la longueur & l'épaiſſeur de la matrice dans l'état ordinaire ?

R. La matrice, lorſque la femme n'eſt pas enceinte, a ordinairement trois à quatre travers de doigt de longueur ſur un pouce d'épaiſſeur.

D. Où la matrice eſt-elle ſituée ?

R. La matrice eſt ſituée dans le bas ventre, au haut du baſſin, entre la veſſie & l'inteſtin *rectum*.

D. Comment la matrice eſt-elle ſituée ?

R. Elle eſt droite, de maniere que ſon fond, ſon col & ſon orifice répondent exactement à la direction du vagin.

D. La matrice eſt-elle libre dans le baſſin ?

R. Non, elle eſt attachée en devant, par le col, à la veſſie, & en arriere à l'inteſtin *rectum*. Elle eſt encore ſoutenue par quatre ligamens, deux larges & deux ronds.

D. Qu'eſt-ce que les ligamens larges de la matrice ?

R. Les ligamens larges de la matrice, ſont des replis de la derniere enveloppe du bas-ventre appelés péritoine; ils paſſent par deſſus la crête des os des iſles, & vont s'attacher dans les environs des reins.

D. D'où naiſſent les ligamens larges ?

R. Ils naiſſent du haut & des côtés de la matrice.

D. Qu'eſt-ce que les ligamens ronds?

R. Les ligamens ſont deux cordons qui naiſſent, comme les ligamens larges, du haut & de chaque côté de la matrice, & deſcendent ſur le devant & la partie ſupérieure des cuiſſes, où ils s'épanouiſſent en forme de patte d'oie.

D. Qu'eſt-ce que les trompes de Fallope?

R. Les trompes de Fallope ſont deux conduits qui naiſſent des côtés & du haut de la matrice; ils s'étendent le long des ligamens larges, & ſe terminent par une frange appelée le morceau frangé ou morceau du diable. Chaque trompe a ſon embouchure dans le fond de la matrice.

D. Qu'eſt-ce que les ovaires?

R. Les ovaires ſont deux petits corps blanchâtres, de figure ovale, un peu applatis, qui ſe trouvent ſur les ligamens larges, un de chaque côté.

D. Les ovaires n'ont-ils pas de ligamens particuliers?

R. Oui, ils ont chacun un ligament ond & creux que l'on nomme défé-ent.

D. Toutes ces parties ſont-elles ſu-ettes à des vices comme les parties lures ?

R. Oui, on rencontre ſouvent des ices dans le vagin & dans la matrice. es autres parties n'y ſont pas ſujettes.

D. A combien de vices le vagin eſt-il ſujet ?

R. A quatre principaux. 1°. Le va-in peut être trop étroit. 2°. Ses mem-ranes peuvent être trop dures pour ſe ilater aiſément. 3°. La membrane ap-elée hymen, qui quelquefois ſe trou-e à l'entrée du vagin, peut être trop paiſſe & trop dure. 4°. Le quatrieme ice eſt le relâchement du vagin.

D. Combien rencontre-t-on de ices dans la matrice ?

R. La matrice a trois vices particu-ers; le premier eſt la dureté & le ra-orniſſement des bords de ſon orifice;

le ſecond, la foibleſſe ou la perte du reſſort du fond de la matrice; le troiſieme eſt l'obliquité de la matrice.

D. Qu'entendez-vous par l'obliquité de la matrice ?

R. La matrice eſt oblique, lorſqu'au lieu d'être entierement dans la direction du vagin, elle ſe trouve penchée ou en devant ou en derriere, ou ſur l'un ou l'autre des côtés.

CHAPITRE III.

Du fœtus & de toutes les parties qui naiſſent avec lui.

D. OU le fœtus ſe forme-t-il ?

R. Le fœtus ſe forme dans le fond de la matrice.

D. Comment le fœtus prend-il naiſſance dans la matrice ?

R. Cette queſtion eſt trop obſcure pour que nous entreprenions d'y répondre.

D. Le fœtus se forme-t-il seul dans la matrice ?

R. Non, la matiere qui fournit à la génération du fœtus, fournit aussi & en même tems à la production des enveloppes, des eaux, du cordon ombilical & du placenta.

D. Combien y a-t-il d'enveloppes ?

R. Il y en a deux, la premiere, qui est la plus épaisse, se nomme *chorion* ; la seconde, qui est ordinairement fort mince & transparente, s'appelle *amnios*.

D. A quoi servent les enveloppes ?

R. Elles forment un sac qui contient le fœtus & les eaux dans lesquelles il nage.

D. Les eaux ne servent-elles qu'à soutenir le fœtus ?

R. Elles servent encore, en s'écoulant lors de l'accouchement, à humecter le passage, favoriser sa dilatation & par conséquent à faciliter la sortie de l'enfant.

D. Qu'est-ce que le placenta ?

R. Le placenta eſt un corps, charnu, qui a la forme d'un gâteau, & qui eſt fait dans l'entrelacement d'une infinité de vaiſſeaux, tant arteres que veines.

D. Le placenta a-t-il pluſieurs faces?

R. Il en a deux, une qui regarde le fœtus, & l'autre qui s'attache au fond de la matrice. Celle qui regarde le fœtus eſt parſemée de gros vaiſſeaux qui la rendent raboteuſe. Celle qui s'attache au fond de la matrice, eſt convexe & reſſemble à une éponge. C'eſt à la premiere de ces deux faces que tiennent les enveloppes.

D. Qu'eſt-ce que le cordon ombilical?

R. C'eſt un conduit qui prend naiſſance du milieu du placenta, & va ſe perdre dans le ventre du fœtus à l'endroit que l'on nomme le nombril; il ſert à porter la nourriture du placenta au fœtus.

D. De quoi eſt fait le cordon ombilical?

R. Il

R. Il eſt compoſé des vaiſſeaux du placenta.

D. Le cordon n'a-t-il pas des vaiſſeaux particuliers ?

R. Oui, il en a trois, deux arteres & une veine, que l'on nomme arteres & veine ombilicales.

D. Quel eſt l'uſage de ces trois vaiſſeaux ?

R. La veine porte le ſang du placenta au fœtus, & les arteres reportent au placenta le reſte de ce ſang, lorſque le fœtus s'en eſt nourri.

D. Quelle eſt la longueur ordinaire du cordon, & comment eſt-il fait ?

R. Le cordon a ordinairement environ une aune de longueur, il eſt tortueux & inégal.

D. Les arteres ombilicales ont-elles les mêmes mouvemens que les autres arteres ?

R. Oui, elles ont, comme toutes les autres arteres, les mouvemens de

dilatation & de resserrement, semblables à ceux du pouls.

D. Quelle est la position du fœtus dans la matrice ?

R. Le fœtus est droit dans la matrice, de maniere que sa tête répond au fond de la matrice, & ses pieds à l'orifice. Il se maintient dans cette situation jusques vers les derniers tems de la grossesse, alors il fait la culbute & présente la tête à l'orifice de la matrice.

CHAPITRE IV.

Des signes de la Grossesse.

D. AVONS-nous des signes qui annoncent la grossesse ?

R. Il y en a de deux especes, des incertains, & d'autres qui sont plus certains.

D. Quels sont les signes incertains de la grossesse ?

R. Les signes incertains, sont la sup-

pression des regles, les nausées, les envies de vomir, les dégoûts, les appétits déréglés & le gonflement des seins.

D. Pourquoi regardez-vous ces signes comme incertains ?

R. Parce que les regles peuvent se supprimer par toute autre cause que la grossesse, & que la suppression accidentelle suffit pour amener les nausées, les dégoûts, &c.

D. Quels sont donc les signes plus certains de la grossesse ?

R. Il y en trois : le premier est que lorsqu'une femme a conçu, l'orifice de la matrice se ferme exactement.

Le second est que le museau, formé par l'orifice de la matrice dans le vagin, s'applatit & continue de s'applatir de plus en plus à mesure que la grossesse avance.

Le troisieme est que, dans la grossesse, l'orifice se porte un peu plus en arriere que dans l'état de vacuité.

D. N'y a-t-il pas de ſignes plus certains de la groſſeſſe ?

R. Non, il n'y en a pas d'autres que ceux que nous venons de rapporter, à moins qu'on ne regarde comme un ſigne les mouvemens de l'enfant, mais ce ſigne eſt trop certain pour en être un.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Accouchement en général & de ſes différentes eſpeces.

D. QU'EST-CE que l'accouchement ?

R. L'accouchement eſt la ſortie de l'enfant du ſein de ſa mere.

D. Quel eſt le terme ordinaire de l'accouchement ?

R. Le terme ordinaire de l'accouchement eſt de neuf mois.

D. L'enfant vient-il quelquefois au monde avant ce terme ?

R. Oui, il peut venir dans tous les tems de la groſſeſſe, mais on n'appelle ſa ſortie accouchement proprement dit, que lorſque l'enfant peut vivre.

D. A quel terme, autre que neuf mois, l'enfant peut-il vivre ?

R. L'expérience prouve qu'un enfant né au terme de ſept mois, peut vivre : tout accouchement avant ce terme, ſe nomme fauſſe couche.

D. Comment appelle-t-on l'accouchement au terme de ſept mois & au-deſſus, avant les neuf mois ?

R. On l'appelle accouchement prématuré.

D. Combien y a-t-il de ſortes d'accouchemens ?

R. Il y en a de trois ſortes, l'accouchement naturel, l'accouchement laborieux & l'accouchement contre nature.

D. Qu'eſt-ce que l'accouchement naturel ?

R. L'accouchement naturel eſt celui dans lequel l'enfant ſe préſente par la tête, la face tournée vers l'os *ſacrum*, & ne trouve aucun obſtacle à ſa ſortie.

D. N'y a t-il que cet accouchement qui puiſſe être regardé comme naturel ?

R. On regarde encore l'accouchement par les pieds comme naturel, lorſque les deux pieds ſe préſentent enſemble, & que les talons ſont tournés vers les os pubis. Cependant nous mettons cet accouchement au nombre des laborieux, parce qu'il exige les ſecours de la ſage-femme.

D. Qu'eſt-ce que l'accouchement laborieux ?

R. L'accouchement laborieux eſt celui dans lequel l'enfant ſe préſente par la tête, comme dans l'accouchement naturel, mais rencontre des obſtacles à ſa ſortie.

D. Qu'eſt-ce que l'accouchement contre nature ?

R. L'accouchement contre nature eſt celui dans lequel l'enfant ſe préſente de maniere qu'il ne peut venir, ſans que l'on change ſa poſition dans la matrice.

CHAPITRE II.

Des ſignes de l'accouchement, & des précautions néceſſaires avant l'accouchement.

D. Suffit-il qu'une ſage-femme ſache terminer un accouchement ?

R. Non ; il faut encore, lorſqu'elle eſt appelée, qu'elle puiſſe dire ſi la femme qui ſouffre accouchera bientôt ou non.

D. Quels ſont les ſignes d'un accouchement prochain ?

R. Les principaux ſont les douleurs, la dilatation de l'orifice de la matrice en rond, la formation des eaux à l'ori-

fice de la matrice, & un écoulement glaireux par le vagin.

D. Les douleurs ſont-elles toujours un ſigne certain?

R. Non; les douleurs ne ſont un ſigne certain que lorſqu'elles ſont fortes, fréquentes, qu'elles partent des reins, & ſe portent vers l'os pubis & l'os *ſacrum*, & que d'ailleurs elles ſont accompagnées de la dilatation de l'orifice de la matrice.

D. Comment connoît-on que la matrice ſe dilate?

R. On n'a d'autre moyen de le reconnoître, que de toucher la femme.

D. Qu'eſt-ce que toucher une femme?

R. C'eſt introduire le doigt *index* de la main droite dans le vagin, le porter juſqu'à l'orifice de la matrice: alors on reconnoît aiſément s'il ſe dilate ou non.

D. Y a-t-il pluſieurs degrés de dilatation de l'orifice de la matrice?

R. Il

R. Il y en a trois principaux que les ſages-femmes doivent bien obſerver, pour ne pas être trompées ſur l'heure de l'accouchement, & prendre leurs précautions à tems.

D. Quels ſont ces trois degrés de dilatation ?

R. Le premier eſt large à peu près comme une piece de douze ſols ; le ſecond eſt environ le double ; & le troiſieme beaucoup plus large que les deux autres, préſente un bourrelet vers le pubis, formé par les membranes & les eaux qui s'avancent.

D. Quelles ſont les précautions néceſſaires lorſque la matrice commence à ſe dilater ?

R. Les moindres précautions ſont ici de grande conſéquence ; on doit donc, auſſi-tôt que l'orifice commence à ſe dilater, préparer du beurre frais ou de l'huile d'olive ; deux ou trois fils d'un quart de long à peu près, faits chacun de quatre ou cinq brins roulés enſem-

ble, cirés & noués aux deux bouts; des ciſeaux, du vin & du ſucre, & de l'eau.

D. A quoi ſervent ces précautions?

R. Le beurre frais ou l'huile ſervent à graiſſer les doigts de la ſage-femme & le vagin, même l'orifice de la matrice pendant le travail. Les fils ſervent à lier le cordon ombilical, les ciſeaux ſervent à couper le cordon lorſqu'il eſt lié. Avec le vin & le ſucre on ranime l'enfant lorſqu'il eſt fatigué, & on le baptiſe avec l'eau, s'il eſt en danger de mort.

D. N'y a-t-il pas d'autres précautions à prendre?

R. On doit encore préparer le lit de la femme en couche, le garnir d'un drap plié en quatre, & ſe munir de linges doux, tant pour tirer l'enfant, s'il eſt néceſſaire, que pour couvrir les parties de la femme pendant & après le travail, afin que l'air n'y pénetre pas.

CHAPITRE III.

Des ſignes de la vie ou de la mort de l'enfant.

D. PEUT-ON reconnoître ſi l'enfant eſt vivant dans le ſein de la mere ?

R. Oui, on le peut, lorſque les membranes qui contiennent les eaux, ſont percées ; car avant ce tems on n'en a d'autres ſignes que les mouvemens de l'enfant.

D. Quels ſont donc les ſignes qui annoncent que l'enfant eſt vivant ?

R. Lorſque l'accouchement eſt naturel, on ſent le battement de la fontanelle, vulgairement appelé la fontaine.

D. Mais ſi l'enfant préſente toute autre partie que la tête, comment reconnoîtra-t-on qu'il eſt vivant ?

R. Si l'enfant préſente le ventre, & qu'il ſoit vivant, on trouve le cordon

ombilical ferme & rempli, & on ſent le battement des arteres ombilicales. S'il préſente le bras, on ſentira le pouls; s'il préſente toute autre partie, on cherchera à ſentir ou le cordon, ou le pouls, ou les mouvemens du cœur.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent la mort de l'enfant?

R. Les ſignes de la mort de l'enfant ſont le défaut de battement de la fontanelle, des arteres ombilicales, du pouls ou du cœur.

D. Peut-on diſtinguer s'il y a déjà pluſieurs jours que l'enfant eſt mort?

R. Lorſqu'il y a pluſieurs jours que l'enfant eſt mort, la tête eſt molle, les os ſe croiſent les uns ſur les autres, & il ſort de la matrice des liqueurs noirâtres & puantes.



CHAPITRE IV.

De l'accouchement naturel.

D. Qu'est-ce que l'accouchement naturel ?

R. L'accouchement naturel, eſt comme nous l'avons déjà dit, celui dans lequel l'enfant ſe préſente par la tête, la face tournée vers l'os *ſacrum*, & ne rencontre aucun obſtacle à ſa ſortie.

D. Comment reconnoît-on que l'accouchement ſera naturel ?

R. On reconnoît que l'accouchement ſera naturel, lorſqu'en touchant la femme, on trouve à l'orifice de la matrice, le ſommet de la tête, la fontanelle plus portée vers l'os *ſacrum* que vers le pubis, & que d'ailleurs on ne rencontre aucun obſtacle.

D. Ne peut-on pas prendre quelque qu'autre partie pour la tête de l'enfant?

R. Lorſqu'on fait réellement atten-

tion on ne s'y trompe pas ; la tête eſt la ſeule de toutes les parties qui peuvent ſe préſenter, qui offre une ſurface plane & unie, qui rempliſſe exactement l'orifice de la matrice, elle eſt la ſeule ſur laquelle on trouve la fontanelle.

D. Tous ces ſignes ſuppoſent les membranes qui contiennent les eaux, déchirées ; mais ne peut-on pas reconnoître l'accouchement avant que ces membranes ſoient ouvertes?

R. Lorſque l'accouchement doit être naturel, les eaux rempliſſent le cercle formé par la dilatation de l'orifice de la matrice, la poche qu'elles forment eſt ronde, dure & s'avance pendant les douleurs, au lieu que dans les autres accouchemens les eaux ſont molles, étendues & moulées ſur la partie qui ſe préſente.

D. Lorſqu'on reconnoît que l'accouchement approche, que faut-il faire ?

R. On doit, autant qu'on le peut,

faire uriner la femme & la faire aller à la selle, ensuite on la couche sur le lit que l'on a préparé, on lui éleve la poitrine & la tête par des oreillers, on lui éleve aussi le bassin, en mettant un oreiller sous ses reins, on lui fait fléchir les jambes, écarter les cuisses, appuyer les pieds contre quelque chose de solide, & on confie le reste de l'ouvrage à la nature qui presque toujours se suffit à elle-même pour terminer heureusement l'accouchement naturel.

D. La sage-femme ne doit-elle pas chercher à aider la dilatation du vagin & de l'orifice de la matrice?

R. Non; la sage-femme ne doit aider les dilatations que dans les accouchemens laborieux ou contre nature. Il est imprudent, même très-dangereux de toucher souvent la femme, on court les risques d'occasionner des gonflemens, des inflammations au vagin ou à l'orifice de la matrice, & de rendre laborieux & difficile un accouche-

ment qui auroit été naturel, ſi on n'eût pas fatigué les parties.

D. Quel eſt donc préciſément le tems où la ſage-femme peut travailler ſans riſques ?

R. On ne doit travailler que lorſque la tête commence à s'engager dans le paſſage ; alors on perce les eaux, ſi elles ne le ſont pas, on aide la dilatation du vagin, ſi elle ne ſe fait pas aſſez aiſément, & on favoriſe la ſortie de la tête.

D. Comment perce-t-on les eaux ?

R. On pince les membranes avec les ongles, & on les tire en tournant. On ſaiſit pour cette opération l'inſtant d'une bonne douleur.

D. Comment aide-t-on la dilatation du vagin ?

R. On aide la dilatation du vagin en y introduiſant tous les doigts, les uns après les autres, & en les y tenant écartés ; on obſerve de les écarter de plus en plus, à meſure que le vagin ſe

dilate, toujours cependant ſans rien forcer ; on ne peut agir dans ce cas, avec trop de prudence & de douceur.

D. Comment favoriſe-t-on la ſortie de la tête de l'enfant ?

R. On paſſe ſous les feſſes de la femme le ſecond, le troiſieme & le quatrieme doigts de chaque main, on les porte juſqu'à l'*anus* en les ſerrant les uns contre les autres ; on appuie le bout des deux petits doigts ſur la fourchette, & les deux pouces ſur les grandes levres de chaque côté.

D. Quelle eſt l'utilité de cette manœuvre ?

R. On replie les ſix doigts qui ſont ſous les feſſes, vers le dedans de la main, & par là on attire la tête au dehors ; les pouces ſervent à écarter les grandes levres, & les deux petits doigts à ſoutenir & repouſſer doucement la fourchette. On conçoit aiſément combien cette manœuvre peut être utile.

D. Que faut-il faire lorſque la tête eſt ſortie ?

R. On doit, auſſi-tôt que la tête eſt ſortie, dégager les épaules l'une après l'autre, en paſſant le doigt *index* ſous l'aiſſelle : enſuite on tire l'enfant en le ſaiſiſſant par le corps avec les deux mains, & on le tire en balançant de côté & d'autre, & en le portant toujours vers l'os *ſacrum*. On obſerve que le corps de l'enfant étant enduit d'une matiere gluante, on doit, pour le tirer, le couvrir d'un linge doux & un peu chaud, afin qu'il ne gliſſe pas dans les mains.

D. Si on s'apperçevoit que l'orifice de la matrice ſe contractât à meſure que l'enfant ſort, quelle précaution faudroit-il prendre ?

R. Dans ce cas, il faut dégager les pieds l'un après l'autre, en faiſant fléchir la jambe, pour éviter que les doigts ne s'accrochent à l'orifice de la matrice ou dans le vagin.

D. Que reste-t-il à faire lorsque l'enfant est venu?

R. La sage-femme le met sur ses genoux, le couche sur le côté, ayant soin de tourner le visage de l'enfant vers elle, & si l'arriere-faix ne suit pas de lui-même, elle fait la ligature du cordon, le coupe, se débarrasse de l'enfant, & délivre la mere de l'arriere-faix.

D. Comment fait-on la ligature du cordon?

R. On prend le fil que l'on a préparé dans le commencement du travail, & avec ce fil on lie le cordon à deux ou trois travers de doigt du ventre de l'enfant, en faisant d'abord un tour avec le fil, & un double nœud; on retourne ensuite le fil, & on fait un second double nœud sur le derriere du premier. On fait une semblable ligature du côté de la mere à deux ou trois travers de doigt de la premiere, puis on coupe entre les deux.

D. Quelles précautions doit on prendre en liant le cordon ?

R. On ne doit jamais repouſſer vers le ventre de l'enfant le ſang contenu dans le cordon, au contraire, & on doit ſerrer aſſez les nœuds pour empêcher le ſang de couler par le nombril, mais auſſi on doit prendre garde de ne le pas trop ſerrer, dans la crainte de couper le cordon.

D. Que fait-on du bout du cordon qui reſte attaché au ventre de l'enfant ?

R. On l'enveloppe d'un linge doux, on le couche ſur le haut du ventre, on met une compreſſe ſeche deſſous, une autre deſſus, & on contient le tout avec une bande légerement ſerrée autour du ventre : mais on ne prend ce ſoin qu'après avoir délivré la mere de l'arriere-faix.

D. Quelle précaution doit-on prendre avant de délivrer la femme de l'arriere-faix ?

R. On doit s'aſſurer qu'il n'y a pas un ſecond enfant dans la matrice, & on s'en aſſure en examinant ſi le ventre s'affaiſſe, en obſervant ſi les douleurs ceſſent, & en introduiſant doucement un doigt dans la matrice.

D. Comment délivre-t-on la mere de l'arriere-faix ?

R. On tourne autour du doigt *index* de la main gauche le bout du cordon qui ſort du vagin, on ſaiſit avec le pouce & le doigt du milieu de l'autre main, le cordon, le plus près que l'on peut de l'entrée du vagin, on étend le doigt *index* de la même main ſur le cordon, puis on le tire doucement, en balançant à droite & à gauche par en haut & par en bas, & auſſi-tôt que l'on a attiré le placenta à l'orifice de la matrice, on le ſaiſit par le bord avec deux doigts, & on le tire en le tournant ſur lui-même pour ne rien laiſſer dans la matrice

D. Mais s'il ſe trouvoit un ſecond

enfant dans la matrice, que faudroit-il faire ?

R. On termine le ſecond accouchement tout de ſuite, & ſi l'arriere-faix du premier ne le ſuit pas naturellement, on attend pour le retirer, que le ſecond enfant ſoit ſorti.

D. Pourquoi faut il attendre la ſortie du ſecond enfant pour tirer l'arriere-faix du premier ?

R. Parce qu'il arrive quelquefois, & même ſouvent, qu'il n'y a qu'un *placenta* pour les deux enfans, & que dans ce cas on courroit de grands riſques, en cherchant à le tirer avant la ſortie du ſecond enfant.

D. Quelles précautions faut-il donc prendre en délivrant une femme qui vient d'avoir deux enfans ?

R. On doit porter un ou deux doigts bien graiſſés dans la matrice, pour s'aſſurer s'il y a deux *placenta* ou non. S'il n'y en a qu'un, les deux cordons y tiennent, & on les tire tous deux en-

ſemble, & également, de la maniere que nous venons de preſcrire. Si au contraire il y a deux *placenta*, on tire d'abord celui du premier enfant, & enſuite celui du ſecond.

D. Lorſque dans l'accouchement le travail eſt long, comment doit-on ſe conduire ?

R. Si la longueur du travail vient de ce que la veſſie étant trop pleine, preſſe le col de la matrice, ou de ce que l'inteſtin *rectum* trop chargé d'excrémens, produit le même effet, on donnera des lavemens émolliens, on engagera la femme à uriner ſouvent. Si au contraire la longueur du travail vient de trop de tenſion dans la matrice ou le vagin, on aura recours à la ſaignée.



CHAPITRE V.

Des précautions nécessaires après l'accouchement, & du régime des femmes en couche.

D. QUELLES sont les précautions nécessaires après l'accouchement ?

R. Il y en a qui regardent la mere, il y en a aussi qui regardent l'enfant.

D. Quelles sont les précautions qui regardent la mere ?

R. Les précautions qui regardent la mere sont :

1°. Que la sage-femme ne laisse rien de l'arriere-faix dans la matrice ni dans le vagin ; 2° d'établir un bon régime.

D. Quel doit être le régime d'une femme en couche ?

R. On doit lui interdire tous les échauffans que le préjugé accrédite ; & qui nuisent souvent beaucoup. On ne donnera donc point de vin & de sucre,

ni

ni d'eau de canelle. On ſe contentera dans les cinq premiers jours, de lui faire prendre du bouillon fait avec le veau & la volaille, de donner des ſoupes légeres, & la boiſſon ordinaire ſera de l'eau tiede à laquelle on mêlera du ſyrop de capillaire ou de guimauve : on pourra permettre une nourriture plus forte lorſque la fievre de lait ſera paſſée, mais on nourrira toujours légérement, juſqu'à ce que la femme ait été purgée.

D. Dans quel tems peut-on purger une femme accouchée?

R. On peut purger auſſi-tôt que la fiévre de lait eſt paſſée ; mais il eſt néceſſaire de le faire vers le quinzieme jour de la couche.

D. Quelles précautions doit-on prendre par rapport à l'enfant?

R. Les unes regardent la ſanté, les autres la propreté.

D. Quelles ſont les précautions qui ont rapport à la ſanté de l'enfant?

R. Il y en a trois principales : la premiere eſt de le ranimer, ſi le travail l'a affoibli, & pour cela on le frotte légérement avec du vin chaud, on lui fait avaler quelques gouttes de vin & de ſucre, on le ſecoue légerement, on lui préſente quelque odeur forte au nez, on lui ſouffle dans la bouche. Tout cela doit ſe faire avant de couper le cordon.

La ſeconde eſt d'examiner tous les jours pluſieurs fois ſi la ligature ne ſe relâche pas, afin de la reſſerrer, & de ne jamais tirailler le bout du cordon, lorſqu'il eſt prêt à tomber.

La troiſieme eſt ſi l'enfant ne rend pas bien le *meconium*, de lui faire prendre une once d'huile d'amandes douces mêlée avec autant de ſyrop de roſes pâles, & de ne lui donner à teter qu'au bout de vingt - quatre heures après ſa naiſſance ; dans cet intervalle de tems on lui fait ſucer un peu de vin ſucré.

D. Quelles ſont les précautions de propreté ?

R. C'eſt de bien laver l'enfant avec du vin & de l'eau tiede, & ſi ce mélange ne ſuffit pas, on ſe ſervira d'huile d'amandes douces, ou de beurre frais fondu dans du vin. Enſuite on met une compreſſe ſeche ſur la fontanelle, des linges doux ſous les aiſſelles, derriere les oreilles, aux aînes, entre les cuiſſes, puis on emmaillotte l'enfant, & on prend garde qu'il ne ſoit pas gêné dans ſon maillot.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Accouchemens laborieux, de leurs cauſes & de leurs ſignes.

D. Qu'est-ce que l'accouchement laborieux ?

R. L'accouchement laborieux est celui dans lequel l'enfant, quoique bien tourné, trouve, comme nous l'avons déjà dit, des obstacles à sa sortie.

D. Quelles sont les causes des accouchemens laborieux ?

R. Les causes des accouchemens laborieux sont les vices des parties dures, les vices des parties molles, les vices du *fœtus* & des parties qui en dépendent, la présence de deux enfans dans la matrice.

D. Quels sont les vices des parties dures & des parties molles qui peuvent occasionner des accouchemens laborieux ?

R. Nous les avons détaillés en parlant de ces parties, dans le premier & le second chapitre de la premiere partie de ce cathéchisme.

D. Quels sont les vices du *fœtus* qui retardent l'accouchement ?

R. Les vices du *fœtus* sont qu'il ait la tête ou les épaules trop grosses, qu'il

ſoit hydropique de la tête ou du bas-ventre, qu'il ſoit monſtrueux, ou enfin qu'il ſe préſente par les pieds.

D. Qu'eſt-ce qu'un monſtre ?

R. On appelle monſtre un enfant qui a quelque partie de moins, comme un bras, une jambe ; ou quelque partie de trop, comme deux têtes, trois bras, trois jambes, *&c.*

D. Quels ſont les vices des enveloppes ?

R. C'eſt d'être trop épaiſſes, de maniere que non ſeulement elles ne ſe percent pas d'elles-mêmes, mais encore qu'elles réſiſtent aux efforts que la ſage-femme fait pour les ouvrir.

D. Quels ſont les vices du cordon ombilical ?

R. Les vices du cordon ſont de ſe préſenter le premier, d'être tourné pluſieurs tours autour du cou de l'enfant, ou de ſe caſſer dans le travail. Les deux premiers cas arrivent lorſque le cordon eſt trop long, & le troiſieme lorſque

le cordon eſt trop foible ou trop court.

D. Quels ſont les vices du *placenta* qui rendent l'accouchement laborieux?

R. Le *placenta* met obſtacle à l'accouchement, lorſqu'il tombe le premier à l'orifice de la matrice, ou lorſqu'il eſt adhérent à cet orifice, ou enfin lorſqu'il reſte adhérent au fond de la matrice, après la ſortie de l'enfant.

D. Pourquoi regardez-vous comme laborieux un accouchement de deux enfans?

R. Parce qu'il arrive très-ſouvent que l'un des deux enfans met obſtacle à la ſortie de l'autre, & que d'ailleurs on ne doit délivrer la mere de l'arriere-faix du premier enfant que lorſque le ſecond eſt ſorti.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent les accouchemens laborieux?

R. Il y en a qui ſont communs à tous les accouchemens laborieux, & d'autres qui ſont particuliers à chaque différent accouchement.

D. Quels ſont les ſignes communs des accouchemens laborieux?

R. Les ſignes communs ſont de vives & fréquentes douleurs, ſans que pour cela l'accouchement avance, quelquefois des foibleſſes.

D. Quels ſont les ſignes particuliers des accouchemens laborieux?

R. Chaque accouchement laborieux a les ſiens; c'eſt le toucher qui les découvre.

D. Comment découvre-t-on que ce ſont les vices des os du baſſin qui rendent l'accouchement laborieux?

R. Si c'eſt la partie ſupérieure interne de l'os *ſacrum* qui eſt trop ſaillante en dedans du baſſin, ou les os pubis trop rapplatis dans le baſſin, la tête de l'enfant ne s'engagera pas, quoique la mere ait de vives & fréquentes douleurs, & en touchant la femme, on trouvera la tête arrêtée ſur ces os. Si ce ſont au contraire les vices des tubéroſités des os iſchion, ou ceux de la pointe

de l'os *ſacrum* qui mettent obſtacle à l'accouchement, la tête ſera arrêtée dans le détroit inférieur du baſſin.

D. Comment reconnoît-on les vices du vagin ?

R. On reconnoît qu'il eſt trop étroit, ou que ſes membranes ſont trop dures, par la difficulté de le dilater. Son relâchement le diſtingue par un bourrelet mollaſſe qui ſe forme autour des grandes levres ?

D. Comment s'apperçoit-on des vices de la matrice ?

R. On s'apperçoit de la dureté des bords de ſon orifice par la difficulté de ſa dilatation. On diſtingue la foibleſſe ou la perte du reſſort de la matrice par la lenteur & la foibleſſe des douleurs. Enfin on reconnoît que la matrice eſt oblique, lorſqu'en introduiſant le doigt juſqu'au bout du vagin, on ne rencontre pas l'orifice de la matrice.

D. Comment diſtingue-t-on que la matrice eſt oblique à droite ou à gauche,

gauche, en devant ou en derriere ?

R. Lorſque le corps de la matrice eſt penché ſur le côté droit, on ſent la rondeur formée par la tête de l'enfant du côté gauche ; cette même rondeur ſe porte à droite, lorſque la matrice eſt penchée ſur le côté gauche ; on la trouve vers les os *pubis*, ſi la matrice eſt penchée ſur l'os *ſacrum*, & elle eſt toujours, cette même rondeur ſur l'os *ſacrum*, ſi la matrice eſt couchée ſur les os *pubis*.

D. Comment ſe manifeſtent les vices des enveloppes?

R. Ils ſe manifeſtent par la réſiſtance de ces enveloppes aux efforts que fait la ſage-femme pour les rompre.

D. Comment s'annoncent les vices du cordon ombilical ?

R. Le premier & le troiſieme ſont évidens, & le ſecond s'annonce auſſitôt que la tête de l'enfant eſt ſortie.

D. Quels ſont les ſignes du vice du *placenta* ?

R. Lorſque le *placenta* ſe préſente le premier, on ſent à l'orifice de la matrice un corps mollaſſe & ſpongieux au lieu de la tête de l'enfant. S'il eſt adhérent au fond de la matrice, il réſiſte réellement aux moyens que nous avons donnés pour le retirer dans l'accouchement naturel.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent que la tête ou les épaules ſont trop groſſes?

R. Si c'eſt la tête qui eſt trop groſſe, elle n'avance pas, malgré les douleurs fortes & continuelles de la femme. Si ce ſont les épaules qui ſont trop groſſes, l'enfant ſe trouve arrêté auſſi-tôt que la tête eſt ſortie.

D. Quels ſont les ſignes qui indiquent l'hydropiſie de la tête de l'enfant?

R. Ce ſont les mêmes que ceux qui annoncent que la tête eſt trop groſſe; & outre ces premiers ſignes, on trouve la fontanelle très-large, lâche & molle,

& les os de la tête écartés les uns des autres.

D. Comment diſtingue-t-on l'hydropiſie du bas-ventre ?

R. Lorſque l'enfant eſt hydropique du bas-ventre, il ſe trouve arrêté tout-à-coup lorſqu'il eſt ſorti juſqu'à l'eſtomac ; alors on gliſſe une main bien graiſſée ſous le ventre de l'enfant, & on reconnoît aiſément qu'il eſt hydropique.

D. Comment reconnoît-t-on qu'un enfant eſt monſtrueux ?

R. Lorſque l'enfant a deux têtes, & qu'il ſe préſente par cette partie, on le reconnoît facilement, les autres monſtruoſités ne ſe reconnoiſſent qu'à meſure que les parties ſe préſentent au paſſage & y arrêtent l'enfant.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent que l'enfant préſente les pieds ?

R. On ſent les inégalités des doigts à travers les membranes, on en ſent les talons ; mais on s'en aſſure bien ai-

fément lorſque les membranes ſont ouvertes.

CHAPITRE II.

Des manœuvres néceſſaires dans les Accouchemens laborieux.

D. QUELLE attention doit-on faire avant de travailler dans les accouchemens laborieux ?

R. Lorſque l'on a reconnu les ſignes communs des accouchemens laborieux, on doit porter la plus grande attention pour reconnoître quel eſt le vice qui occaſionne celui que l'on a à terminer, & on ne doit pas entreprendre le travail ſans être bien certain de la nature de ce vice. Il faut après cela travailler avec la plus grande prudence, & très-doucement ; on prendra garde ſurtout de ne jamais appuyer ſur la tête de l'enfant, de ne pas comprimer le cordon ombilical & de ne

forcer les dilatations du vagin ni de l'orifice de la matrice.

D. Quelles ſont les manœuvres néceſſaires dans l'accouchement laborieux occaſionné par la trop grande ſaillie de la partie ſupérieure interne de l'os ſacrum dans le baſſin ?

R. Il faut dans ce cas introduire la main bien graiſſée dans la matrice, ſaiſir doucement la tête de l'enfant, la tourner avec beaucoup de douceur un peu de côté, pour la faire tomber dans le détroit inférieur, & auſſi-tôt qu'elle eſt paſſée, on termine l'accouchement comme le naturel.

D. Lorſque ce ſont les os *pubis* qui rentrent en dedans du baſſin, que faut-il faire ?

R. On fait abſolument la même manœuvre que dans la trop grande ſaillie de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* dans le baſſin.

D. Mais s'il arrive qu'en même tems que la partie ſupérieure interne

de l'os *ſacrum* eſt trop ſaillante dans le baſſin, les os *pubis* y rentrent auſſi fortement, comment la ſage-femme doit-elle ſe conduire ?

R. Lorſque ces deux vices ſe trouvent réunis, & qu'ils ſont conſidérables, c'eſt le cas de l'opération céſarienne, & la ſage-femme doit appeler un accoucheur auſſi-tôt, ſans faire aucune tentative pour terminer l'accouchement.

D. Lorſque l'on trouve la pointe de l'os *ſacrum* trop relevée dans le baſſin, ou le coccyx trop long ou trop roide, que faut-il faire ?

R. Il eſt néceſſaire, dans ce cas, de repouſſer le coccyx en arriere autant qu'il eſt poſſible, de bien graiſſer le paſſage, & d'introduire doucement un doigt, de chaque côté, ſous l'aiſſelle de l'enfant pour s'en ſervir comme d'un crochet.

D. Si, avec ce vice du coccyx, ſe trouve réuni celui des tubéroſités des os

iſchion, qu'elle reſſource doit-on employer ?

R. Dans ce cas, on a recours au forceps courbe de M. Levret, & ſi on ne peut réuſſir avec cet inſtrument, on fera l'opération céſarienne, à moins qu'on n'ait des ſignes certains de la mort de l'enfant, alors il ne reſte que la reſſource de vider la tête de l'enfant, ou de le démembrer pour le tirer piece par piece. Mais les ſages-femmes ne doivent jamais ſe charger de tels accouchemens.

D. Lorſque la membrane appelée *hymen* ſe trouve à l'entrée du vagin, & qu'elle eſt trop dure pour ſe déchirer d'elle-même, que faut-il faire ?

R. Il ne faut pas héſiter de la déchirer, & ſi elle réſiſte trop, il faut l'ouvrir en croix avec un biſtouri.

D. Comment la ſage-femme doit-elle ſe conduire lorſque le vagin eſt trop étroit, ou que ſes membranes ſont trop dures ?

R. Lorſque le vagin eſt trop étroit, ou que ſes membranes ſont dures, racornies, on doit le bien graiſſer, & à pluſieurs repriſes, dès le commencement du travail. Si on ne gagne rien en graiſſant, on expoſera la femme à la vapeur des plantes émollientes cuites dans du lait; on ira même juſqu'à faire un rouleau de ces plantes, on le trempera dans du lait chaud, & on l'introduira dans le vagin.

D. Si ces moyens ne réuſſiſſent pas, que doit faire la ſage-femme?

R. Elle doit appeler un accoucheur inſtruit qui décidera ſi on doit ouvrir ou non les membranes du vagin.

D. Comment doit-on ſe conduire dans le relâchement du vagin?

R. La ſage-femme appuiera légerement ſes deux mains ſur le bourrelet qu'il forme pour le ſoutenir, tandis qu'une autre terminera l'accouchement.

D. Comment remédie-t-on à la dureté des bords de l'orifice de la matrice?

R. On remédie à ce vice par les mêmes moyens que nous avons indiqués pour la dureté des membranes du vagin.

D. Comment favoriſe-t-on l'accouchement lorſque la matrice eſt trop foible pour ſe contracter ?

R. Il faut chatouiller l'orifice de la matrice avec le bout du doigt, & ſi ce moyen ne réuſſit pas, on fera prendre des cordiaux, tels que du vin & du ſucre, du vin de Rota, un peu d'eau de fleur d'orange, on fera éternuer, & enfin on aura recours, s'il le faut, à une priſe d'émétique. Ces moyens doivent s'employer promptement, parce que la foibleſſe de la matrice va toujours en augmentant ſi on ne ſe preſſe pas d'y remédier.

D. Comment leve-t-on l'obſtacle amené par l'obliquité de la matrice?

R. Lorſqu'on a reconnu de quel côté ſe porte l'orifice, on fait coucher la femme ſur ce côté, on introduit un doigt dans le vagin, on porte l'autre

main légerement du côté ſur lequel le corps de la matrice eſt penché, & par une compreſſion, on la ramene dans la direction du vagin, auſſi-tôt que l'on ſent l'orifice avec le doigt qui eſt dans le vagin, on l'aſſujettit dans la direction du vagin, & on ne retire ſon doigt que lorſque la tête de l'enfant s'engage, alors on place la femme pour l'accoucher à l'ordinaire.

D. Lorſque la matrice ſe porte en devant ou en arriere, y remédie-t-on auſſi facilement?

R. Lorſque la matrice ſe porte en devant, on couche la femme ſur le dos, les feſſes plus élevées que le reſte du corps, on porte le doigt dans le vagin, on comprime doucement le ventre de devant en arriere, & lorſqu'on ſent l'orifice, on ſuit ce que nous avons dit pour l'obliquité ſur les côtés.

Si la matrice ſe porte ſur l'os *ſacrum*, on fait mettre la femme à genoux, on la fait pencher en devant & on n'a-

bandonne cette poſture que lorſque l'accouchement eſt en bon train.

D. Ne court t'on aucun riſque en comprimant le bas-ventre comme vous dites qu'il faut le faire ?

R. On en courroit de très-grands ſi on le comprimoit ſans précautions ; mais nous recommandons de le faire très-légerement & avec toute la prudence poſſible, autrement on pourroit faire périr l'enfant & occaſionner à la mere des contuſions très-dangereuſes.

D. Que faut-il faire lorſque la tête de l'enfant eſt trop groſſe ?

R. On emploie les mêmes moyens que ceux que nous avons indiqués en parlant des vices du baſſin, & ſi ces moyens ne réuſſiſſent pas, on a recours au forceps de M. Levret.

D. Comment termine-t-on l'accouchement lorſque les épaules ſont trop groſſes ?

R. On dégagera les épaules l'une après l'autre, en introduiſant deux

doigts, l'un ſous l'aiſſelle, l'autre ſur l'épaule, & en tirant avec ces deux doigts l'épaule en la baiſſant vers l'os *ſacrum*, puis on terminera cet accouchement comme le naturel. On aura ſoin avant toute choſe de bien graiſſer le vagin & de le bien dilater.

D. Lorſque l'enfant a la tête hydropique, comment doit-on ſe conduire?

R. Lorſque l'enfant a la tête hydropique, on doit manœuvrer comme dans les cas d'une tête trop groſſe, ou de la trop grande ſaillie de la tête de l'os *ſacrum* dans le baſſin. Si les moyens que nous avons donnés pour ces deux cas ne réuſſiſſent pas, la ſage femme doit auſſi-tôt avoir recours à un bon accoucheur qui fera la ponction.

D. Quelles ſont les manœuvres néceſſaires lorſque l'enfant eſt hydropique du bas-ventre?

R. Auſſi-tôt qu'on l'a reconnu, on le ſaiſit par le corps le plus près que l'on peut des grandes levres, on le tire

doucement en balançant de tous côtés, ſans rien précipiter; & ſi ce moyen ne réuſſit pas, on a recours à un accoucheur qui fait la ponction.

D. Comment termine-t-on l'accouchement dans lequel l'enfant préſente les pieds?

R. Quoique cet accouchement ſoit regardé comme naturel, il exige cependant beaucoup d'attention avant de faire aucune manœuvre, il en exige auſſi pendant les manœuvres, & on ne doit pas compter ſur la nature.

D. Quelles ſont les attentions que cet accouchement exige avant les manœuvres?

R. On doit s'aſſurer ſi les deux pieds qui ſe préſentent appartiennent au même enfant, & ſi l'enfant a la face tournée vers l'os *ſacrum* ou vers le *pubis*.

D. Comment reconnoît-on que les deux pieds appartiennent au même enfant?

R. Pour le reconnoître, on gliſſe un

doigt le long d'une des deux jambes & de la cuiſſe juſqu'aux parties naturelles de l'enfant, on retourne, avec le même doigt, des parties naturelles ſur l'autre cuiſſe & l'autre jambe, par ce moyen on reconnoît aiſément qu'elles appartiennent ou non au même enfant.

D. Comment s'aſſure-t-on que la face eſt tournée vers l'os *ſacrum* ?

R. Si les talons répondent aux os *pubis*, la face regarde l'os *ſacrum* & eſt bien tournée. Si au contraire les talons répondent à l'os *ſacrum*, la face eſt vers le *pubis* & eſt mal tournée.

D. Après ces précautions, comment termine-t-on l'accouchement lorſque la tête eſt bien tournée ?

R. On met le doigt du milieu de la main droite entre les deux pieds, le doigt index ſur la cheville d'un des pieds, le doigt annulaire ſur la cheville de l'autre pied, puis on tire les deux pieds également avec ces trois doigts,

& on les tire juſqu'aux genoux, enſuite on couvre les jambes d'un linge doux & un peu chaud, on les ſaiſit avec les deux mains en tirant, toujours en balançant, & en en bas, on remonte ſes mains & le linge à meſure que l'enfant avance, juſqu'à ce que la tête ſe préſente au paſſage. Alors on étend l'enfant ſur le bras droit, on introduit un ou deux doigts de la main droite dans la bouche, ſans les appuyer ſur la mâchoire, on gliſſe de même deux doigts de la main gauche ſur le derriere de la tête de l'enfant, & en relevant le bras qui le porte, & appuyant avec les deux doigts de la main gauche, on fait faire la baſcule à la tête pour faciliter ſa ſortie.

D. Ne faut-il pas dans cette manœuvre faire attention aux bras de l'enfant?

R. Lorſque l'enfant eſt tourné comme nous venons de le dire, les bras ſuivent ordinairement la tête, chacun de ſon côté.

D. Comment termine-t-on l'accouchement par les pieds, lorſque la tête eſt mal tournée ?

R. On tire les deux jambes comme dans l'accouchement précédent, & lorſque les hanches ſont ſorties, on paſſe la main droite à plat ſur le ventre de l'enfant, on la porte juſque ſur la poitrine, & lorſqu'on y eſt arrivé, on ſaiſit le corps de l'enfant, on le porte un peu en devant vers les os *pubis*, & on le retourne dans la matrice pour lui mettre la face vers l'os *ſacrum*, tandis qu'avec la main gauche on ſoutient & on retourne en même tems les parties qui ſont ſorties. Cette manœuvre n'eſt néceſſaire que lorſque l'on craint le raplatiſſement des os *pubis* ; car lorſque la femme eſt bien conſtruite, on ſe contente de repouſſer le coccyx en arriere.

D. Lorſqu'on a ainſi tourné l'enfant, quelles précautions doit-on prendre avant de finir l'accouchement ?

R. On

R. On doit s'assurer de la position des bras qui peuvent se trouver placés ou sur le ventre ou la poitrine, ou sur le dos de l'enfant.

D. Que faut-il faire lorsque les bras se trouvent sur le ventre ou la poitrine de l'enfant ?

R. On doit les dégager tous les deux & les amener doucement sur la partie supérieure de la cuisse de chaque côté, ayant soin de les tirer, le droit vers la gauche, le gauche vers la droite, afin que le coude ne s'accroche pas à la matrice, ensuite on tire l'enfant comme dans l'accouchement précédent, ayant soin d'introduire deux doigts dans la bouche de l'enfant aussi-tôt que les épaules sont sorties, & de faire faire la bascule à la tête.

D. Qu'y a-t-il à faire lorsque les bras se trouvent sur le dos de l'enfant ?

R. On introduit la main bien graissée dans la matrice, & en passant les doigts sous l'aisselle & dans le pli du

coude, on ramene les deux bras l'un après l'autre à côté de la tête & on acheve l'accouchement, à moins que la tête ne ſoit trop groſſe pour ſortir avec les deux bras, car dans ce cas on dégage un bras, même tous deux, on les place au haut des cuiſſes, puis on fait l'accouchement comme le précédent.

D. Quelles ſont les manœuvres néceſſaires lorſque l'enfant eſt monſtrueux ?

R. Le plus difficile de tous les cas de monſtruoſité, c'eſt lorſque l'enfant a deux têtes, & ce cas ſe rapporte à celui où l'enfant a la tête trop groſſe; on doit donc tenter tous les moyens que nous avons donnés pour cet accouchement. Mais il arrive ſouvent que l'on eſt obligé d'ouvrir l'une des têtes, quelquefois toutes deux, & cette opération regarde le chirurgien.

D. Lorſque les membranes portent obſtacle à l'accouchement, que faut-il faire ?

R. Les membranes ne peuvent pécher que par trop d'épaiſſeur; lorſqu'on l'a reconnu, on les ouvre avec un biſtouri que l'on inſinue avec précaution entre les doigts.

D. Que doit-on faire lorſque le cordon ſort le premier ?

R. Lorſque le cordon ſort le premier on le réchauffe avec du vin chaud, on tâche de le faire rentrer ſans le comprimer en aucune ſorte, & on le maintient dans la matrice juſqu'à ce qu'il vienne une douleur qui faſſe engager la tête de l'enfant. Si on ne peut pas le faire rentrer, on le tient ſur le côté, & on preſſe l'accouchement autant qu'on le peut, ſans nuire à la mere ni à l'enfant.

D. Comment termine-t-on l'accouchement lorſque le cordon eſt tourné autour du cou de l'enfant ?

R. Auſſi-tôt que les épaules ſont ſorties, on tourne l'enfant doucement ſur le côté vers lequel le cordon va rejoin-

dre le placenta, on ſoutient la tête d'une main, de l'autre on tire l'enfant par le corps, & à meſure qu'il ſort, on porte la tête vers la cuiſſe de la mere, de maniere que l'enfant faſſe le demi-cercle en ſortant & que, lorſqu'il eſt ſorti, la tête ſe trouve preſque toucher les grandes levres, par ce moyen on n'occaſionne aucun tiraillement & on dégage enſuite le cordon très-aiſément.

D. Que faut-il faire lorſque le cordon ſe caſſe dans le travail ?

R. Si l'enfant ſort avant ou en même tems que le cordon ſe caſſe & que le bout qui reſte attaché au placenta ſorte du vagin, on le fait pincer par une perſonne, on fait vîte la ligature à la portion du cordon qui tient à l'enfant, on en fait une auſſi-tôt à la portion qui reſte au placenta, puis on délivre la mere. Si au contraire le bout du cordon reſté au placenta eſt trop court pour ſortir, on charge une autre

personne de faire la ligature à l'enfant & on se dépêche de délivrer la mere.

D. Lorsque le placenta se présente le premier, comment doit-on se conduire ?

R. On doit examiner s'il est adhérent ou non à l'orifice de la matrice, s'il est adhérent, on le détache en passant doucement le doigt entre l'orifice & le placenta & le tournant tout autour du placenta ; ensuite on tâche de le repousser à côté de la tête de l'enfant, si on ne peut en venir à bout, on le tire, on le met dans du vin chaud & on presse l'accouchement, toujours cependant avec assez de précautions pour ne pas blesser la mere en aucune sorte.

D. Comment détache-t-on le placenta resté adhérent au fond de la matrice ?

R. Après avoir fait la ligature, on introduit la main bien graissée dans la matrice en suivant le cordon, & lorsqu'on est parvenu au fond de la ma-

trice, on applique le plat de la main & le pouce ſur le milieu du placenta, on inſinue le petit doigt en long ſous le bord du placenta en le levant & le roulant ſur lui-même, on inſinue de même tous les autres doigts les uns après les autres, toujours en roulant le placenta ſur lui-même juſqu'à ce qu'il ſoit entierement détaché; alors on le tire de la matrice avec les mêmes précautions que dans l'accouchement naturel.

D. Ne peut-on pas confondre le placenta avec la membrane interne de la matrice?

R. Non, on ne les confondra jamais ſi on ſuit le cordon pour aller chercher le placenta, & ſi on ſe rappelle que le côté du placenta qui regarde le fœtus eſt chargé de gros vaiſſeaux qui le rendent raboteux, au lieu que la membrane interne de la matrice eſt liſſe & unie.

D. Quels ſont les moyens propres

pour terminer l'accouchement de deux enfans ?

R. Lorſqu'ils ſe préſentent l'un après l'autre, il n'y a rien d'extraordinaire à faire, que d'obſerver de ne tirer le placenta du premier enfant que lorſque le ſecond enfant eſt ſorti, à moins que ce premier placenta ne vienne de lui-même avec l'enfant.

D. Lorſqu'avec la tête du premier enfant il ſe préſente un bras ou une jambe du ſecond que faut-il faire ?

R. Dans ce cas, lorſqu'on ſera certain que le membre qui ſe préſente avec la tête eſt d'un ſecond enfant, on mettra la tête de côté, on gliſſera la main le long du corps de l'enfant pour aller chercher les pieds, & on terminera l'accouchement avec toutes les précautions preſcrites pour l'accouchement dans lequel l'enfant préſente les pieds, obſervant de prendre le premier celui des deux enfans qui eſt le plus près de l'os *ſacrum*. Le reſte ſe fait

comme nous venons de le dire dans la réponse précédente.

CHAPITRE III.

De la fausse couche & de la mole.

D. QU'EST-CE que la fausse couche?

R. La fausse couche est la sortie de l'enfant du sein de sa mere avant le terme de sept mois.

D. Quelles sont les causes de la fausse couche?

R. Les causes les plus ordinaires de la fausse couche sont, une chute, un coup reçu sur le ventre, un vomissement ou une toux considérable, un exercice forcé ou à pied, ou à cheval, ou en voiture, des passions trop violentes, comme la colere, un usage trop fréquent du mariage, & enfin des remedes pris dans l'intention de procurer l'avortement.

D. Quels

D. Quels ſont les ſignes de la fauſſe couche ?

R. Il y en a de deux eſpeces, les premiers annoncent que la femme eſt ſeulement menacée de fauſſe couche, & alors on peut l'éviter. Les ſeconds font connoître que la fauſſe couche eſt abſolument déterminée, & on doit la favoriſer.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent que la femme eſt ſeulement menacée de fauſſe couche ?

R. Les ſignes qui annoncent qu'une femme eſt menacée de fauſſe couche, ſont de légeres douleurs dans les reins, dans le ventre, la diminution des mouvemens de l'enfant, une perte ou de ſang ou de ſéroſité.

D. Quels ſont les ſignes qui font connoître que la fauſſe couche eſt abſolument déterminée ?

R. Ce ſont des douleurs vives & continuelles qui partent des reins & ſe portent dans le bas-ventre, une perte

confidérable & enfin la dilatation de l'orifice de la matrice.

D. Comment la fage-femme doit-elle fe conduire avec une femme menacée de fauffe couche ?

R. Elle doit s'informer de la caufe des accidens que la femme éprouve, de la force de fes douleurs, fe rappeler la valeur des fignes que nous avons détaillés & toucher la femme pour reconnoître fi l'orifice de la matrice fe dilate ou non.

D. Lorfqu'elle a reconnu que la fauffe couche n'eft pas abfolument déterminée, que doit-elle faire ?

R. Elle fera coucher la femme, lui recommandera le repos, lui fera prendre pour boiffon une décoction de racine de grande confoude, vulgairement appelée *concierge*, ou de racine de biftorte ou de plantain. On eft quelquefois obligé d'avoir recours à la faignée, mais la fage-femme ne doit la faire qu'avec le confeil d'un Médecin.

D. Que faut-il faire lorſque la fauſſe couche eſt abſolument déterminée ?

R. Lorſque la fauſſe couche eſt abſolument déterminée, on doit la favoriſer en graiſſant bien le vagin & l'orifice de la matrice & en aidant les dilatations, toujours avec les précautions que nous avons recommandées, puis on baptiſe l'enfant s'il eſt vivant. Mais dans ce cas, on doit appeler un Médecin, tant pour décider la néceſſité de l'accouchement que pour le traitement qui doit le ſuivre.

D. Comment doit-on ſe conduire auprès d'une femme qui s'eſt procuré une fauſſe couche par des remedes pris dans cette intention ?

R. L'énormité du crime ne doit pas empêcher les ſecours, ils ſont même alors plus néceſſaires, à raiſon de la force de la perte occaſionnée par les remedes. On doit donc accélérer l'accouchement, baptiſer l'enfant & appe-

ler promptement un Médecin pour remédier à la perte.

D. Qu'eſt-ce que la mole ?

R. La mole eſt un corps rond, charnu & molaſſe qui s'attache ou au fond de la matrice, ou ſur l'un ou l'autre des côtés de ce viſcere.

D. Quels ſont les ſignes qui annoncent qu'une femme porte une mole ?

R. Il eſt difficile de diſtinguer la mole dans le commencement de ſa formation; elle eſt accompagnée, comme la vraie groſſeſſe, de nauſées, de vomiſſemens, d'appétits déréglés, &c.; mais elle croît beaucoup plus vîte qu'un enfant, le ventre s'éleve bien plutôt, préſente une tumeur ſphérique, renitente, douloureuſe au toucher ſans être dure, & elle n'a pas de mouvemens.

D. La mole reſte-t-elle long-tems dans la matrice ?

R. Elle y reſte ordinairement trois ou quatre mois.

D. Quels ſont les ſignes qui font connoître que la nature veut ſe débarraſſer de la mole ?

R. La ſortie de la mole s'annonce par une perte, des douleurs & la dilatation de l'orifice de la matrice.

D. Comment diſtingue-t-on au toucher que c'eſt une mole qui ſe prépare à ſortir ?

R. Lorſque c'eſt une mole, il ne ſe forme pas d'eaux à l'orifice de la matrice, & on y ſent, en y portant le doigt, un corps molaſſe.

D. Quelles précautions faut-il prendre avant d'extraire la mole ?

R. On doit la bien diſtinguer de l'orifice de la matrice engorgé, & du polype.

D. Comment diſtingue-t-on la mole de l'orifice de la matrice engorgé ?

R. On la diſtingue en introduiſant le doigt dans l'orifice de la matrice, & en le tournant tout autour du corps qui ſe préſente. Si le doigt paſſe ſans ren-

contrer d'obſtacle, on eſt certain que la tumeur qui ſe préſente ne vient pas de l'engorgement de l'orifice de la matrice.

D. Comment diſtingue-t-on la mole du polype ?

R. On diſtingue la mole du polype, en ce que le polype eſt plus allongé que la mole, & que pour le peu qu'on le tiraille, il fait beaucoup de douleur, & que la mole n'en cauſe preſque pas.

D. Lorſqu'on a pris toutes ces précautions, comment tire-t-on la mole ?

R. On introduit les doigts bien graiſſés, les uns après les autres, dans l'orifice de la matrice, on les écarte doucement pour dilater cet orifice, & lorſqu'il l'eſt aſſez pour laiſſer entrer la main, on ſaiſit la mole à ſon attache, le plus haut que l'on peut, on la ſecoue légerement en tous ſens, l'attache ſe rompt & on l'amene en dehors en retirant ſa main avec autant de précaution qu'on l'a introduite; on tire en-

ſuite la mole toute entiere ſi elle n'eſt pas trop groſſe, ou par morceaux ſi elle eſt trop groſſe.

D. Quelles précautions doit-on prendre après l'extraction de la mole ?

R. On doit recommander un très-grand repos à la femme, la nourrir avec du bouillon de veau ou de poulet ſeulement ; & ſi la perte continue, on donnera des boiſſons aſtringentes, telles que la décoction de racine de grande conſoude ou concierge, de plantain, de riz, &c.

CHAPITRE IV.

De quelques accidens qui ſont la ſuite des accouchemens laborieux & de la maniere d'y remédier.

D. Quels ſont les accidens qui arrivent dans les accouchemens laborieux ?

R. Les principaux ſont : 1°. la contuſion des grandes levres du vagin &

de la matrice. 2°. La déchirure du périné. 3°. Le renverſement du coccyx. 4°. Le relâchement du vagin. 5°. Le relâchement & le renverſement de la matrice. 6°. La chute de l'anus.

D. Quelles ſont les cauſes des contuſions des grandes levres du vagin & de la matrice ?

R. Les cauſes de ces contuſions ſont les efforts imprudens que font ſouvent les ſages-femmes pour accélérer la dilatation de ces parties.

D. Quels ſont les effets de ces contuſions ?

R. C'eſt d'amener des gonflemens, des douleurs, quelquefois même la ſuppuration.

D. Comment remédie-t-on à ces contuſions ?

R. Il faut tenir la malade à une diete exacte, ne lui donner que du bouillon de veau ou de poulet, lui recommander le repos, & lui donner une infuſion de bourrache pour boiſſon ordi-

naire. Si la contuſion eſt aux grandes levres, on y appliquera des cataplaſmes faits avec la mie de pain & l'eau de fleurs de ſureau, on renouvelera ces cataplaſmes ſouvent. Si la contuſion eſt au vagin ou à l'orifice de la matrice, on fera, pluſieurs fois par jour, des injections avec du lait coupé avec une infuſion de fleurs de ſureau, ou de bouillon blanc ou de violettes.

D. Quelle eſt la cauſe de la déchirure du périné ?

R. Cette déchirure eſt la ſuite de celle de la fourchette, & elle eſt occaſionnée par le trop de groſſeur de la tête de l'enfant, & par les mêmes cauſes que les contuſions du vagin, &c.

D. Comment fait-on la réunion de cette déchirure ?

R. Lorſque la déchirure eſt légere, il ſuffit de la bien nettoyer avec du vin dans lequel on aura fait bouillir des roſes de provins, & de recommander à la malade de tenir ſes cuiſſes rappro-

chées. Mais si la déchirure est considérable, on la lavera de même & on y appliquera un emplâtre de poix de Bourgogne, ayant soin que cet emplâtre ne soit chargé que sur les côtés & point dans le milieu qui doit toucher les levres de la plaie.

D. Quelle est la cause du renversement du coccyx?

R. Ce sont les efforts que l'on est souvent obligé de faire pour le repousser, lorsqu'il est trop long, trop roide, ou trop relevé dans le bassin.

D. Quels sont les signes qui annoncent le renversement du coccyx?

R. Ce sont de violentes douleurs dans cette partie, surtout lorsque la femme est couchée sur le dos.

D. Comment replace-t-on le coccyx?

R. On introduit un doigt bien graissé dans l'anus, on le porte jusque sur la base du coccyx, on appuye l'autre main en dehors sur le coccyx, on repousse, avec le doigt qui est dans l'a-

nus, la base du coccyx en sa place, & on pousse en même tems, avec l'autre main appuyée en dehors, la pointe de cet os vers le vagin, on contient le coccyx ainsi replacé avec des compresses; & on recommande à la malade de ne faire aucun effort pour aller à la selle pendant plusieurs jours, & pour les éviter on a recours aux lavemens.

D. Comment reconnoît-on le relâchement du vagin?

R. On le reconnoît par un gros bourrelet formé à l'entrée des grandes levres, comme nous l'avons déjà dit en parlant des vices du vagin, & on le distingue du gonflement des grandes levres par la rougeur & la molesse de la tumeur, & par le canal que l'on trouve au milieu du bourrelet.

D. Quels moyens employe-t-on pour remédier à cet accident?

R. Lorsqu'il n'y a pas d'inflammation, on repousse le bourrelet avec beaucoup de ménagement, jusqu'à ce

qu'il ſoit entiérement effacé, on rapproche les grandes levres, on les contient avec une compreſſe, ſoutenue par un bandage fait de maniere que l'orifice du vagin ne ſoit pas fermé, & on étuve ces parties, tous les jours pluſieurs fois, avec du vin rouge, dans lequel on a fait bouillir des roſes de Provins. Mais avant de repouſſer le bourrelet, on fera uriner la malade, & on lui donnera un lavément pour vider le *rectum.*

D. Lorſqu'il y a inflammation, que faut-il faire ?

R. Lorſqu'il y a inflammation, il faut, avant toute choſe, avoir recours aux ſaignées du bras plus ou moins répétées, ſelon le degré d'inflammation, faire enſuite des fomentations avec une décoction de fleurs ou de feuilles de bouillon blanc, de racines de guimauve, de graine de lin dans du lait, & ne tenter de repouſſer le bourrelet que lorſqu'il n'y a plus d'inflammation.

D. Comment diſtingue-t-on le relâchement de la matrice ?

R. On le diſtingue par l'orifice qui ſe préſente au doigt, ſi la matrice eſt deſcendue dans le vagin, ou à la vue ſi la matrice ſort au dehors.

D. Quels ſont les effets du relâchement de la matrice ?

R. Il eſt accompagné de peſanteur & de douleur dans le bas-ventre, de difficulté d'uriner & de tiraillemens vers les reins.

D. Quels ſont les cauſes du relâchement de la matrice ?

R. Les principales cauſes ſont des efforts violens pour aller à la ſelle, une toux forte & continuelle, une chute, des ſecouſſes peu ménagées, & enfin des manœuvres imprudentes faites par la ſage-femme pour détacher le placenta.

D. Comment replace-t-on la matrice lorſqu'elle n'eſt que deſcendue dans le vagin ?

R. On fait coucher la femme ſur le dos, les feſſes très-élevées, la tête & la poitrine baſſes, les genoux relevés & écartés, on place l'orifice dans la matrice entre les bouts des doigts *index* & du milieu, de maniere que le doigt du milieu réponde à l'os *ſacrum* & l'index au pubis, & on repouſſe doucement la matrice juſqu'à ce qu'elle ne déborde dans le vagin qu'autant qu'elle le fait naturellement. On doit faire reſter la femme au lit & dans la même ſituation juſqu'à ce que la matrice ſe ſoit affermie en ſa place. Si la deſcente de la matrice amene rétention d'urine, on enſeignera à la femme la maniere de la replacer.

D. Comment replace-t-on la matrice lorſqu'elle ſort hors du vagin?

R. On garnit le dos de la main d'un linge fin & doux, & en appuyant le dos de la main, ainſi garni, ſur la matrice, on la repouſſe, ſans aucuns efforts violens, juſqu'à ce qu'on l'ait

portée à l'extrémité du vagin. Le reste se fait comme nous venons de le dire.

D. S'il y avoit long-tems que la matrice fût descendue, & que son engorgement la fît résister aux moyens que l'on vient de proposer, que faudroit-il faire ?

R. On auroit recours aux saignées, aux fomentations émollientes, telles que celles que nous avons conseillées pour l'inflammation dans le relâchement du vagin; on tiendroit la malade à une diete exacte, au bouillon de veau ou de poulet, à une légere infusion de laitue ou de chiendent, & on ne replaceroit la matrice que lorsque l'engorgement seroit dissipé.

D. Si la matrice ne reprenoit pas son ressort & ne pouvoit pas rester en place, quel secours donneroit-on ?

R. On aura alors recours au pessaire, & on préférera celui qui est de figure ovale à tout autre, parce qu'il porte mieux sur les tubérosités des ischions,

qu'il gêne moins la veſſie & l'inteſtin *rectum*, & on aura ſoin qu'il n'y ait aucune inégalité.

D. Comment place-t-on le peſſaire?

R. On fait coucher la femme, comme nous l'avons dit plus haut, on porte un doigt bien graiſſé ſur la fourchette pour la dilater, on trempe le peſſaire dans l'huile & on le fait entrer de champ, en plongeant de haut en bas. Lorſqu'on l'a poſé de côté & d'autre ſur la tubéroſité des iſchions, on introduit un doigt dans l'anneau, on cherche l'orifice de la matrice pour le placer dans cet anneau, de maniere qu'il ſoit dans la direction du vagin.

D. Mais s'il arrivoit une deſcente de matrice à une femme enceinte avec chute entre les cuiſſes, que faudroit-il faire?

R. Il ne faut rien précipiter dans ce cas, & chercher à remettre la matrice en place ſans terminer l'accouchement; pour cela, après avoir donné iſſue aux urines & aux excrémens, on couchera

couchera la femme comme nous venons de le dire, on réduira la matrice dans le baſſin, on fera reſter la malade au lit. La groſſeſſe en ſe développant ſervira de peſſaire *.

D. Qu'eſt-ce que le renverſement de la matrice ?

R. Le renverſement de la matrice eſt un accident dans lequel les membranes internes du fond de la matrice paroiſſent au dehors, comme lorſqu'on retourne une bourſe. Alors le fond de la matrice porte ſur l'orifice ou ſort par le vagin, & forme une tumeur au dehors.

D. Comment diſtingue-t-on le renverſement de la matrice de ſon relâchement ?

R. On le diſtingue en ce que l'on ne trouve pas d'orifice au milieu de la tumeur.

---

* Une obſervation de M. Joube, Chirurgien du Roi de Pologne, confirme cette réponſe & y a donné lieu.

D. Quels ſont les effets du renverſement de la matrice ?

R. Il eſt accompagné d'une perte quelquefois très-conſidérable, & cauſe la mort ſi on n'y remédie pas promptement.

D. Quelles ſont les cauſes du renverſement de la matrice ?

R. Ce ſont les mêmes que celles du relâchement.

D. Comment replace-t-on la matrice renverſée ?

R. On fait coucher la femme ſur le dos, les feſſes plus élevées que le reſte du corps, les genoux relevés & écartés, & ſi le fond de la matrice n'eſt pas ſorti, on ſe contente d'introduire la main bien graiſſée dans le vagin, & on repouſſe doucement le fond de la matrice à ſa place. Si au contraire le fond de la matrice paroît au dehors, on introduit la main bien graiſſée, de chaque côté, ſous la tumeur, on la porte juſqu'au col de la matrice, on le

presse doucement en faisant rentrer petit à petit ce qui formoit cette tumeur. Par cette manœuvre, que l'on doit faire avec beaucoup de prudence, le fond reprend sa place.

D. Qu'est-ce que la chute de l'anus ?

R. C'est une tumeur formée au dehors par le relâchement de l'extrémité de l'intestin *rectum*.

D. Quelles sont les causes de la chute de l'anus ?

R. Ce sont des efforts trop violens que la femme a faits pour accélérer l'accouchement.

D. Comment remédie-t on à cet accident ?

R. On enveloppe le bout du doigt du milieu d'un linge doux, on introduit ce doigt au milieu de la tumeur, & on la repousse en dedans jusqu'à ce qu'elle soit entierement rentrée.

D. N'arrive-t il pas d'autres accidens à la suite des accouchemens laborieux ?

R. Il en arrive encore beaucoup d'autres, tels que des hernies, des pertes de ſang, des convulſions, des ſuppreſſions des lochies, &c. Mais tous ces accidens ſont abſolument du reſſort de la Médecine & de la Chirurgie. Nous n'en dirons donc rien ici, nous n'avons même détaillé ceux dont nous venons de parler dans ce chapitre, que pour inſpirer aux ſages-femmes les juſtes craintes qu'elles doivent avoir & les rendre prudentes, ſans cependant les décourager.



QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Accouchemens contre nature, de leurs signes généraux & des précautions que l'on doit prendre avant de les réduire.

D. Qu'est-ce que l'accouchement contre nature ?

R. L'accouchement contre nature est, comme nous l'avons déjà dit, celui dans lequel l'enfant se présente, de maniere qu'il ne peut sortir sans que l'on change sa position dans la matrice.

D. Quelles sont les causes des accouchemens contre nature ?

R. On peut attribuer ces accouchemens à des mouvemens forcés de l'en-

fant qui le mettent dans telle ou telle poſition, qu'il ne peut changer, ſoit dans le cours de la groſſeſſe, ſoit dans le tems qu'il fait la culbute.

D. Quels ſont les ſignes généraux des accouchemens contre nature ?

R. Les principaux ſont l'irrégularité de la groſſeur du ventre, la violence & la longueur des douleurs, l'étendue & la moleſſe des eaux qui ne ſe moulent pas à l'orifice de la matrice comme dans l'accouchement naturel.

D. Quelles précautions doit-on prendre avant de réduire les accouchemens contre nature ?

R. On doit 1°. s'attacher ſcrupuleuſement à reconnoître la partie que l'enfant préſente ; 2°. ſavoir de quel côté la tête ſe porte, & ſi la face eſt en deſſus ou en deſſous ; 3°. faire la plus grande attention aux ſignes qui annoncent la vie ou la mort de l'enfant ; 4°. ne travailler que lorſque la femme n'a pas de douleurs.

D. Pourquoi eſt-il néceſſaire de reconnoître la partie que l'enfant préſente ?

R. Parce que ſans cette connoiſſance on s'expoſe ou à laiſſer périr l'enfant, ou du moins à laiſſer languir la mere très-longtems.

D. Pourquoi faut-il ſavoir de quel côté la tête ſe porte ?

R. Parce que l'on doit toujours ſe ſervir, pour travailler, de la main du côté de laquelle la tête ſe porte.

D. De quelle utilité peut-il être de ſavoir ſi la tête de l'enfant eſt en deſſus ou en deſſous ?

R. Cette connoiſſance eſt très-utile, en ce qu'elle guide la ſage-femme lorſquelle retourne l'enfant & lui fait prendre les précautions néceſſaires pour lui tourner la face vers l'os *ſacrum*.

D. A quoi bon chercher à reconnoître ſi l'enfant eſt vivant ou mort ?

R. Cette connoiſſance eſt encore néceſſaire, en ce que ſi l'enfant eſt vivant,

on doit dans les manœuvres le ménager autant que la mere, quand on devroit pour cela rendre le travail plus long, & faire enſorte de ne le mutiler en aucune ſorte. D'ailleurs ſi les ſignes de vie ſont foibles & laiſſent des craintes, on doit le baptiſer.

D. Pourquoi ne faut-il travailler que lorſque la femme n'a point de douleurs ?

R. Parce que les douleurs ſont des contractions de la matrice qui s'oppoſeroient aux manœuvres néceſſaires pour mettre l'enfant dans une poſition convenable à ſa ſortie.

CHAPITRE II.

De la maniere de reconnoître la partie que l'enfant préſente.

D. EST-IL facile de reconnoître la partie que l'enfant préſente ?

R. On ne s'y trompe pas, ou du moins

moins bien rarement, lorſqu'on s'eſt étudié à diſtinguer la forme des différentes parties, & que l'on porte toute ſon attention touchant la femme. Cependant on ne peut ſe rendre abſolument certain de la poſition de l'enfant que lorſque les eaux ſont percées.

D. Comment reconnoît-on que l'enfant a la tête mal tournée ?

R. L'enfant peut préſenter ou le derriere ou le devant, ou les côtés de la tête. Si c'eſt le derriere de la tête qui ſe préſente, on a beau chercher la fontanelle on ne la trouve pas, & on ſent à ſa place la protubérance occipitale. Si l'enfant préſente le devant de la tête, on ſent le nez ou les yeux ou la bouche. Lorſque la tête ſe préſente de l'un ou de l'autre des côtés, on touche l'oreille du côté qui ſe préſente.

D. Quels ſont les ſignes qui indiquent que le viſage eſt en-deſſus vers les os *pubis* ?

R. Lorſque la face eſt en deſſus vers

les os *pubis*, la fontanelle eſt auſſi vers ces mêmes os, & on ſent la protubérance occipitale vers l'os *ſacrum*.

D. Comment reconnoît-on que c'eſt la nuque qui ſe préſente?

R. On le reconnoit aux vertebres du cou, au vide qui ſe trouve de chaque côté du cou, & ſi on gliſſe un doigt à droite & à gauche, on trouve d'un côté la cavité appelée vulgairement la foſſette, & de l'autre les épaules de l'enfant.

D. Comment diſtingue-t-on que l'enfant préſente l'épaule?

R. On diſtingue que c'eſt l'épaule qui ſe préſente, en ce que cette partie forme à l'orifice de la matrice une tumeur moins groſſe & moins étendue que la tête, & que, lorſque les eaux ſont percées, ſi on gliſſe un doigt en deſſus & en deſſous de cette tumeur, ou ſur les côtés, on reconnoît l'aiſſelle, la clavicule, le cou, &c.

D. Quels ſont les ſignes qui an-

noncent que l'enfant préſente le dos?

R. On le reconnoît aiſément par les vertebres & par les côtes.

D. Comment s'apperçoit-on que l'enfant préſente la hanche?

R. On s'en apperçoit aiſément en gliſſant le doigt *index* à droite, à gauche, en haut & en bas, parce que par ce moyen on reconnoît l'os des iſles & le côté du ventre.

D. Comment diſtingue-t-on les feſſes des autres parties?

R. Quoique cette partie ſoit bien caractériſée, nous connoiſſons cependant des accoucheurs, ſoit diſant très-inſtruits, qui ne la reconnoiſſent que lorſque l'enfant, preſſé dans cette ſituation, leur lâche les excrémens dans la main.

On diſtingue les feſſes, par la ligne qui les ſépare, & par les parties naturelles que l'on trouve bientôt ſi on gliſſe un doigt le long de cette ligne.

D. Comment reconnoît-on que l'en-

fant préſente les pieds ?

R. Dans cet accouchement, comme dans celui où l'enfant préſente les mains, les eaux ſe forment en pointe à l'orifice de la matrice, & on reconnoît les doigts, même les talons, à travers les membranes, à plus forte raiſon lorſquelles ſont ouvertes.

D. Comment diſtingue-t-on les genoux ?

R. On les diſtingue par leur roideur, par la rotule, & preſque toujours, parce qu'il y en a un qui s'avance plus que l'autre au paſſage.

D. A quoi reconnoît-on que c'eſt le ventre qui ſe préſente ?

R. Lorſque c'eſt le ventre qui ſe préſente, on trouve à l'orifice de la matrice une tumeur large & molle, & en portant ſon doigt de côté & d'autre, on rencontre le cordon ombilical.



CHAPITRE III.

Des manœuvres néceſſaires dans les accouchemens contre nature.

D. Quelles ſont les manœuvres néceſſaires lorſque la tête ne ſe trouve pas bien dans la direction du vagin ?

R. Lorſque la tête n'eſt pas dans la direction du vagin, & que l'on s'eſt aſſuré que la face eſt en deſſous vers l'os *ſacrum*, il faut, de tel côté que la tête ſoit penchée, faire coucher la femme ſur le dos, les feſſes plus élevées que le reſte du corps, pour faire retomber la matrice dans le bas-ventre : enſuite on introduira une main bien graiſſée entre l'orifice de la matrice & la tête de l'enfant, du côté où elle ſe porte, on attendra une douleur dans cette poſture, & on en profitera pour ramener doucement la tête dans la direction du vagin, on placera auſſi-tôt la fem-

me comme elle doit être pour accoucher, & on terminera l'accouchement comme le naturel.

Il ne faut pas oublier que l'on doit ſe ſervir de la main du côté où la tête ſe porte le plus, & que l'on ne doit faire aucune tentative pour repouſſer la tête.

D. Lorſqu'il ſe préſente une ou les deux mains avec la tête, que faut-il faire ?

R. On gliſſe une main bien graiſſée entre la tête & la main qui ſe préſente avec elle, pour reconnoître ſi cette main eſt du même enfant, lorſqu'on en ſera certain, ſi la tête eſt bien engagée, on finira l'accouchement ſans y rien changer, prenant ſeulement la précaution de tirer doucement chaque bras, & de le bien étendre de chaque côté de la tête, afin que les coudes ne s'accrochent pas.

D. Si la tête n'eſt pas engagée, & ſi la tête eſt trop groſſe pour paſſer avec

les deux bras, comment termine-t-on l'accouchement?

R. Dans ce cas, on couche la femme, comme nous l'avons dit pour l'accouchement dans lequel la tête n'eſt pas dans la direction du vagin, on repouſſe doucement l'enfant en appuyant le bout des doigts ſur une épaule, & on va chercher les pieds, puis on termine l'accouchement avec les précautions indiquées en parlant de l'accouchement par les pieds dans le chapitre des accouchemens laborieux.

D. Quand l'enfant préſente la tête la face tournée vers les os pubis, doit-on retourner la tête pour mettre la face vers l'os *ſacrum*?

R. Non, mais on profite des douleurs pour repouſſer le coccyx autant qu'on le peut & faciliter par là le paſſage de la tête, ſans froiſſer le viſage contre les os *pubis*.

D. Comment réduit-on l'accouchement dans lequel l'enfant préſente la

nuque, la tête portant ſur le détroit ſupérieur du baſſin du côté gauche, la face en l'air?

R. Dans ce cas, on reconnoît aiſément le lieu que la tête occupe; on introduit une main bien graiſſée ſous la tête, & en agiſſant ſeulement du coude, on ſouleve doucement la tête, on la porte dans la cavité iliaque, du côté où elle eſt placée, & lorſqu'elle y eſt, on paſſe la main, ſans le retirer de la matrice, ſous le corps de l'enfant, on le ſaiſit en mettant les quatre doigts ſur le ventre & le pouce ſur le côté qui regarde le *pubis*, puis on fait faire à l'enfant un mouvement de rotation en revenant de derriere en devant : on continue ce mouvement juſqu'à ce que le ventre occupe la place que le dos occupoit auparavant, alors on ſuit le corps de l'enfant, toujours avec la même main, juſqu'à l'articulation du pied avec la jambe, on ſaiſit cette articulation, l'on dégage les jambes l'une

après l'autre en faiſant plier les genoux. L'enfant ſe trouve, après cette manœuvre, placé obliquement dans la matrice, mais pour le mettre droit, on repouſſe la tête dans le fond de la matrice avec le doigt *index*, tandis qu'avec les autres on amene les cuiſſes dans le vagin. On doit encore, avant de retirer ſa main de la matrice, s'aſſurer de la poſition des bras, en dégager un, même tous les deux ſi la tête paroît trop groſſe pour paſſer avec un, puis on acheve l'accouchement avec les précautions recommandées pour l'accouchement par les pieds, dans les accouchemens laborieux, Chap. II.

D. S'il arrive, pendant toutes ces manœuvres, que la matrice ſe contracte, doit-on les continuer ?

R. Non, on doit ceſſer toute manœuvre à la moindre contraction, & ſe contenter de maintenir l'enfant comme on l'a mis, pour reprendre les manœuvres auſſi-tôt que la contraction ceſſe.

D. Lorſque l'enfant préſente la nuque, le haut de la tête portant ſur le bord du détroit ſupérieur du baſſin, chacun des pieds placé à côté du cou, l'un vers le *pubis*, l'autre vers l'os *ſacrum*, la face en l'air & les feſſes dans le fond de la matrice, comment doit-on ſe conduire ?

R. Il faut dans ce cas repouſſer le pied qui eſt vers les os *pubis* & le faire paſſer par deſſus la face de l'enfant, porter enſuite ſa main ſous l'occiput, comme dans le cas précédent, porter la tête dans la cavité iliaque à laquelle elle répond, faire le mouvement de rotation comme nous venons de l'expliquer, dégager les bras s'ils ſe trouvent ſur les pieds & terminer l'accouchement abſolument comme le précédent.

D. Que faut-il faire lorſque l'enfant préſente la tête & les deux pieds, l'un à droite, l'autre à gauche, engagés dans le détroit ſupérieur du baſſin ?

R. Il eſt abſolument impoſſible de terminer cet accouchement en tirant les pieds ſeulement, ou en eſſayant de repouſſer la tête dans le grand baſſin. On ſaiſira donc les deux pieds en mettant le doigt du milieu entre les deux, le pouce ſur le côté de l'un & le quatrieme doigt ſur le côté de l'autre, on allongera en même tems le doigt *index* ſur le front de l'enfant pour relever la tête dans le grand baſſin, tandis qu'avec les autres doigts on amenera les jambes dans le vagin. Ce n'eſt que par ces deux manœuvres bien combinées & bien ſoutenues que l'on peut ſe flatter du ſuccès.

On doit s'attendre à des contractions de la matrice, & il faut, pendant qu'elles ſe font, ſoutenir l'enfant dans la ſituation où on l'a mis, & reprendre le travail lorſqu'elles ceſſent.

Lorſqu'on aura redreſſé le corps de l'enfant, on finira l'accouchement par les manœuvres indiquées dans le cas

où l'enfant préſente les pieds la face tournée vers les os *pubis*.

D. Quelles ſont les manœuvres néceſſaires dans l'accouchement où l'enfant préſente les bras ?

R. On doit dans ce cas donner un ſecours prompt, & bien ſe garder de tirer ou repouſſer le bras qui ſe préſente. Il faut, avant tout travail, examiner ſcrupuleuſement la poſition de la tête, & ſi la face regarde l'os *ſacrum* ou les os *pubis*.

Si la tête porte ſur le détroit ſupérieur du baſſin, on la place, comme dans les cas où l'enfant préſente la nuque, dans la cavité iliaque la plus voiſine, enſuite ſi la face regarde l'os *ſacrum*, on fait faire au corps de l'enfant un mouvement de rotation de derriere en devant ou de devant en derriere lorſque la face regarde les os *pubis* : après cela on ſuit le corps de l'enfant pour trouver les pieds & les amener dans le vagin par les manœuvres ex-

pliquées dans l'accouchement où l'enfant présente la nuque. On obſerve de plus dans celui-ci, de ne pas oublier le bras qui s'eſt préſenté d'abord, & on le place ſur le haut & le devant de la cuiſſe, puis on ſuit, pour l'autre bras, les regles preſcrites en parlant de l'accouchement où l'enfant préſente les pieds, la face tournée vers le *pubis*, Chap. II des Accouchemens laborieux. On termine enſuite l'accouchement comme les précédens.

D. Comment fait-on l'accouchement où l'enfant préſente l'épaule ?

R. On emploie les mêmes manœuvres que dans l'accouchement du bras.

D. Comment réduit-on l'accouchement dans lequel l'enfant préſente le dos ?

R. On doit dans cet accouchement prendre les précautions indiquées dans les précédens, faire le mouvement de rotation, dégager les bras, ſaiſir les pieds l'un après l'autre & terminer

l'accouchement comme celui du bras.

D. Que fau-il faire lorſque l'enfant préſente les feſſes ?

R. les feſſes peuvent ſe préſenter ou en devant vers les os *pubis*, la face vers l'os *ſacrum*, ou en derriere vers l'os *ſacrum* la face regardant le *pubis*, ou de côté, à droite ou à gauche, la face tournée vers l'un ou l'autre des os des iſles.

Lorſque les feſſes ſe préſentent en devant vers les os *pubis*, & qu'elles ſoient bien engagées dans le petit baſſin, on gliſſe le doigt *index* de chaque main dans le pli des cuiſſes & on s'en ſert comme d'un crochet pour tirer l'enfant dans cette poſition. Lorſque les hanches & les pieds ſont ſortis, on paſſe la main ſous le ventre & la poitrine de l'enfant pour reconnoître la poſition des bras, on les place à côté de la tête ou on les dégage s'il le faut, puis on termine l'accouchement comme les précédens.

Si au contraire les fesses ne sont pas engagées dans le petit bassin, on les releve avec la main, on les place sur les os *pubis*, on les y soutient avec un doigt, tandis qu'avec les autres on saisit les pieds pour les faire tomber dans le vagin en les portant vers l'os *sacrum* pour dégager les fesses plus aisément de dessus les os *pubis*, & on termine l'accouchement comme les précédens. Si les fesses sont tournées vers l'os *sacrum*, on les portera sur la partie supérieure de cet os, on dégagera les jambes, on retournera l'enfant avec les précautions recommandées Chapitre II des Accouchemens laborieux, en parlant de l'accouchement par les pieds.

Si les fesses sont tournées vers l'un ou l'autre des os des isles, on les place dans la cavité iliaque à laquelle elle répondent, on saisit les pieds, on les tire en les portant du côté opposé & on prend toujours la précaution de retourner l'enfant de maniere que la face re-

garde l'os *sacrum*, & on se souvient de ce que nous avons dit dans l'accouchement par les pieds, tant pour les bras que pour la tête.

D. Par quel moyen termine-t-on l'accouchement lorsque l'enfant présente un pied & une main ensemble?

R. Dans cet accouchement, on ne doit ni tirer ni repousser le pied ou la main qui se présentent; mais après les précautions ordinaires, pour le peu que la femme soit mal construite ou l'enfant trop gros, on glisse une main le long de la jambe qui est au passage, jusqu'aux parties naturelles de l'enfant pour trouver l'autre jambe, on la saisit dans son articulation avec le pied, on fait plier le genou & on abaisse cette seconde jambe dans le vagin, on la tire au niveau de l'autre, & on acheve l'accouchement comme les précédens, en n'oubliant pas la main qui se présentoit, ni tout ce que nous avons dit, tant pour retourner l'enfant s'il

le

le faut, que pour la ſortie de la tête.

D. Que faut-il faire lorſque l'enfant préſente les genoux ?

R. On les repouſſe vers l'os *ſacrum*, ou vers les os *pubis*, ſelon qu'ils ſont tournés, on va ſaiſir les pieds & on ſuit pour le reſte tout ce que nous avons dit pour les accouchemens précédens.

D. Comment manœuvre-t-on dans l'accouchement où l'enfant préſente le ventre avec ſortie du cordon ombilical ?

R. La ſortie du cordon ombilical doit déterminer à finir l'accouchement le plus promptement poſſible, toujours cependant avec les plus grandes précautions, & dans ce cas-ci, on fait faire à l'enfant le mouvement de rotation de devant en arriere, & pendant que l'on dégage les jambes, on fait le levier avec le pouce ſur la hanche de l'enfant pour l'empêcher de retomber. Du reſte on ſe conduit comme dans les accouchemens précédens.

D. Que doit-on faire lorſque c'eſt la hanche qui ſe préſente?

R. On doit faire la même manœuvre que lorſque l'enfant préſente le ventre, avec cette ſeule différence que ſi la face regarde l'os *pubis* on fera le mouvement de rotation de devant en derriere, & de derriere en devant ſi la face regarde l'os *ſacrum*. Le reſte à l'ordinaire.

D. Lorſque dans tous ces accouchemens il ſe rencontre quelque vice des os *ſacrum* ou *pubis* qui retiennent la tête, comment doit-on ſe conduire?

R. Lorſque l'on ſentira la moindre réſiſtance après avoir fait ſortir le corps de l'enfant, on ceſſera de tirer, on gliſſera une main ſous l'enfant pour reconnoître l'obſtacle, & on ſe conduira d'après ce que nous avons dit en parlant des accouchemens laborieux.

D. Lorſque l'enfant eſt mort dans

la matrice, quels moyens emploie-t-on pour terminer l'accouchement?

R. Lorſque l'enfant eſt mort, & qu'il ſe préſente par la tête, s'il reſte encore des douleurs, on en profite pour terminer l'accouchement comme le naturel; mais ſi la mere n'a plus de douleurs, on repouſſe la tête, on va chercher les pieds & on fait l'accouchement comme les précédens.

D. Lorſque la tête ſe ſépare du corps de l'enfant, comment la retire-t-on?

R. Lorſque la tête ſe ſépare du corps, on introduit la main bien graiſſée dans la matrice, on met deux doigts dans la bouche de l'enfant, & avec les autres on ſaiſit les lambeaux qui reſtent au cou ou le cou lui-même, on tourne la tête ſur le côté & on l'amène ainſi au dehors. Si ce moyen ne réuſſit pas on a recours au forceps, mais nous engageons les ſages-femmes à ne pas ſe charger de cette beſogne.

D. Doit-on tirer le placenta avant d'extraire la tête ſéparée du corps ?

R. Oui, lorſque le placenta n'eſt pas adhérent, on le retire avant la tête ; mais s'il eſt adhérent, on ne le retire qu'après avoir extrait la tête.

D. Lorſqu'il y a long-tems que l'enfant eſt mort, & qu'il eſt aſſez pourri dans la matrice pour que les membres ſoient tous ſéparés, que doit-on faire ?

R. On doit tirer tous les membres les uns après les autres, les ranger chacun à leur place ſur un plat à meſure qu'on les retire de la matrice, afin de les reconnoître tous, & on a grand ſoin de ne rien laiſſer ni dans la matrice, ni dans le vagin.

D. N'y a-t-il pas d'autres poſitions, contre nature, de l'enfant dans la matrice que celles que l'on vient de détailler ?

R. Il peut y en avoir encore d'autres, mais elles doivent avoir rapport

à celles dont nous avons parlé, & en les comparant avec attention, on trouvera ſans peine les manœuvres néceſſaires dans les différens cas.



DISCOURS

SUR les devoirs des Sages-femmes.

PARMI les arts utiles & néceſſaires à la ſociété, il en eſt peu dont l'utilité & la néceſſité ſoient auſſi réelles que celles de l'art des accouchemens. C'eſt par cet art, hélas trop négligé pendant longtems ! que nous naiſſons pour jouir d'une bonne ou d'une mauvaiſe ſanté, ſelon que les ſecours qui nous ont été donnés ont été plus ou moins prudens, plus ou moins éclairés. C'eſt cet art précieux qui conſerve tous les jours à l'état un grand nombre de ſujets qui doivent en faire la force, & des meres fécondes qui doivent encore l'enrichir de leurs productions. Pourquoi donc le voyons-nous mépriſé & avili ? N'en cherchons la cauſe que dans l'ignorance & la témérité des femmes qui l'exer-

cent. Peu inſtruites dans la connoiſſance des parties ſur leſquelles elles ont à travailler, & des dangers de leurs mauvaiſes manœuvres, elles rendent les meres & les enfans également victimes de leur impéritie. Mais les malheurs ſans nombre, ſuite funeſte de leur pratique ténébreuſe, le cri de la nature opprimée, ont allarmé le Roi bien aimé que nous venons de perdre, & il a auſſi-tôt cherché à les prévenir. Les cours d'accouchemens ordonnés dans toutes les provinces, ont déjà formé un grand nombre de ſages femmes, capables de faire rendre à leur état l'eſtime & les honneurs qu'il mérite. Ce ſage établiſſement ſera ſans doute favoriſé & maintenu par le nouveau Monarque, dont la bienfaiſance a eſſuyé nos pleurs & ranimé nos eſpérances. Nous aurons donc bientôt la conſolation de voir dans toutes les campagnes des accoucheuſes dont la pratique ſera ſûre, & qui connoiſſant les de-

voirs attachés à leur profeſſion, les rempliront avec zele & exactitude. Je vais leur mettre ſous les yeux les principaux de ces devoirs.

Je diſtingue les devoirs des ſages-femmes en deux eſpeces, les premiers regardent le phyſique de l'accouchement, les autres la religion. Je détaillerai dans la premiere partie de ce diſcours les devoirs qui ont rapport au phyſique de l'accouchement, & je parlerai des devoirs de religion dans la ſeconde partie.

Ire PARTIE. La plupart des ſages-femmes de la campagne, je pourrois même dire des villes, s'imaginent que, pour exercer l'art des accouchemens, il ſuffit d'avoir quelquefois été témoins des couches d'autres femmes, ou d'avoir elles-mêmes donné le jour à un ou deux enfans. Elles ne connoiſſent aucune des parties ſur leſqnelles elles ont à travailler, elles ne connoiſſent pas

pas plus ce qui compoſent l'arriere-faix, & ſont ſur cet article dans des préjugés qui les déshonorent. De là quantité de manœuvres imprudentes & meurtrieres, de-là des malheurs infinis dont le tableau feroit frémir. Occupons-nous donc des moyens de faire ceſſer ces malheurs & faiſons connoître à ces femmes toute l'étendue de leurs devoirs.

Ceux qui regardent le phyſique de l'accouchement ſe réduiſent à quatre :

1°. Une ſage-femme doit connoître toutes les parties ſur leſquelles elle a à travailler.

2°. Lorſque l'accouchement eſt naturel & facile, la ſage-femme doit ſe contenter d'obſerver la nature ſans agir.

3°. Si l'accouchement eſt laborieux & difficile, elle doit ſecourir la femme & travailler à ſurmonter l'obſtacle qui s'oppoſe à la ſortie de l'enfant.

4°. L'accouchement eſt-il contre nature? Tout l'ouvrage tombe ſur la

ſage-femme, & elle doit changer promptement la mauvaiſe poſition de l'enfant.

Nous allons reprendre & donner plus d'étendue à chacun de ces devoirs.

1°. Une ſage-femme doit connoître toutes les parties ſur leſquelles elle a à travailler. Cette connoiſſance eſt d'autant plus néceſſaire, que ſans elle il n'y a rien de certain dans la pratique des accouchemens. Comment une ſage-femme pourra-t-elle décider qu'un accouchement eſt naturel ou laborieux, ſi elle ignore l'anatomie tant des os qui compoſent le baſſin, que des parties qui contiennent le fœtus & qui ſervent à ſa ſortie ? Elle ſera tous les jours expoſée ou à laiſſer périr l'enfant ſans pouvoir le ſecourir, ou à ſacrifier la mere à des efforts mal entendus & toujours impuiſſans. Le bien de l'humanité exige donc plus d'attention de la part de ceux qui la reçoivent, & ils doivent craindre de ſe rendre coupa-

bles de meurtres qui feront la fuite de fon ignorance.

2°. Lorfque l'accouchement eft naturel & facile, la fage-femme doit fe contenter d'obferver la nature fans agir. La nature, cette mere tendre de tous les hommes, femble ne travailler que pour eux, & fes reffources font infinies lorfque nous avons befoin d'elle. Interrogeons la plupart des meres, elles nous diront qu'il leur a prefque fuffi que la fage-femme fût préfente à leurs couches, & qu'elle n'avoit autre chofe à faire qu'à admirer la fageffe, fouvent même la promptitude des fecours de la nature. Elles nous diront, qu'elles font convaincues par leur expérience, que l'accouchement eft une fonction naturelle, accompagnée à la vérité de quelques infirmités, de quelques douleurs paffageres, & cependant fuivie de près de toute la vigueur de leur fanté. Mais fi nous jetons les yeux d'un autre côté, que voyons-nous?

Des femmes tristes, mélancoliques, vaporeuses, qu'un premier accouchement a rendues stériles. Des femmes, jeunes encore, qui feroient l'espérance & la joie de la société, mais chargées d'infirmités devenues incurables. Voulons-nous savoir la cause de leur tristesse, de leur stérilité & de leurs maux? Elles nous répondent en gémissant, qu'en proie à la témérité, elles pourroient dire à la fureur d'une sage-femme ignorante, elles ne sont sorties de ses mains barbares qu'après avoir souffert des contusions, des meurtrissures, des déchiremens de toute espece, &, ce qui est plus terrible encore, que ces incommodités sont devenues des maux incurables par le mauvais traitement de cette présomptueuse ignorante.

Ne cessons donc de répéter aux sages-femmes, que lorsqu'elles se sont assurées que l'accouchement est naturel, elles doivent tout attendre de la nature,

qu'elles doivent ſe contenter de conſoler la mere dans ſes douleurs, de la ranimer par l'eſpérance d'une délivrance heureuſe, & qu'enfin elles commettent un crime lorſqu'elles cherchent à accélérer l'accouchement par des attouchemens ou des efforts toujours dangereux.

3°. Si l'accouchement eſt laborieux & difficile, la ſage-femme doit ſecourir la femme en travail & chercher à ſurmonter l'obſtacle qui s'oppoſe à la ſortie de l'enfant. Ce troiſieme cas exige toute l'attention, la patience & la douceur poſſibles. Ici, il ſeroit très-dangereux que la ſage-femme ſoit ſpectatrice oiſive des efforts impuiſſans que la nature fait pour ſe débarraſſer. Elle doit, dès qu'elle a lieu de croire que l'accouchement ſera laborieux, porter la plus grande attention pour reconnoître l'eſpece & la valeur de l'obſtacle qui s'oppoſe à la ſortie de l'enfant, & lorſqu'elle l'a reconnue, elle doit

exhorter la mere à la patience ſans l'effrayer, & lui donner avec douceur les ſecours propres à l'eſpece d'accouchement qui ſe préſente. Combien, hélas, l'ignorance de ces devoirs n'a-t-elle pas ſacrifié de meres & d'enfans! Les ſages-femmes doivent donc les avoir toujours préſens; elles doivent donc, toutes les fois qu'elles ſont appelées, ſe rappeler tous les principes que nous leur avons donnés pour ne s'en écarter jamais. Elles doivent ſe ſouvenir que lorſque ce ſont les vices du vagin qui mettent obſtacle à l'accouchement ou ceux de la matrice, il ne faut rien précipiter, qu'il faut agir avec aſſez de lenteur pour n'occaſionner dans ces parties aucune contuſion, aucune inflammation, aucun déchirement. Que ſi les eaux menaçoient de s'écouler avant que le paſſage fût aſſez relâché pour la ſortie de l'enfant, il faut les retenir autant qu'il eſt poſſible, & employer ſans relâche les adouciſſans & les émolliens indiqués.

Rencontrent-elles, au contraire, les vices des os qui forment le baſſin ? Avec quel ménagement ne doivent-elles pas travailler à les ſurmonter ? Il y va de la vie de l'enfant ou de ſa ſanté pendant toute ſa vie. Ne cherchons pas ſi loin la cauſe de la ſtupidité & de l'épilepſie naturelle à tant d'enfans, nous la trouvons dans la précipitation des ſages-femmes, qui compriment, enfoncent même quelquefois les os de la tête, & dérangent pour toujours les fonctions du cerveau. Sont-ce les vices de l'enfant qui rendent l'accouchement laborieux ? Avec quel ſcrupule ne doit-on pas examiner la force de ces vices, avant de prononcer ſur la néceſſité des opérations qui lui enlevent la vie avant ſa naiſſance ? L'accouchement s'annonce-t-il par une perte conſidérable ? Les ſecours doivent être prompts, mais toujours raiſonnés & prudens.

4°. Lorſque l'accouchement eſt contre nature, tout l'ouvrage tombe ſur la

ſage-femme, & elle doit changer promptement la mauvaiſe poſition de l'enfant.

Si l'accouchement laborieux exige de l'attention, de la patience & de la douceur, l'accouchement contre nature exige de plus une fermeté à l'épreuve. C'eſt dans ce dernier accouchement que la ſage-femme, toujours pleine des principes qu'elle a gravés dans ſa mémoire, doit reconnoître la mauvaiſe poſition de l'enfant & ne pas s'en effrayer. Elle doit en avertir la mere & les aſſiſtans, ſans décourager l'une ni déconcerter les autres. Elle doit s'aſſurer de la vie ou de la mort de l'enfant, & méditer toutes les manœuvres qu'elle a à faire avant de les commencer. C'eſt alors que doivent briller l'agilité & la prudence de ſa main pour retourner le fœtus promptement. C'eſt dans cet accouchement que l'on doit reconnoître l'adreſſe d'une main éclairée dans le maniement des tendres membres de

l'enfant qui va naître. On ne la verra pas, cette main bien instruite, non, on ne la verra pas laisser languir l'enfant trop longtems dans une position qui le feroit périr. On ne la verra pas méconnoître les parties qui se présentent, prendre les fesses pour la tête, & ne sortir de son erreur que lorsqu'elle sera chargée des excrémens que l'enfant mourant lâche pour lui demander du secours. On ne la verra pas, cette main précieuse à l'état, amener un enfant dont les os seront luxés ou cassés, & les parties molles comprimées ou contuses. Tous les assistans, au contraire, admireront la prudence, la douceur, la constance & la fermeté qui l'ont dirigée, & l'accouchée elle-même, oubliant bientôt ses douleurs, se réjouissant de la naissance d'un enfant sain, baisera cent fois la main chérie qui l'a aidée à en être la mere.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, qu'une sage-femme doit,

avant d'embraſſer la profeſſion d'accoucheuſe, s'inſtruire de toutes les parties ſur leſquelles elle doit travailler, des vices de toutes ces parties & de toutes les différentes poſitions que l'enfant peut prendre dans la matrice. Qu'elle doit graver profondément dans ſa mémoire tous les principes de l'art des accouchemens & avoir toujours préſentes les regles & les précautions que nous avons preſcrites, tant pour l'accouchement naturel, que pour les accouchemens laborieux & contre nature. Qu'elle doit enfin ſe rappeler ſans ceſſe les ſignes de ces différens accouchemens & les manœuvres qu'ils exigent. Mais il ne ſuffit pas qu'elle ait ces connoiſſances, & qu'elle rempliſſe exactement les devoirs qui regardent le phyſique de l'accouchement, il faut encore qu'elle ait de la religion, & qu'elle n'oublie jamais les devoirs qu'elle lui impoſe. Nous allons les détailler dans la ſeconde partie de ce diſcours.

IIe Partie. Si la religion doit nous guider, (& il n'y a pas à en douter) ſi dis-je, la religion doit nous guider dans tous les états, c'eſt ſurtout dans la profeſſion d'accoucheuſe. Quel état dans lequel les occaſions du mal ſoient plus fréquentes, & dans lequel auſſi le crime ſoit plus impuni? Que ne doit-on pas craindre des ſages-femmes, ſi toutes leurs actions ne ſont éclairées du flambeau de la religion? En vain connoiſſent-elles parfaitement toutes les parties ſur leſquelles elles ont à travailler, en vain exécutent-elles avec agilité & adreſſe les manœuvres les plus difficiles, le ſort des meres & des enfans ſera toujours douteux, ſi la religion ne préſide pas à toutes les reſſources de leur art. Dépoſitaires de la vie des femmes & des enfans qui attendent leurs ſecours, que deviendront ces êtres malheureux, ſi l'appât d'un gain honteux peut les ſéduire, ou ſi le libertinage les conduit? Il y a donc des

devoirs de religion que les ſages-femmes doivent remplir exactement. Ces devoirs tombent les uns ſur la mere, les autres ſur l'enfant, d'autres encore ſur ces perſonnes eſclaves de leurs paſſions, que la honte & le repentir déterminent à prématurer leur délivrance, ou à détruire le fruit inattendu & innocent de leurs débauches. Donnons à ces devoirs toute l'étendue qu'ils doivent avoir.

1°. Les devoirs que la religion impoſe aux ſages femmes tombent ſur la mere. Nous voyons tous les jours les femmes pieuſes non ſeulement fréquenter les ſacremens pendant leur groſſeſſe, mais encore redoubler en quelque ſorte leur ferveur aux approches de leurs couches. Elle vont puiſer ſouvent dans la ſource de vie des ſources toujours puiſſantes & toujours nouvelles; pleines d'une juſte confiance en l'Auteur de la Nature, elles vont aux pieds de ſes autels ſe reconcilier avec

lui, & implorer les ſecours divins pour elles & pour l'enfant à qui elles doivent bientôt donner le jour. Mais la conduite de toutes les femmes eſt-elle auſſi édifiante ? Nous n'en voyons, hélas ! que trop qui participant aux vices du ſiecle, ſe font gloire de tout donner à la nature & d'en méconnoître le ſouverain Maître. Ce ſont ces dernieres, que la ſage-femme doit éclairer, elle doit, à la moindre apparence de danger, les engager à pourvoir à la ſureté de leur conſcience, à édifier leur prochain, à demander les ſacremens. Sa piété les touchera, ſans doute, dans des circonſtances auſſi critiques, & lorſqu'elle aura la conſolation de les avoir fait rentrer dans le devoir, elle leur donnera les ſecours avec plus de tranquillité & d'eſpérance.

2°. La ſage femme doit veiller au ſalut de l'enfant. Tous les hommes naiſſent avec la tache originelle qui ne

peut être effacée que par les eaux ſalutaires du baptême. Ils ne peuvent prétendre au bonheur éternel pour lequel ils ſont créés, qu'après cette régénération ſpirituelle. C'eſt donc un devoir indiſpenſable de baptiſer les enfans, & les ſages-femmes peuvent le faire lorſqu'ils ſont en danger d'une mort prochaine. Ce devoir des ſages-femmes eſt donc reſtreint aux cas de néceſſité abſolue, elles ne doivent même le remplir, ſi l'enfant eſt entierement ſorti du ſein de ſa mere, que lorſqu'il ne ſe trouve pas parmi les aſſiſtans d'autres hommes que le pere, & elles ſont obligés de ſe conformer ſcrupuleuſement aux loix de l'égliſe, tant pour la matiere du baptême que pour la forme. La matiere du baptême eſt l'eau benite, & à ſon défaut l'eau ſimple, telle que l'eau de fontaine, de puits, de pluie ou de riviere. La forme du baptême eſt de répandre cette eau ſur la tête ou ſur quelque partie nota-

ble & nue du corps de l'enfant, en disant : *enfant, je te baptise au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Esprit.* On ne doit absolument rien changer à ces paroles, & il faut, autant qu'on le peut, verser l'eau en forme de croix, en prononçant les paroles distinctement, avec tout le respect dû au sacrement. Nous avons dit que la sage-femme, lorsque l'enfant est entierement sorti, ne doit le baptiser que lorsqu'il n'y a parmi les assistans d'autres hommes que le pere ; mais la pudeur exige qu'elle le baptise elle-même, soit qu'il ne soit pas entierement sorti, soit qu'il faille le baptiser dans le sein de la mere. Il se rencontre quelquefois dans les accouchemens laborieux des obstacles assez forts pour donner de justes craintes sur la vie de l'enfant. Dans ce cas la sage-femme doit le baptiser dans la matrice. Pour cela elle introduit une main bien graissée dans la matrice, & lorsqu'elle a touché à nud une partie

de l'enfant; elle gliſſe avec l'autre main, ſur celle qui touche l'enfant, une ſeringue pleine d'eau tiéde, prenant garde que la canule ne s'accroche à rien, elle pouſſe le piſton, répand l'eau ſur la partie qu'elle a touchée & prononce en même tems les paroles, *enfant, je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.* Si elle avoit lieu de douter de la vie de l'enfant, elle le baptiſeroit ſous condition, en diſant: *enfant, ſi tu es vivant, je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.* Lorſqu'après cette précaution chrétienne, l'enfant vient vivant, & qu'il eſt en état d'être porté à l'égliſe, qui eſt le lieu conſacré pour notre reconciliation avec Dieu, la ſage-femme doit certifier au Curé qu'elle a baptiſé l'enfant, & doit rendre la formule dont elle s'eſt ſervie.

Lorſque c'eſt un monſtre qui vient au monde, on doit le baptiſer ſous condition, en diſant: *ſi tu es homme,*

je

je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit. Si le monſtre a deux têtes & deux poitrines, on peut les baptiſer ſéparément comme je viens de le dire, ou les baptiſer enſemble en diſant : *ſi vous êtes hommes, je vous baptiſe au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.*

Mais il arrive ſouvent, dans les fauſſes couches, que l'embrion ſort enveloppé dans ſes membranes & qu'il eſt encore vivant. Le premier ſoin de la ſage-femme doit-être de couper promptement les membranes, d'examiner ſi l'embrion a du mouvement, & quand il n'en auroit pas, elle doit le baptiſer ſous condition en diſant : *ſi tu es vivant, je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.* Elle doit ſe conduire de même pour les enfans qui ont été fatigués par un travail long & pénible, & qui paroiſſent ſans mouvement. Enfin, comme les ſacremens ſont pour les hommes, on peut bapti-

ſer dans tous les cas, même les plus douteux, pourvu qu'on le faſſe ſous condition, & que l'enfant ou l'embrion ne ſoit pas corrompu.

3°. Les devoirs de religion des ſages-femmes, s'étendent encore aux perſonnes qui, n'étant pas mariées, ſe livrent à leurs paſſions, & cherchent enſuite à prématurer l'accouchement, ou à détruire le fruit de leur libertinage. La nature a horreur d'un crime auſſi énorme, nous voyons cependant des meres aſſez cruelles & aſſez impies pour le commettre. A Dieu ne plaiſe que nous ſoupçonnions aucunes ſages-femmes de s'en rendre complices, ce ſeroit le comble de l'abomination. Nous ne nous étendrons donc pas ſur cet article, & nous nous contenterons de dire aux ſages-femmes que nous inſtruiſons, qu'elles ne peuvent trop ſe précautionner contre les ſollicitations de ces femmes vouées à la débauche, qu'elles doivent craindre leur généroſité. C'eſt

dans de telles circonſtances que doit ſe montrer leur probité, qu'elles doivent appeler la religion à leur ſecours, & enviſager les peines temporelles & éternelles dûes à un attentat auſſi horrible.

Les ſages-femmes doivent donc joindre à la connoiſſance de leur art, toutes les vertus chrétiennes. Elles doivent être douces, patientes, amies de la paix, de la tranquillité & du travail, capables de garder inviolablement un ſecret, de bonnes mœurs & au-deſſus de toute ſéduction.

FIN.

TABLE

Des Parties & Chapitres contenus dans ce volume.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

QUATRIEME PARTIE.

Fin de la Table.

LIVRES *sur les Accouchemens & autres imprimés, chez le même Libraire.*

TRAITÉ complet des Accouchemens avec les observations, par M. de la Motte, Chirurgien-Accoucheur à Valogne, auquel on a joint toutes les observations & découvertes faites jusqu'en 1765, & tirées de tous les Auteurs qui ont traité de cette partie de la chirurgie, 2 vol. *in*-8°. *figures* . . . . 12 l.

Traité complet de Chirurgie, contenant des observations & réflexions sur toutes les maladies chirurgicales, par le même Auteur; troisieme édition, revue, corrigée & augmentée de notes par M. Sabatier, Professeur royal en Anatomie, 2 vol. *in*-8°. 1771 . 12 l.

Maladies des Femmes & des Enfans, avec un traité des accouchemens, tirés des aphorismes de M. Boerhaave, commentés par M. Wan-Swieten, traduits & augmentés de notes & observations, 2 vol. *in*-12, 1769. 6 l.

Traité des Maladies des femmes grosses & de celles qui sont accouchées, avec les observations, par M. Mauriceau, 2 vol. *in*-4°. *figures* . . . . 15 l.

Le Guide des Accoucheurs, ou l'art d'accoucher les femmes & de les soulager, &c. par M. Mesnard, 8°. *fig.* . . . 5 l.

Traité général des Accouchemens, qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur, par M. Dionis, *in*-8°. *fig.* . 5 l.

Anatomie de l'Homme, par le même, avec les nouvelles découvertes, augmentée de plu-

ſieurs remarques par M. Devaux, *in*-8°. *fig.* 7 l.

Nouvelles obſervations ſur la pratique des Accouchemens, par M. Arnaud *in*-8°. . 3 l.

Traité ſur le mécaniſme des Accouchemens, & obſervations ſur les naiſſances tardives, avec la lettre à M. Bauvart, vol. *in*-8°. . . . . 6 l.

Traitemens des maladies internes & externes, par M. Lazerme, 2 vol. *in*-12. . . 5 l.

Eſſai ſur les différentes eſpeces de Fievres, traduit de l'anglois de Jean Huxham, nouvelle édition augmentée de trois traités du même Auteur, *in*-12, 1768 . . . . 3 l.

Précis d'opération de Chirurgie, par M. Leblanc, Profeſſeur d'Anatomie & d'opérations, à Orléans, 2 vol. *in*-8°. 1775. 10 l.

Traité de la Goutte & des maladies chroniques, par Ladoyan, *in*-12 broché. 1 l. 16 ſ.

Traité de la petite Vérole, traduit librement des Commentaires de Wan-Swieten ſur les aphoriſmes de Boerhaave, avec quelques réflexions du Traducteur ſur la petite vérole naturelle & ſur l'artificielle, par M ***, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, *in*-13. *ſous preſſe.*

Dictionnaire Médicinal, portatif, avec un abrégé des plantes uſuelles, *in*-12. . 3 l.

Traité des maladies Vénériennes, par M. Jauberthou, *in*-12 . . . 2 l. 10 ſ.

Cours de Chirurgie de M. Col de Vilars, avec le Dictionnaire, 6 vol. *in*-12 . . 15 l.

Expoſition anatomique de M. Winſlow, 4 vol. *in*-12, *fig.* . . . . 12 l.

Eſſais anatomiques de M. Lieutaud, *in* 8°. *fig.* . . . . 7 l.

ANTONII CANESTRINI

PHILOS. ET MED. DOCTORIS

ÆS. REG. MONTANO - CAMERALIS PHYSICI
SEBATII IN TYROLI

HISTORIA

DE

UTERO DUPLICI,

ALTERUTRO QUARTO GRAVIDITATIS
MENSE RUPTO,

IN

UNGARIA ANNO MDCCLXXXI. IN CADAVERE
AB AUCTORE INVENTO.

CURA

C. E. M.



AUGUSTÆ VINDELICORUM.
UD VIDUAM EBERHARDI KLETT ET FRANCK,

MDCCLXXXVIII.

Uterus mille miſeriarum in muliere Cauſa.

In Epiſtola ad Hippocratem, Democrito tributa. *Tom. I. pag.* 283.

Fæmina ab adorando *Creatore* concipiendo fœtui, portando, & alendo eſt deſtinata; ultis hinc etiam in ſanitate ob peculiarem ırtium conformationem, & ſpecialium funiionum læſionem morbis obnoxia vivit, qui viris locum habere minime poſſunt.

Jam circa decimum quartum ætatis anım, ubi corpus ad ſpeciem propagandam ıtum fit, miras experitur mutationes. Creit enim ſubito incremento corporis ſtatura, poſtquam augmenti apicem attigit, non ıtum ſe ipſam, ſed & alium hominem nuıre debet. Conſequenter plus ſanquinis coniit, quam pro ſui nutritione indigebat; adeoıe, dum gravida non eſt, evacuari debet il-

A lud



lud ſuperabundans, ne in corpore cumulatus noceat ſanitati. Talis evacuatio ſit per uterum quolibet menſe, quæ vulgariter purgatio menſtrua nuncupari ſolet; improprie quidem purgatio dicenda, cum neutiquam ſanquinis maſſa per talem evacuationem repurgetur, ſed ut ſuperfluus ſanquis tollatur, & uterus diſponatur ad conceptum.

Dum enim vaſa uteri ſingulis menſibus aperiuntur, aptiora redduntur, ut ovi humani tota ſuperficies cavo uteri applicata emiſſis propaginibus vaſculoſis, huic uniri, & quaſi radicari poſſit. Cæterum talis eſt, qui per pudenda excernitur ſanquis, qualis e ſecta vena educitur, ſi nempe mulieres mundiciæ minus ſtudioſas excipias, quæ nec induſia, nec linteamina mutant. Itaque jam ſub prima menſtruorum eruptione variis afficitur fæmina moleſtiis, percipit enim pondus circa pubem, pigra incedit, de renum gravitate & dolore conqueritur; his ſe jungit oſcitatio, pandiculatio, genarum rubor, nauſea, ciborum faſtidium, cervicis, & capitis dolor, ardor circa ſpinam dorſi perceptus.

Si dein ordinate ſingulis menſibus fluxus hicce non procedat, quibus non eſt miſera incommodis obnoxia? functiones naturales, animale

nimales, & vitales turbantur; oritur tarditas, gravitas, pallor, dolor lumborum, inguinum, sexcenta alia.

Postquam viro tradita, & gravida est, multiplex sane malorum fons præsto ipsi est. ...c dubium est, insignem mutationem in utero, tubis Fallopianis, & ovariis illo tempore ...ci, dum veneris œstro percita mulier fæ...ndo maris semine impletur, & concipit. ...nc post impraegnationem tribus primis præ...im graviditatis mensibus nauseat plerum...e, & vomit; animi deliquia, & vertigines ...n infestant; his superveniunt cardialgia, ...tinis, inguinum, femorum, crurumque do..., mammarum tumores, affectiones hyste...e, appetitus prostratus, difficilis respiratio, ...um varices, inflatio pedum, œdema labio... uterinorum, lapsus proclivis, urinæ diffi...as, hæmorrhoides, tussis pertinax, tenes..., uteri hæmorrhagia, abortus &c.

Expletis novem graviditatis mensibus, ...us dolores veniunt tolerandi, qui dum ...menti recurrunt, tota misera contremis... & angitur. Et sane ab omni tempore in...irissimos, qui corpus humanum afficiunt, ...atus, partus humanus locum habuit. Ra...arundam felicitas impune liberos edentium

tium regulam haud infringit. Ut denique doceamur, ſacratiſſimum illud *Creatoris* effatum a prima communis mortalium matris ætate nullatenus rigorem ſuum imminuiſſe, poſteritatis ultimos vexaturum: *Multiplicabo ærumnas tuas, & conceptus tuos: in dolore paries filios* (*a*). Qui ſemel parturientem mulierem vidit, novit, quanto labore, quanta vi agat commiſeratione digna, ut fœtum excludat: omnes muſculi fere corporis rigent, pedibus fulcro firmo ſuſtentatis, manibus vel obvia quæque firmiſſime prehendit; muſculi abdominis, dorſi, colli rigent, clangoſi ejulatus auros penetrant, frons ſudat, facies ardet, oculi lacrymant, ſpiritus hæret, femora, & crura tremunt juxta illud: *Hodie incipiam mittere terrorem atque formidinem tuam in populos, qui habitant ſub omni cœlo, ut audito nomine tuo paveant, & in morem parturientium contremiſcant, & dolore teneantur* (*b*). Quænam illa Hircaniæ fera, quam non miſereat! quam deplorandus aſpectus tenellæ in ſuo ſanquine natantis! quam dirus a convulſionem inordinatis motibus diſtortæ! quam horridus, cum infans ex corpore pendet immotus! Hæc ſunt partus

(*a*) Genes. cap. III, v. 16.

(*b*) Deuteron. cap. II. v. 25.

partus naturalis molimina, ubi ingrati quid, dolorifici, & acerbi ſimul mulier experiatur neceſſe eſt, pro corporum tamen diverſitate, & conditione modo levius, modo durius.

Sed in hoc ipſo partu naturali, ubi tam ex parte matris, quam infantis omnia ad felicem exitum ſunt diſpoſita, vitam tamen cum morte non nunquam commutat parturiens, ſed plerumque obſtetricis errore. Solet enim hæc jam ſub primo dolorum acceſſu gravidam monere, ut validos nixus edat, taliterque per plures dies vanis laboribus agitatur parturiens non tantum cum ſanitatis & virium diſpendio, ſed & ſæpe funeſto matri, & infanti eventu. Præterea cum obſtetrices putent, eum eſſe partum felicem, qui cito abſolvitur, poſt talem præcipitem partum poteſt immani hæmorrhagia perire puerpera. Propria conjux primum uterum gerens dolores partus ſeptima hora veſpertina ſenſit; hora octava rumpebantur aquæ, & ſequebantur veri dolores; quamvis vero caput infantis inferius uteri ſegmentum occuparet, impetus tamen leniſſimus erat. Os uteri tandem hora prima nocturna aperiebatur, & infantis caput lento motu orificium ingredi videbatur. Hora quarta matutina dolores omnino ceſſabant, obſtetrix tamen monebat



nebat parturientem, ut hæc omnes poſſibiles ederet nixus, exhortationes clamoribus addebant adſtantes mulieres. Verum nil præternaturale ego advertens, contra obſtetricis aliarumque mulierum loquacitatis arma omnem nixum conſorti prohibui, & imperavi quietem. Statim ſomnus eam prehendit, & ſomno plurium horarum refecta hilaris ſurrexit, in domo ambulavit, & ſecunda die in publicum ſana prodivit, ſanaque manſit ad duodecimam usque diem, 'ubi ſub prandio dolores partus iterum ſe inſinuarunt, & intra trihorium primipara absque aliis præviis aquis feliciſſime partum abſolvit, cujus laborum merces hodiedum vivit. Quid ſi obſtetricis famelicum lucri deſiderium manus ſemper laborioſas circumagendo, quo melius laudem extolleret auxilii, in opere perrexiſſet?

Tam labilis eſt humanæ mentis conditio, ut virtutem quærens, nubem pro Junone amplectatur. Horreo, dum caſus menti recurrunt ruri a me obſervati, ubi partus alias naturalis ſola obſtetricum ſtupiditate in mortem matris & fœtus terminabatur.

Quod ſi perverſus uteri, vel fœtus ſitus accedat, ſi varia oſſium deformitas, morboſusve nexus adſit, longe pejora, immo immania

mania non nunquam expectanda tormenta parturiens habet. Præcavet quidem hæc mala, minuit, & tollit peritus Obſtetricans; at pudor efficit, ut a proprio ſolum ſexu, videlicet ab Obſtetricibus opem flagitet, quarum ſtupiditate perierunt mulierum myriades, atque, pro dolor! adhucdum pereunt.

Si pelvis fuerit adeo anguſta, ut per ejus cavum fœtus maturus tranſire nequeat, tunc vel tantam vim impendere debet parturiens, ut oſſa ipſa disjungantur, vel operationi cæſareæ ſemet ſubmittere debet.

Si primum, raro eveniet, ut infans, dum per arctas adeo vias transprimitur, vivus in lucem prodeat; præterea antequam oſſa pelvis ſeparentur, per validiſſimos nixus magna vis utero inferatur neceſſe eſt, unde funeſta uteri ruptura eſt metuenda. Si autem ſecundum, quid non habet miſera expectandum? Debet non tantum venter, ſed & uterus largo vulnere diſcindi, id quod non tantum gravidæ, ſed etiam Medicis, & Chirurgis horrorem incutit.

Si infantis caput eſt inter pelvis oſſa incuneatum, & vel validiſſimi dolores, & conatus, illi protrudendo impares fuerint, irrita erunt omnia partus conamina, & mater una cum



cum infante, ni perita manus accedat, peribit; quæ ſi præſto fuerit, nil aliud ſupereſt, quam ad ferramenta primo confugere, ut, ſi adhuc poſſibile, partus iis abſolvatur.

Si vero ultra biduum, triduumve hæc nihil effecerint, & periculoſiſſima adfuerint ſymptomata, tunc, ut ſaltem mater ſalvetur, infantis cerebrum, veroſimile mortui, eximi, & dein oſſa capitis forcipe extrahi debent: quam horrendus matri aſpectus! ſed & quantum imminet ipſi matri periculum, dum in manus imperiti Chirurgi incidit! Miſerrime laceratam uncis vidi carcerum cuſtodis uxorem, quibus mortuus, & jam ſemiputridus fœtus ab imperita & crudeli manu extractus fuerat, quæque paucis ab operatione horis crudelitatem operatoris teſtando expiravit.

Sed licet fœtus caput, & pelvis, naturalem habeant proportionem, ſæpiſſime tamen evenit, ut ex ſitu capitis iniquo vera fiat incuneatio. Dum nempe facies infantis alterutrum os iſchii reſpicit, vel ſi facies in genitalibus prævia eſt, & quæ ſunt reliqua. Facilis quidem hic eſſet medela, ſi peritus Obſtetricans ſub initium partus vocaretur; at obſtetrix dubia ſedet, nihil agit, loquaci ſolamine tempus terit, naturæ opem expectat, ſuam interim

operam

operam jactitat, nihil agens magnis auxiliorum negotiis implicita videtur, donec parturientis labia tremant, extrema frigeant, ſenſusque deficiant. Operator nunc vocatus invenit caput pelvi adeo impactum, ut illud nec loco movere, néc manum ad uterum deferre, quin imo forcipem quidem amplius absque matris laceratione applicare, queat. Hinc vel matri una cum fœtu moriendum, vel ſub prius dictis conditionibus caput infantis ope inſtrumentorum imminuendum eſt. Sæpe accidit, ut fœtus in utero varias ob cauſas moriatur, niſi ergo inane hoc pondus extrahatur, matrem ſua putredine necabit. Solent hodie tales fœtus, ut commodius educi poſſint, inverti, ſi nempe alio in ſitu hæſerint, ut ſic pedibus educantur.

Sed ſæpe contingit, ſi præcipue jam putreſcere inceperunt, ut, toto corpore jam educto, collum abrumpatur, & ſolum caput in utero maneat. Quot ſunt moleſtiæ matri tolerandæ, antequam illud educatur!

Silentio prætereo transverſum fœtus ſitum, ubi alterutrum brachium propendet. In hoc caſu partus abſolvi facile poteſt, ſi in tempore verſio fœtus fiat, & is dein pedibus educatur. Tribus diebus braxatotoris uxor vanis agitabatur laboribus; cum chirurgo obſtetri-

cante

cante vocatus inveni infantis brachium a triduo propendens, & jam cuticulam ab eo fecedentem: humerus adeo erat in pelvim intrufus, ut ne digitus quidem in uterum penetrare potuerit; fymptomata matris erant periculofiffima, hinc in violenta brachii folutione, & fœtus diffectione erat auxilium quærendum. Dexterrime operationem perfecit Chirurgus, fed mater fecunda ab operatione die periit, quae una cum torofo infante fervari potuiffet, fi fub initium partus auxilium fuiffet a ftupidiffima Obftetrice quæfitum. Tanti refert principiis obftare!

Obfervationes medicæ docuerunt, fœtus interdum extra uterum, in tubis Fallopianis, cavo abdominis, inque ovariis, concipi, illisque in locis infolitam molem excrefcere. Verum in hoc cafu dubium eft tum de graviditate, tum de partus tempore judicium. Adeoque nifi ex certiffimo infantis motu, a perito facile dignofcendo, ejusmodi conceptum adeffe quis cognoverit, nihil temere moliendum eft. Si vero palam fuerit, fœtum maturum effe, crudele foret, ei exitum per incifionem ventris negare, præfertim, quum id jam non ita periculofum fit matri, quam fi fimul uterus, prout in operatione Cæfarea, incidatur.

Innuma-

Innumeræ aliæ ſunt calamitates, quibus inferior ſexus ſubjacet, quas ſi deſcribere vellem, haud parvæ molis volumen conſcribere oporteret: hinc, ne propoſiti mei inſtituti limites transſcendam, eas hic nominaſſe ſolùm ſufficiat.

Inter has locum obtinent, pelvis nimia amplitudo; oſſium pelvis exoſtoſes; protuberantia oſſis ſacri, & ultimæ lumborum vertebræ; os coccygis immobile; inflammatio labiorum vulvæ; eorundem tumor; excoriatio; vaginæ anguſtia, concretio, tumores, prolapſus, ſpasmodica contractio, ſiccitas, & præternaturalis figura; induratio oris uteri, concretio, tumores. inflammatio, ſpaſtica contractio, ejusdemque prolapſus; uteri præternaturalis ſitus. prolapſus, hernia, inflammatio, & paralyſis; hæmorrhoides.

Infantis humeri ſolito latiores, ejusdem hydrops, monſtroſa figura, & magnitudo; præterea dum fœtus exitum ſuum molitur præviis pedibus, genubus, natibus, ventre, pectore, dorſo, humero, cubito, collo; dum funiculus umbilicalis ſolito longior eſt, isque fœtus collo, ventri, humero, intortus; is nimis brevis, vel partum præcedens; mola & alia plura.

Ut inde evidens ſit, fœtum unice tot affectionibus occaſionem præbere; fœtum, inquam, qui tot tantisque cum moleſtiis a matre proprio ſanguine enutritus, & tandem ad auræ vitalis uſuram percipiendam productus eſt, eidem ſæpe miſerrime necem importat.

Nihilominus videas teneram matrem eo momento, quo infans lucem auſpicatur, incredibili gaudio perfuſam; omnium gravidatis moleſtiarum, cæterorumque partum concomitantium periculorum obliſiſcitur omnino, nec aliam, præter chari pignoris præſentiam, felicitatem agnoſcit, juxta illud Joannis (*a*): *Mulier cum parit, triſtitiam habet, quia venit hora ejus: cum autem peperit puerum, jam non meminit preſſuræ propter gaudium, quia natus eſt homo in mundum.* Maritus omni jam depoſito mœrore exultat, tota familia lætitia perfunditur, & gratulabundæ jam convolant amicæ. Magnum ſane ſolamen, utinam interruptum maneret! vix enim uno in fugam converſo hoſte, jam appropinquat alter, qui æque domum perſordere nititur.

Abſoluto namque partu, niſi uterus ſubita contractione vaſa propria anguſtaverit, diffluet

(*a*) Cap. XVI. v. 21.

diffluet puerpera ſanguine, & convulſa breviſſime peribit.

Secundinarum jam inutilis ſarcina educi debet, cujus eductio non leves quandoque moleſtias parit, at plerumque Obſtetricum errore. Poſt partum felicem tres mulieres periiſſe novi, eoquod rudius, & intempeſtive placenta fuerit extracta. Quotidie fere Obſtetricibus inculco, ne vim adhibeant, ubi placenta nimis hæret, nec uteri orificium vi dilatent, excepto eo in caſu, ubi valida adeſt hæmorrhagia; ſed ſuadeo, ut, me propriæ uxoris exemplo ſemper præeunte, placidæ quieti tradant puerperam; aſt aquam in mortario tundo. Haud tamen negavero, unam aliamve dari, quæ de rei veritate convicta Medicorum conſiliis obtemperare libenter vellet; verum ut famæ ſuæ detrimento obviam eat, circumſtantium muliercularum votis ſatisfacere debet. Nullibi magis dominantur garrulæ mulieres, quam tempore puerperii: inſultant ipſis Medicis, tanquam rerum muliebrium ignaris, & ſi quis ratione cum his agere vellet, cum ratione inſaniret. Interim certum eſt, nil periculoſius ea hæmorrhagia, & ſymptomatibus eſſe, quæ ab educta per vim, & nimis cito placenta originem ducunt. Si fœtus caput diu in ſuo ex-



itu immobile hæſerit, partes molles inflammabuntur, & gangræna corripientur, unde ſi evaſerit puerpera, ærumnoſam vitam miſera trahet; quae certis periodis munda natura egerere ſolet, retinere nequit, ſed ſemper contaminata ingrata fit marito, ſibi aliisque moleſta. Accedit rudis per imperitas manus partium genitalium contrectatio, qua Obſtetrices os uteri, ut partum promoveant, dilatare nituntur. Inde contuſiones, inflammationes, periculoſa lochiorum ſuppreſſio, uteri & vaginæ prolapſus, perinæi laceratio, oſſis coccygis luxatio &c.

Animi paſſiones tantam in puerperas vim exerunt, ut hæ ſolæ terribilia ſymptomata adferre valeant, easque in ſummum vitæ periculum conjicere quandoque ſoleant. Mæſtitia, lætitia, admiratio, licet grati quid ſecum ferant, improviſus terror, repentinum frigus, transpirationem impediunt, lochia ſupprimunt, lacti coagulum inducunt, vel alio derivant, febres malignas, & exanthematicas generant, tumores, convulſiones, apoplexias, paralyſes, & non raro ipſam inducunt mortem. Hinc quanta laude ſunt Harlemenſes in Hollandia digni, ubi, referente Ill. L. B. VAN SWIETEN (*a*) lege cautum eſt, ne toto puerperii

(*a*) Comment. Paragr. 1327.

perii tempore quid fiat, quod neceſſariam puerperæ quietem turbare poſſit. Signum affigitur januæ domus, in qua decumbit puerpera, quo viſo, non licet lictori, apparitori, vel alii cuicunque juſtitiæ miniſtro, hanc domum ingredi. Tantam Reſpublica curam habendam voluit mulieris, quæ patriæ civem dedit. Optimi cives, a teneris jam aſſueti venerari fœcundas matres, omnem ſtrepitum a vicinia arcent ſollicite. Pulchrum certe, & imitatione dignum, exemplum.

Vitioſa lochiorum qualitas, ſubitanea imminutio, ſuppreſſio, nimia quantitas, non ſolum periculo non carent, ſed & lethalia quandoque adferre valent ſymptomata, ut oppreſſionem, & palpitationem cordis, ſpasmos, convulſiones, apoplexias, colicas, vomitum, uteri inflammationes, dolorificos mammarum tumores, febres acutas, easque peſſimi moris.

Si lac, quod neonati infantis pabulo dicatum eſt, quacunque de cauſa in mammis ſtagnaverit, ejus degeneratio, & coagulatio merito metuenda eſt; unde dolores inflammatorii, ſuppuratio, terribilis cancer. Dum autem ad mammas non defertur, ſed alias ſibi querit vias, malorum caterva præ foribus eſt; omnes humores labefactantur, febres continuæ

putri-



putridæ, miliaria, inflammationes, tumores; humorum ad varia corporis loca depoſitiones, apoplexiæ, hyſtericæ affectiones, ſpasmi, deliria, convulſiones, inde enaſcuntur. Qui de his plura deſiderat, adeat Ill. viros L. B. VAN SWIETEN (*a*), PLENK (*b*), RAULIN (*c*), ROEDERER (*d*).

Ex omnibus hucusque dictis abunde patet, nobiliſſimam terræ incolam, ad divinam imaginem creatam, miſerrime ſe ipſam deturpaſſe, ut ærumnarum mole fere tota obrueretur; *Multiplicabo ærumnas tuas, & conceptus tuos* (*e*): quaſi Sacratiſſimum effatum innuere vellet, præter ordinarias, & hucusque enumeratas calamitates, alias inſuper debiliori huic generis humani portioni incumbere ærumnas. Quid præterea verba illa, *& conceptus tuos*, denotare videntur? An ſummus rerum Opifex poſt lugendum primæ matris lapſum non tantum quoad numerum, ſed & quoad locum conceptus multiplicare voluit? interpretem qui-

(*a*) Comment. Tom. V.

(*b*) Anfangsgründe der Geburtshilfe.

(*c*) Abhandlung der Krankheiten der Sechswöchnerinnen.

(*d*) Opuscula Medica.

(*e*) Genes. Cap. III. v. 16.

quidem neutiquam agere, eo minus myſticum ſenſum hic attingere, intendo; liceat tamen naturæ ſcrutatori multiplices quoad locum adducere conceptus, qui an luſui naturæ, cui moderni ævi Philoſophi nimium forte tribuunt, an vero ſoli perpetua amabili veneratione nobis *Adorando Naturæ Auctori* adſcribi debeant, liberum ſit per me cuicunque judicium; interim vero, antequam ad naturæ luſus confugiamus, ſequentia probe perſpecta habeamus oportet: *Et intellexi, quod omnium operum Dei nullam poſſit homo invenire rationem eorum, quæ fiunt ſub ſole: & quanto plus laboraverit ad quærendum, tanto minus inveniat: etiam ſi dixerit ſapiens, ſe noſſe, non poterit reperire* (*a*). Non metimur naturæ leges, quas velit *Deus*, has ſequitur.

Caſus conceptuum jam in ovariis, jam in tubis Fallopianis, jam in cavo abdominis inventorum rari quidem ſunt, verum ſi omnes mulieres, quæ præſertim ruri gravidæ moriuntur, cultro Anatomico ſubjicerentur, non eſſet amplius, cur hujusmodi caſus tam raros diceremus: potiorem enim hominum partem plebs efficit, & ſi majores urbes, ubi minima hominum pars eſt, excipiam, vix quinquageſimæ

(*a*) Eccleſiaſtes Cap. VIII. v. 17.



ſimæ cujusque defunctæ gravidæ cadaver aperitur.

His accedit, quod quum tales infelices conceptus alios morbos ſimulare valeant, alii longe cauſæ mors adſcribatur. Hinc non mirum, ſi plerique ejusmodi caſus terra tegantur, nec adeo iis hiſtoria Medica ditetur. Triplicis tamen generis hiſtorias deſcribit MANGETUS (*a*), alias autem DIONIS (*b*), ANELLUS (*c*), ZODIACUS MED. GALLIC. (*d*), VIEUSSENIUS (*e*), LITTRIUS (*f*), STRAUSSIUS (*g*), BAYLIUS (*h*), qui aliorum quoque obſervationes adducit; SAVIARD (*i*); COURTIALIS (*k*), BIANCHUS (*l*), CALVUS (*m*), DIARIUM GALLICUM (*n*), RIOLANUS (*o*), ELSHOLTZIUS (*p*), BUSSIERE (*q*), iterum LITTRIUS (*r*), DUVERNEJUS

(*a*) Theatrum. Anat, (*b*) Diſſertation ſur la generation de l'hom. (*c*) Suite de la nouvelle methode de guerir les fiſtules lacrimales. (*d*) An. 1682. (*e*) Diſſertatio de ſtructura & uſu uteri. (*f*) Hiſtoria Academ. Reg. Scient. An. 1701. (*g*) Hiſtoria foetus Muſſipotani. (*h*) Hiſtor. Anatom. graviditatis annorum XXV. (*i*) Obſervat. Chyrurg. 60. (*k*) Obſervat. Anat. (*l*) Mangeti Theatr. Anat. (*m*) Zodiacus Medic. Gall. 1682. (*n*) An. 1722. (*o*) Anthropograph. (*p*) De conceptu tubario. (*q*) Acta Anglicana. (*r*) Hiſt. Acad. Reg. 1702.

NEJUS (*s*), CYPRIANUS (*t*), SANTORINUS (*u*), PAITONUS (*x*); & alii, uti videre eſt apud HEISTERUM (*y*). Ultimo tandem loco & noliter caſus, qui utique totius opusculi ſcopum conſtituit, hic recenſendus venit.

Maria Anna Vokon annorum 24, cuſtodis uſtriuæ Fernezeenſis uxor, parvæ ſtaturæ, robuſtæ temperiei, nunquam remediis, vel venæſectione uſa eſt; vigeſimo ætatis anno nupſit, eodemque anno filiam, præviis pedibus, feliciter peperit, quæ ſecundo a partu die mortua eſt. Semialtero ab illinc anno ſecundam peperit filiam, quæ quinque ſeptimanis ſupervixit, cuique ipſa præbuit ubera. Dum gravida eſſet, ſaniſſima ſemper fuit, nec ulli prodiverunt menſes; extra graviditatem vero ordinati, & copioſiſſimi erant, octo plerumque dies durantes. Iræ erat valde dedita; abortum nunquam eſt paſſa.

Poſt duos menſes tertio fit gravida; quarto graviditatis menſe ligna portans cecidit, & doluit femur ſiniſtrum, quem dolorem ſpiritu vini camphorato intra noctem diſpulit. Cæterum prout in aliis, ita & in hac graviditate illibata

(*s*) Ibidem. (*t*) Epiſtolæ de foetu &c. (*u*) Obſervat. Anat. (*x*) Diſcorſo IV. della generazione. (*y*) Compendium Anatom. in notis.



illibata fruebatur ſanitate, nec ullum abſolute diſcrimen obſervabat.

Itaque ultimæ graviditatis ſuæ quartum agens menſem, decima nona Menſis Maij 1781, hora ſeptima veſpertina ſedens, & de rebus domeſticis cum marito ſermonem faciens ex improviſo magnum edidit ejulatum, intenſiſſimum infimi ventris teſtata dolorem. Terrefactus maritus uxorem prehendit, & collocat in lectum; in auxilium vocata mulier butyro ventrum illinivit, & fasciis abdomen ligavit. Hora octava ſoluta eſt ſponte alvus a triduo obſtructa. Dolores ventris non remiſerunt; magna ſitis eam infeſtavit, & animi deliquia ſe inſinuarunt; ſupervenerunt pariendi conatus, ſed nullus ſive humor, aut ſanguis e pudendis fluxit. Hora decima alvum inſcia in lectum depoſuit, bis vomuit, & veri, iique frequentes partus dolores adſuerunt. Sexta matutina mulier illinivit iterum ventrem ſapone in aceto ſoluto, quo facto advocavit maritum, & dixit illi: chariſſime nunc morior, & circa ſeptimam placide, & minime convulſa expiravit.

Cum defunctæ conſanquinei viderent, morbum tam cito curſum ſuum in mortem terminaſſe, dolores autem unice ventrem occupaſſe,

aſſe, ægram vomuiſſe, & poſt mortem tumi-
um abdomen comparuiſſe, veneficum quid
onſanquineæ fuiſſe propinatum, ſuſpicaban-
ur; hinc petierunt, ut cadaver aperirem.

Integumentis inciſis ab oſſe pubis ad us-
ue ſternum, dein aperto abdomine illico mul-
um in eo ſanguinem effuſum offendebamus,
ujus libras circiter quatuor effluere permiſi-
nus, intactum illum relicturi, ſi aliter viſcera
bdominalia ſcrutari potuiſſemus.

Omentum debitæ magnitudinis, mediocri-
er pingue. Ventriculus locatus poſt hepar,
ubterque illud, nulla inflammationis ſigna præ-
eferens. Hepar ſanum cum veſicula fellea.
nteſtina naturalia, minime inflammata.

Ut infimi ventris viſcera examinarem, alias
res circiter ſanguinis congrumati libras caute,
e quid turbarem, extraxi. Dum autem reli-
uos ſanguinis grumos colligo, offert ſeſe ma-
ibus in latere dextro corpus rotundum, valde
laſticum, quod caute a ſanguine purgatum
xhibuit mihi fœtum membranis ſuis transpa-
entibus involutum, & aquis innatantem. Se-
oſito fœtu inveni in latere dextro uterum in
undo ſuo ad unum pollicem cum dimidio ru-
tum. Ut itaque rei novitatem magis con-
templa-

templarer, uterum, quo profundius potui, excidi. *Vide Fig. lit. i.*

Inveni placentam pertinaciter uteri internæ ſuperficiei adhuc accretam, quam non niſi lacerando extraxi. Longitudo uteri erat trium pollicum cum dimidio, latitudo in parte ſuperiori duorum cum medio, in inferiori, ſemialterius; craſſities in parte inferiori, digiti auricularis, in fundo autem, ubi ruptura, quartæ circiter partis digiti auricularis. Subſtantia uteri externa, rubella, interna ruberrima, copioſiſſimis vaſis interjectis, & fibris carneis, componebatur; nullibi gangrænæ indicia. Ruptura transverſaliter in ſummitate conſpicua erat.

Unica gaudebat tuba Fallopiana in latere dextro ad rupturæ extremitatem locata, cujus extremum admittebat mediocrem tubulum usque ad uteri cavitatem. Unicum pariter aderat ovarium, ſed ſolito majus, quod ponderabat dragmas duas & grana viginti duo.

Corpora lutea glandiformia, & inteſtinulorum inſtar contorta, maxima, in quorum ſinu continebantur multa ovula, veris ovulis longe minora, colore aurantiaco donata. Ala veſpertilionis, & ligamentum rotundum, naturalis magnitudinis & formæ erant.

In

In latere ſiniſtro ne veſtigium quidem ova-
i, aut tubæ Fallopianæ apparebat.

Vagina nulla, nullum os uteri, ſed is in
arte ſua inferiori deſinebat in modum liga-
enti rotundi, vel potius pedunculi, longitu-
nis binorum digitorum transverſorum, craſ-
iei digiti auricularis, in cujus extremo, ubi
m excideram, bina foraminula apparebant,
æ non niſi tenuem ſtylum, quem tuba Fal-
piana transmiſerat, admittebat ad usque ta-
en uteri cavitatem, quæque, inverſo utero,
llo modo detegere potui, niſi denuo ſtylum
extremo pedunculi reſecto ad cavitatem
igendo. Cæterum hujus pedunculi ſubſtan-
eadem, qua uterus ipſe conſtabat. Præterea
locum diſſectum multa vaſa pedunculum
bientia, & inter membranas ad uterum de-
rrentia, ſanguine vacua, proſtabant, quorum
o calamum ſcriptorium æquabant.

Hisce detectis, haud ſatis rei novitatem
ari poteram; cogitabam enim, fæminam bis
eriſſe, nunc autem ob allatas rationes par-
n impoſſibilem futurum. Redivi hinc ad ca-
er, & a reſiduo ſanguine pelvi probe pur-
a inquiſivi in locum, unde uterum reſecue-
, Mirabundus vidi, me illum ex alio ute-
ro



ro excidisse, quem pariter una cum vaginæ parte excepi, quique sequentia mihi exhibuit.

Hujus longitudo erat sex pollicum, latitudo in parte superiori quatuor, in inferiori duorum cum medio; crassities medii pollicis. Substantia naturalis, exanquis; os pertinaciter clausum, quodque vi mediocrem tantum tubulum admisit in uteri cavitatem. Vagina naturalis.

Unica pariter tuba Fallopiana cum suis adhærentibus gaudebat, & in latere sinistro hæc uteri fundo nectebatur, ejusdem figuræ & magnitudinis, ac præcedens. Ovarium vero altero magis complanatum ponderabat dragmam unam, & grana quadraginta duo. Ligamentum rotundum haud crassius præcedenti, & ala vespertilionis naturalis, erant.

In uteri latere dextro nullum ovarii, tubæ, vel ligamenti, vestigium adparuit.

Secto, ut postea patebit, utero effluxerunt humoris glutinosi, utcunque rubelli quinque cochlearia. Vasa sanguinea multa, & ampla, sed vacua visenda erant.

In sequentibus, ne confusionem pariam, hunc uterum utpote altero perfectiorem, eoque majorem, *majorem* nuncupabo; præceden-

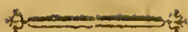
tem

em vero, tanquam minus perfectum, in quo
œtus hærebat, *minorem* appellabo.

In dextri lateris cervice, uno pollice fu-
ra os, plaga apparebat, ubi minor uterus
rat quasi implantatus, & a me innocenter re-
ctus; eminebat tamen ibidem portio ejus-
em pedunculi, quem usque ad ipsam uteri
ajoris substantiam non excideram. In hac
riter residua pedunculi portione apparebant
perius dicta duo parva foramina, & ejusdem
ametri vasa. Pedunculus autem eadem
eri majoris substantia in fibras exporrecta
constabat.

In originem nunc binorum foraminulorum
utero majori ad minorem per pedunculum
dentium inquirendum est. Dixi quidem su-
rius, hæc penetrasse ad cavitatem uteri mi-
ris, sed unde originem duxerint, nunc re-
t dicendum.

Plures sane horas in mea habitatione iis
egendis insumpsi, sed incassum, nullus
m tubus, stylus nullus, nec seta porcina e
lunculi residuo ad cavitatem uteri majoris,
et omni fere modo tentaverim, penetravit.
que nil aliud supererat, quam uterum majo-
, ut viderem, an in ejus cavitate quid ap-
eret, per medium scindere. Hoc facto, &
loco



loco interno externæ plagæ respondente deterso, uno pollice supra os uteri foraminulum tandem in conspectum venit, per quod setam porcinam trajeci, quæ totam uteri substantiam penetrando, in adversa parte transivit per residuam pedunculi partem utero adhuc continuam, & quidem per unum ex binis antea dictis foraminulis. *Vid. Fig. lit. d.*

Restabat & alius foraminis origo nunc quærenda, quæ plus adhuc tædii mihi adtulit; licet enim integram ferme diem insumerem, nil tamen detegere potui: imo nec ipse mercurius, quo uterum majorem impleveram, ejus ore probe ligato, aliam sibi viam invenit, quam per mox dictum foraminulum, & tubam Fallopianam. Hinc erat mihi ad os uteri externum deveniendum, quod antea obiter solum examinaveram. Erat id quoad omnia naturale, cui continua adhuc erat portio vaginæ. Itaque in latere dextro, eo accurate in loco, ubi vagina uterum amplectitur, hinc inter vaginæ parietem & os uteri inveni tandem foraminulum infundibuliforme, quod in vaginam hiabat; in conspectum attamen non veniebat, nisi prius a se diductis labio oris, & vagina; adeoque non erat ori parallelum, sed altius latitabat. In sui initio talis erat capacitatis, ut minimum cannabis

cannabis ſemen capere potuerit, at ſtatim anguſtabatur ita, ut in ſuo progreſſu ſetam tantum porcinam admitteret, quæ inter robuſtam & extimam uteri majoris membranam, ejusdemque ſubſtantiam muſculoſam aſcendebat verſus pedunculum uteri minoris, per cujus extremum pænes aliud antea deſcriptum foraminulum, ubi ſetam reliqueram, exiverat. *Vid. lit. c.*

Fœtus maſculinus nullum deformitatis ſignum habet, ſed ratione temporis optime quoad omnia membra compaginatus eſt. Hujus anatomes coram cadavere teſtis extitit D. Alexander *Szekely* una cum binis ſuis Chirurgiæ ſodalibus, inclyti Comitatus Szathmarienſis Diſtrictualis, & Liberæ Regiæque Montanæ Civitatis Nagybanyenſis Chirurgus; in mea habitatione autem Ill. D. Franciscus Xav. L, B. *de Hacklberg, & Landau*, Cæſareo-Regius Geometra ſubterraneus, qui ſolita ſua dexteritate figuram delineavit; Spect. Dominus Adamus *Schultz*, Cæſ. Reg. Supremus Montium Præfectus; Expertiſſimus D. Joannes *Bathy*, civitatis Nagybanyenſis Phyſicus, Perill. D. Ignatius *Gyorgovics*, Cæſar. Reg. Triceſimator; & alii plures.



EPICRISIS.

Spatiofum fane disquirendi campum nobis offert rariffimus hicce cafus; verum cum mecum ego habitem, & probe noverim, quam fit mihi curta fupellex, pauca folum attingam, relicturus alia iis, quibus e meliori luto finxit præcordia Titan. Novimus enim, nullibi forte magis nos deftitui ratiociniorum fubfidiis, quam in mirando generationis opere; licet neoterici fubfidiis fuis mathematicis, phyficis, chemicis, anatomicis, & microfcopicis adeo fuperbiant, naturæ arcana penetrare oculis manibusque volentes, aft, quod dolendum, vix in confiniis verfantes. Inutilem tamen, aut fuperfluam eorundem operam, quam in ifto argumento indagando pofuerunt, quis dixerit? imo quis fanæ mentis eorum ardorem, & diligentiam non extollet? quis fummos viros, HARVÆUM, & LEVENHÆKIUM non venerabitur?

Diagnofis duplicis uteri difficillima.

Vel peritiffimus, ni fallor, in hacce diagnofi formanda fuiffet deceptus; maritus enim, & confanguineæ fancte afſeverabant, defunctam

ctam nunquam ſive de peculiari ſymptomate, vel lateris dextri tumore fuiſſe conqueſtam, ſed tam belle ſe habuiſſe, ac in aliis graviditatibus. Interim vero ſi fœtus ad maturitatem perveniſſet, ex ejusdem ſaltem motu potuiſſet mater aliquod lumen in rebus medicis perito adferre. Nunc vero ex ſolo tumore in latere percepto quis mortalium duplicem ſtatuiſſet uterum? eo minus ergo, nullo ſe manifeſtante tumore, quem ideo mater advertere forte non potuit, eoquod uterus major minorem ter quaſi magnitudine ſupererat. Poſito tamen, fœtum in debitam excreviſſe molem, matrem autem tumorem, ejusdemque motum in latere dextro unice ſenſiſſe; an ſaltem tunc quis ſtatuere potuiſſet, duplicem adeſſe uterum? nil minus; peritus enim Obſtetricarius fœtum in ovario, vel tuba Fallopiana, vel in ipſo cavo abdominis hærere dixiſſet, & vera diagnoſis in puteo Democritis ſepulta manſiſſet, donec ſolus culter anatomicus eam detexiſſet.

Signa rupti uteri.

Quamvis unicum ſignum uteri disrupti utcunque conſpicuum videretur, dolore nempe illo ſubitaneo, & vehementi ejulatu; nullatenus

nus



nus tamen quis uteri rupturam fuiſſet ſuſpicatus, eoquod nulla ſubſequeretur doloris ceſſatio, nulla ſuperveniret hæmorrhagia, nullus fœtus quatuor tantum menſium ſentiretur motus, dum in abdominis cavum delapſus eſt, nec plura alia adeſſent, quæ ut plurimum inſtante partu uteri rupturam concomitantur.

Si in auxilium fuiſſem vocatus, colicam ſaturninam potius, quam tale quid, fuiſſem forte ſuſpicatus. Dirus enim hicce morbus, ſi ullibi, Felſœbanyæ certe, Fernezeini, & Laposbanyæ tyrannidem ſuam exercet, ubi minera Felſœbanyenſis omnium nocentiſſima tractatur, igneque transmittitur. Cum autem uſtrinæ ſint ita locatæ, ut tetri vapores inde aſcendentes quaquaverſum diſpoſitas domos, modo has modo illas, juxta diverſam aeris directionem perpetuo fere infeſtent, endemicam hinc in his locis colicam naſci, luculenter patet. Eorum tamen vim deleteriam maxime metallorum fuſores, argenti ſeparatores, & lithargyri contuſores experiuntur.

Cauſa rupturæ.

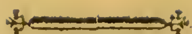
An lapſus occaſionem rupturæ dediſſe videtur? vix; maritus enim, & aliæ mulieres aſſe-

aſſeverabant, defunctam nullum alium, quam femoris ſiniſtri dolorem fuiſſe conqueſtam, infra noctem ſpiritus vini camphoratus omnimode diſpulit. Præterea in ſuperficie externa utriusque uteri nulla contuſionis, vel inflammationis ſigna aderant. Adeoque expanſionem & extenuationem ſubſtantiæ uteri minoris, utpote imperfecti, quæ in parte lacera evidens erat, non amplius renitentis, conſequenter texturæ ſolutionem, cauſam rupturæ proximam fuiſſe, probabile eſt.

Auxilium indicatum.

Quamvis relicta ſibi, & auxilio fere omni deſtituta fuerit mulier, vix credibile videtur emergere eam potuiſſe, quamvis vel efficaciſſima pharmaca fuiſſent ingeſta, vel dexterrima Obſtetricantis manus fuiſſet admota, eoquod morbi diagnoſis deſideraretur. Attamen hac ad interim conceſſa, quid auxilii ſuperfuiſſet? Dum in gravidis, utero naturaliter ſe habente, ſub validiſſimis ut plurimum partus nixibus uteri ruptura ſupervenit, ſuadent peritiſſimi in arte obſtetricia viri, ut, dum medium infantis corpus per rupturam in cavitatem abdominis eſt jam illapſum, Obſtetricarius reducat denuo

in



in uterum infantem, & pedibus eum extrahat. Dum autem in cavo uteri infantem amplius non invenit, fed totus jam in abdomine hæret, operationem Cæfaream unice fupereffe dicunt.

In noftro cafu nullus in cavitatem uteri aderat aditus, qui fi aptus extitiffet, jam antequam ejus ruptura fubfequeretur, uteri fubftantia renitens embryonem per eundem expuliffet. An itaque operatio Cæfarea locum habuiffet? In iis cafibus, ubi naturalis uterus rumpitur, ideo hæc operatio fufcipitur, quia alias infans extinquitur, computrefcit, & gangræna uterum fædat; mater interea cum effufo fanguine, matrice & fœtu corruptis vivere non poteft. In noftra muliere utiliffima forte fuiffet hæc operatio, fed eo præfertim fine inftituta, ut placenta, quam utero pertinaciter accretam inveni, folveretur, ficque uterus, qui fumpta proportione fœtus aquis & membranis inclufi ferme ad duas tertias erat jam contractus, omnino contraheretur, & hæmorrhagia confequenter fifteretur; fola enim hæmorrhagia matrem jugulavit; nam uterus nullum gangrænæ indicium, prout antea dixi, exhibuit.

Si

Si igitur & placenta una cum embryone cavum abdominis intraſſet, an absque artis auxilio mater in vivis manere potuiſſet? Conſtat fideliſſimis obſervatis, ſanguinem, pus, aquas &c. ex abdominis cavitate evanuiſſe ſenſim, reſorpta in venas, & per varia corporis loca deinde excreta. Verum quæri poteſt, quomodo embryo viam ſibi ex abdomine inveniſſet? Ill. L. B. VAN SWIETEN (*a*) varios caſus recenſet, ubi mortui fœtus per varia corporis loca, ſalva matre, exiverunt; oſſibus nempe, poſt ſoluta per putredinem ligamenta, ſucceſſive expulſis, modo per anum, modo per umbilici regionem. Sed in his caſibus & ipſe putat, tales fœtus extra uteri cavum hæſiſſe.

Innumera alia obſervata docuerunt, globos blumbeos, per vulnus ingreſſos, impune latuiſſe in corpore per plurimos annos, & miras poſtea feciſſe vias, per quos tandem exirent. En ſimilem caſum, qui ante ſex annos in Chirurgi uxore contigit. Dum hæc quinque abhinc annis in Gallitia moram traheret, domo exire volens retrorſum, quarto graviditatis menſe gravida exiſtens, cecidit tam ingentes oſſis ſacri dolores teſtata, ut ſola ſurgere

(*a*) Comment. Parag. 1319.



geret nequiret. Acutiſſimus dolor brevi quidem remiſit, aſt non niſi poſt tres ſeptimanas ex integro evanuit, & toto hoc intermedio tempore nunquam erecta ſedere potuit. Debito tempore feliciter peperit, & poſtea adhuc ter, quin vel ſemel dolor oſſis ſacri recrudeſceret. In quarto vero a lapſu puerperio, ſeptima a partu die, lochiis bene fluentibus, ſenſit in vagina ingratam titillationem, cujus cum cauſam ſcire vellet, digitum exploratorium in vaginam immiſit, ſed nullum ibi offendit obſtaculum. Poſt aliquot horas aliquali impetu ſponte erupit informis maſſula, quam cum contrectaret digitis, advertit in ejus medio corpus aſperum; quare terrefacta vocavit ad ſe maritum rei novitatem narratura, qui maſſam examinando invenit in ejus medio oſſiculum tenaci muco involutum. Sequenti die is venit ad me caſum narraturus, & ſimul oſſiculum mihi oſtenſurus, quod erat ultimum os coccygis quinque abhinc annis a lapſu e ſua ſede ſolutum, & nunc tandem absque valetudinis detrimento, ſolius naturæ beneficio e corpore expulſum. An autem uterum, vel vaginam ſenſim perforando exitum ſibi id quæſiverit, cum puerpera ejusdemque marito & ipſe ignoro.

Uteri

Uteri vulnus consolidari posse, mirabilia docent exempla, ubi dissecto utero, & per latum vulnus educto fœtu, supervixerunt mulieres.

Si placenta eo in loco utero adhæsisset, ubi ruptura facta est, facile una cum embryone in cavum abdominis intrasset, sed hæc non fundo, verum uteri lateri sinistro accreta erat.

Uterus est ruptus, aquis adhuc integris.

In iis casibus, ubi naturaliter se habet uterus, & quacunque de causa is ruptus est, id semper post effluxas aquas accidit. Disputat quidem in notis Ill. L. B. de CRANTZ, an uterus rumpatur, aquis adhuc integris, an vero postquam ruptis membranis jam effluxerunt; qui omnibus rite ponderatis concludit: *nihil certi in hanc rem statui posse; hucusque vero in bene descriptis observationibus uterus semper post effluxas aquas ruptus est* (*a*). Dictorum veritatem quatuor aliis observationibus confirmat Clarissimus Franc. Xav. DE WASSERBERG (*b*). In præternaturalis uteri nostri casu aliter res conti-

(*a*) De rupto utero p. 17. 18.

(*b*) Fasc. Prim. Oper. Minor. Med. p. 64.



contigit, ſiquidem extra uterum intra ſuas membranas aquis ſuis pellucidis innatantem fœtum inveni, domum tuli, & multis oſtendi.

Unde præternaturalis magnitudo uteri majoris?

Uterus in non gravidis, ſed quæ jam pepererunt, longitudinem vix trium pollicum habere ſolet, latitudinem in parte ſuperiori, duorum, in inferiori, unius. In noſtra muliere longitudo uteri erat ſex pollicum, & latitudo quatuor; ejus cavitas tantæ inventa eſt capacitatis, ut humoris glutinoſi, non fætidi, quinque cochlearia contineret, Quæ horum ratio, cum fœtus non in hoc, ſed in minori utero domicilium ſuum figeret? cur os adeo clauſum? Menſes toto graviditatis tempore, licet extra hanc copioſiſſimi forent, non comparuerunt. Videtur, ſanguinem, qui ſingulis menſibus exibat de utero, per arterias hypogaſtricas ad uterum majorem naturali lege fuiſſe delatam, & inde per vaſa, de quibus ſupra jam dictum eſt, ad minorem. Cum vero tenellus embryo hanc ſanguinis copiam in proprios uſus abſumere non poſſet; & uterus, utpote imperfectus, reliquum diſtendendis, &

replen-

replendis propriis vaſis impendere æque nequiret, ſupererat, ut ſuperabundans in utero majori accumularetur, & is gravidum ſe ſimularet. Quid enim aliud, os uteri adeo clauſum, hujus incrementum, nec non humor in cavitate contentus, denotare videbantur? præcipuum quidem deſiderabatur, nempe fœtus. Sed video hic opponentes, qui dicunt, illud ſuperabundans debuiſſe potius ſtata periodo excerni, quam in utero maiori accumulari, exemplo aliarum multarum gravidarum, in quibus præſertim primis graviditatis menſibus catamenia prodeunt, ſed plerumque parciori copia.

Aſt dubio hic locus eſſe poteſt, an videlicet in hujusmodi gravidis talis ſanguis ex vaſis revera uterinis prodeat, aut ex illis vaginæ. Notum enim eſt ex Anatomicis, easdem vaginam accipere arterias, ac uterus ipſe; hinc admodum incredibile videtur, per horum vaſorum extrema dilatata ſanguinem in gravidis quandoque exire; *& forte in gravidis, quibus conſuetum eſt, graviditatis tempore fluorem menſtruum pati absque noxa, ſed minori quantitate, ex vaſis vaginæ ille ſanguis prodit*, Ill. L. B. VAN SWIETEN (*a*); & Celeberr. HOFFMANNUS dum dicit, ſæpiſſime fieri, ut, quæ ſanguine

(*a*) Paragr. 1284.



guine abundant fæminæ, fecundo & tertio graviditatis menfe fanguineum experiantur fluxum, addit: *Hoc autem in cafu fanguis non ex uteri cavitate, fed potius ex vafculis vaginæ uterinæ cum euphoria prodit* (*a*). Quodfi ex uterinis vafis is prodeat, certe os uteri non erit perfecte claufum, & tunc abortus periculum erit, id quod & Ill. citatus Vir his verbis confirmat, dum dicit: *Si enim ex uteri cavo veniret, abortus fequeretur periculum* (*b*). Binos tamen vidi cafus, ubi fluxus toto graviditatis tempore ex ipfiffimo uteri cavo prodibat, licet is eundem, quem extra graviditatem fervaverat, ordinem non fequeretur; nunc enim quolibet menfe, alia vice tertia quaque, vel quinta feptimana redibat, qui modo duos tresve dies, modo paucas tantum horas perdurabat. Rariffime vero ab initio usque ad finem purus prodibat fanguis, fed utplurimum liquor fanguinolentus excernebatur, qui maculas rubro flavefcentes in linteis relinquebat. Sed, quod vel maxime notandum, os uteri toto graviditatis tempore non connivebat. Nihilominus ambæ fæminæ infantes fuos ad perfectam matu-

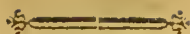
(*a*) Med. rat. & Syftem. Tom. IV. part. 3. cap. 9. pag. 623.

(*b*) Par. eadem.

maturitatem absque malis ſymptomatibus perduxerunt, qui tamen debiles in lucem editi ultra triduum non ſupervixerunt. Aliam novi fæminam, quæ laxa temperie a natura donata, quatuor his ſimiles exantlavit graviditates, ſed bis abortum eſt paſſa, infantes autem, qui debito tempore lucem auſpicati ſunt, æque debiles erant, nec niſi unum ad decimum primum ætatis ſuæ menſem, & quidem magno cum molimine perducere potui. Id vero, quod probe notandum, ſemper contigit, dum marem utero gereret, dum autem fæmellam, nunquam. Veriſſimum hinc illud HIPPOCRATIS: *Si autem uteri plus æquo dehiſcant, ſanguinem ſingulis menſibus, ſicut prodire conſuevit, effluere ſinunt, & quod in uteris continetur, debile & tenue ſit* (*a*).

Itaque in noſtra fæmina os uteri pertinaciter clauſum videtur impediviſſe, quominus ſuperabundans ſanguinis copia excerneretur, effeciſſeque, ut is potius in uteri incrementum cederet. Sed minime capio, cum mulier valde plethorica eſſet, cur non per vaginæ ſaltem vaſa, more aliarum, illud ſuperabundans exiverit? Forte & ipſa vaſorum diſtributio, prout uterus, a naturali ordine degeneravit, vel omnes

(*a*) De Mulier. morb. Lib. I. Cap. XXIII.



omnes omnino uteri gravidi qualitates in ſe ſuſcepit, ubi eotum *uteri os clauditur*, *& menſtrua non redeunt*, Ill. van Swieten (*a*); & Hippocrates, *Quæ utero gerunt: iis os uteri connivet* (*b*). Sed cur os uteri claudatur, dum conceptus eſt factus, tanti non ſum, ut graviſſimam hanc quæſtionem ſolvere valeam, cum ipſe Boerhaave ignorantiam ſuam hic candide ſit faſſus: *Sed qua ratione uterus disponatur, ut aperiat os ſuum, & claudat, hoc ex cognitione noſtræ machinæ non poteſt explicari* (*c*). Eo minus quis explicabit, qua ratione in noſtra fæmina os uteri, in quo nullus conceptus, adeo clauderetur, ut ne ipſe quidem in eo contentus liquor effluere poſſet. In coitu juxta communem opinionem uterus totus intumeſcit, proinde ajunt, uteri rimam, quæ in ſe ipſa ſat parva eſt, tumentibus pariter cervicis uterinæ parietibus, & ſeſe mutuo contingentibus, neceſſario claudi debere. Verum id ipſum æque ſub œſtro venereo non poteſt contingere, antequam ſemen maſculinum uteri cavitatem ſubeat; & tunc ſi dicta rima clauditur, per quam viam intrabit ſemen?

Huc

(*a*) Par. 1294.

(*b*) Sect. V. Aphor 51.

(*c*) Prælect. Acad. de morbis nervorum pag 470.

Huc usque dicta quæſtionem, ni fallor, ab
Ill. VAN SWIETEN propoſitam ſolvere poſſunt,
ubi dicit: *Docuerunt obſervationes certæ, in ova-
riis & in tubis fallopianis, conceptos embryones
crevisse in juſtam magnitudinem, ut poſtea dice-
tur. An tunc cavo uteri manente libero per to-
tum infelicis graviditatis tempus, menſtrua fluere
pergerent (a)?* Etiamſi in noſtro caſu nec in
tuba nec in ovario embryo hæreret, nihilomi-
nus eadem phænomena uterus vacuus experie-
batur, ac ſi is in memoratis locis ſedem ſuam
occaſſet.

Unde demum liquor in cavitate uteri ma-
joris inventus? Ex præmiſſis conſtitit, ute-
rum hunc plerasque uteri gravidi qualitates
præſetuliſſe; videtur hinc, hunc quoque li-
quorem a vaſis uterinis fuiſſe ſecretum, & uſui
ſuppoſiti forte a natura embryonis deſtinatum,
quem alias amnii liquorem nuncupamus. Sed
hoc, quod haud improbabile eſt, concedi-
mus, caderet omnino non nullorum virorum
diverſa de hujus liquoris origine opinio, præ-
ſertim vero eorum, qui eundem pro ſaliva fœ-
tus, pro ſudore, pro urina habere non dubita-
runt. E contra magnum inde MONROI &
HARHERRI ſententiæ accederet robur.

De

(a) Ibidem.



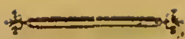
De conceptu.

Quamvis fateamur, plurimum debere Medicinam in explicatione generationis hominis magnis viris HARVÆJO & LEEVENHÆKIO, nullum tamen ſyſtema aliis celeb. viris ſatisfacere videtur. Quomodo enim homo eſſe & vivere incipiat, eſt, & manet hucusque miraculum naturæ, denſaque caligine obvolutum myſterium; quidquid milleni de ejusdem generatione induſtrioſe dixere auctores, meris totum nititur hypotheſibus. Si tamen generationis negotium rite perpendimus, ſi quid vir quidque fæmina ad hoc contribuat, conſideramus, haud obſcuram inter primam hominis creationem & hodiernam propagationem, ſimilitudinem invenimus. Adamus enim ſui creationem Creatori immediate debuit, ita quidem, ut ille primo ex luto fuerit formatus, deinde huic maſſæ ſpiritum Deus inſufflaverit, quo mediante anima, ſeu homo vivens factus eſt. Simili modo etiam præſens propagatio generari videtur; nam certa materia ovulo, quod muliebri ovario nectitur, pro hominis fundamento ineſt, quam fæcundus concubitus afflat, & animat, quia ſeminis maſculini pars ſubtiliſſima tantum & ſpirituoſa per tubam Fallopianam

nam illuc penetrat. Ovulum ſic impræenagnatum intumeſcit, & tertia circiter die per tubam ad cavitatem uteri tanquam ad ulterioris elaborationis officinam devolvitur.

Adeoque ſi non adſit ſemen, & bona muſculorum actio, irrita erunt omnia illius vota, qui hærede deſtitutus magno pretio filium gignere vellet. Si ovaria in fæmina a ſtatu naturali recedant, vel tubæ Fallopianæ, quæ ovulum ex ovario ad uteri cavum transmittunt, quacunque de cauſa fuerint obſtructæ, fruſtranea erunt omnia incitamenta.

Quæritur nunc, qua via in noſtro jam caſu ſemen virile ad uterum minorem pervenerit; dictum enim antea eſt, binis minimis meatibus hunc fuiſſe inſtructum, unum, qui in cavitatem majoris hiabat, alterum autem, qui externe in vaginam. Probabilius externam ſibi viam ſemen elegit. Verum quomodo per tam anguſtum ductum id penetrare potuit? anguſtum dico, cum non niſi ſetam porcinam per utrumque meatum adigere potuerim; imo aſſerere audeo, anguſtiorem in ſuo tractu fuiſſe, quam qui in tubis in ſtatu naturali eſſe ſolet. Quod autem res ita ſe habuerit, inde patet, quod licet tanta adeſſet hæmorrhagia, ne veſtigium quidem ſanguinis in hoc vel illo meatu



adparuerit. Et ſane ut ultimus ſaltem conceptus fieret, debuit ſemen hasce anguſtias ſuperare. Quod ſi mulier per externum ductum fuit impraegnata, debuit ad minimum quatuor pollicum diſtantiam permeare ſemen, antequam ad cavitatem minoris uteri perveniret. Quid ſi hoc jam ſuperato itinere tubam demum intrare, & ovarium inviſere debuit? hoc certe in ultima ſaltem infelici graviditate fieri debuit. *Vid. Fig.*

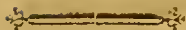
Quaeritur ergo nunc, an non pariter in conceptu naturali ſemen virile per tubae meatum ovarium adire poſſit, ibidemque conceptus fieri? Plures celeberrimi viri in hac opinione fuerunt, in ipſo actu ſemen a viro in uteri cavitatem injici, faeminam autem ovulum ex ovario ad uterum devolvere, ibidemque ovulum a ſemine faecundari. Alii e contra, praecipue vero Illuſtres HALLERUS, & GRAAFIUS ſtatuunt, ovulum in ipſo ovario a ſemine illuc delato impraegnari. Ad hanc ſententiam ſtabiliendam varia adducunt experimenta in animalibus capta. An non noſtra haec obſervatio id ipſum confirmare videtur? Certe ſi huc conferantur exempla foetuum jam in tubis, jam in ovariis, inque cavo abdominis inventorum, magnum ſententiae Hallerianae robur accedere debet.

Impraeg-

Impraegnatio absque menftruis.

Cum uterus minor tam anguftis donaretur meatibus, certum eft, eundem femper caruiffe menfibus, quod orta illa lethalis hæmorrhagia, neque veftigio fanguinis in illis adparente, fatis confirmat. Sed eæ fæminæ, quæ naturali gaudent utero, & menfibus carent, fteriles effe folent. Plures enim vidit Ill. LINNÆUS Lapponicas fæminas, quæ toto vitæ tempore carebant menfibus, fed viro junctæ manebant fteriles (*a*). Talia & in noftris regionibus exempla ubique obvia funt. An ergo etiam uterus nofter ex hac caufa fterilis dicendus? id de eo dici amplius non poteft. Ut inde pateat, non femper fteriles effe mulieres pronunciandas, quæ menfibus deftituuntur. Ne vero videar, me unice utero præternaturali naturæ leges infringere velle, operæ pretium erit, aliorum huc adducere obfervationes, & quidem ex RONDELETIO, VELSCHIO, JUBERTO, HILDANO, SCHENKIO, MARCELLO DONATO, RHODIO, SENNERTO, GUAINERO, BARTHOLINO, RIVERIO, BRASSAVOLO, MORICEAU & STOLPARTIO, ut alios moderni ævi filentio præpræteream, in quorum operibus de conceptu abs-

(*a*) Flora Lapponica.



absque præviis menſibus mentio fit. Admiratione vero præ cæteris digna eſt STALPARTII obſervatio, quam de muliere quadam habet, quæ non, niſi imprægnata menſtrua emittebat; fluxus autem ille certum exhibebat conceptionis ſignum. Hinc monendi veniunt Veneris nepotuli, puellæque audaculæ, ne, ſi forte menſtrua non appareant, furta latitura putent. Ita etiam MERCATUS virguncularum meminit, quæ ante menſium adventum viris traditæ conceperint, ſatisque apparuerint fæcundæ.

De Superfœtatione.

Superfœtationem in *fictam*, *ſpuriam*, *dubiam*, & *veram* diviſere auctores; prioribus miſtis factis *veræ* ſuperfœtationis idea exhibetur, quando mulier poſt partum legitimum & conſuetum lochiorum fluxum, intercedente aliquot dierum, ſeptimanarum, vel & menſium ſpatio, alium fœtum æque maturum parit; unde concludunt, hos binos infantes diverſo tempore excluſos, diverſo quoque tempore fuiſſe conceptos.

Latius patet hæc de ſuperfœtationis poſſibilitate quæſtio, quam ut arctis Medicinæ cancellis includi poſſit. Quærit enim Theologus,

an

an licitus cum gravida conjuge concubitus? quæ controverſia, etſi admittatur ſuperfœtatio, ſi nec matri, nec fœtui jam jam concepto per ſe nullum adferat damnum, ſoluta erit. Juris Conſulto autem ſequens obvenit caſus. Cajus nobilis multa habet feuda, ſine liberis moritur, relinquit uxorem gravidam, quæ aliquot poſt mariti obitum menſibus fœtum mortuum excludit; quatuor, aut ſex ſeptimanis elapſis parit filium perfectum, ſuperſtitem. Quæritur de fama uxoris, tum de infante, num ſit legitimus, qui patri in feudis ſuccedere poſſit? verbo num ſuperfœtatio ſit poſſibilis?

Superfœtationis idea rite quidem evolvi nequit, niſi indagatis prius tum generationis, tum partus notionibus; ſed cum eas abunde notas lectori ſupponam, illis idcirca ſuperſedendum duxi, maxime cum jam antea hinc inde de hisce actum fuerit.

In uno eodemque utero ſuperfœtationem locum habere non poſſe contendit cum aliis plurimis La motte (*a*), aſſerens, ſemen maſculinum gravidæ uterum, utpote a ſecundinis occluſum, intrare non poſſe. Alii autem, ſepoſita tota uteri cavitate ab ovo occupata, dicunt, uterum poſt conceptum ita claudi, ut ſemini

(*a*) Diſſ. ſur la generat. & la ſuperfet. C. 3.

femini ad ejusdem cavitatem ingreſſus omnino impediatur. De hac uteri poſt conceptum clauſura antea jam pluribus egi, & hic notandum ſolum venit, GALENUM non ſolum uteri clauſuram, ſed etiam totam ejus capacitatem poſt conceptum contractam voluiſſe, ut ex ejusdem verbis liquido conſtat: *Nam ubi primum uterus intra ſe ſemen concipit, univerſam capacitatem ſuam contrahit, osque clauditnr* (*a*).

His tamen non obſtantibus, plura ex diverſis auctoribus collecta ſuperfœtationis exempla adtulit GRAVEL apud Ill. HALLERUM (*b*), qui tamen eam in utero ſimplici minus admittere videtur. Aſt RUYSCHIUS, & BAUHINUS ſuperfœtationem in uno utero ceu indubiam conſiderantes, ſuas hiſtorias tanquam ſuperfœtationis exempla proponere non dubitarunt. Verum multi contra hanc opinionem inſurrexerunt, alia ac LA MOTTE argumenta adducentes. Dicunt enim, omnes ſimul conceptos gemellos eſſe, quorum alter alimentum fere omne ſibi præripiens, alteri non plus conceſſit, quam ad minimam vitam ſuſtentandam ſumme neceſſarium erat. Prior utpote robuſtior, juſto tempore excluſus eſt; poſterior, infir-

(*a*) Comment. in Aphor.

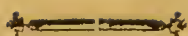
(*b*) Diſp. anat. Vol. V. pag. 354.

infirmus manſit incluſus utero, donec & ipſe, auctis per ſufficiens nutrimentum viribus, prodire poſſet. Quot gemelli in lucem eduntur diſparis magnitudinis, an ideo diverſo tempore fuere concepti?

Si ex decem obſervationibus Schacheri, quas Ruyschius & Bauhinus ut ſuperfœtationis exempla retulerunt, unicam utriusque auctoris examinemus, apparebit, quid de aliis tenendum ſit. Hæc enim, quam ipſe Bauhinus deſcribit, ita ſonat: *Dein cum rurſus utero geſtaret, accedente debito partus tempore, poſtquam toto triduo doloribus partus fuiſſet divexata anno* 1587 *Ianuar.* 21 *hora matutina ſexta caſu embryonem e corpore elabi ſenſit, qui digiti unius longitudinem æquabat; verum eadem die veſpere ad horam ſextam maximis doloribus partus divexata, alterum juſto partu fœtum perfectum, & viventem excluſit, ambo autem, ut narrabat obſtetrix, una continebantur ſecundina* (*a*). Si ergo una continebantur ſecundina, utique credibile eſt, ambos eodem tempore fuiſſe conceptos, quum alias vix concipi queat, quomodo id fieri potuerit. Deinde an primus embryo recens, an duplex adfuerit ſecundina, ignoratur.

Ruy-

(*a*) L. c. p. 373.



RUYSCHII ſequens eſt obſervatio: *Uxor cujusdam Chirurgi Amſtelodamenſis infantem robuſtum & viventem peperit. Sex horis poſt hunc partum in lucem edidit quoque embryonem minimum. In hoc embryone notatu digna fuere, primo, quod funiculus umbilicalis tot hydatidibus eſſet refertus, ut totus videretur concatenatio veſicularum aqueo humore refertarum; unde hoc? Secundo, placentulam tantae magnitudinis & craſtitiei inveni, ut in fœtu trium menſium raro craſſiorem, & majorem repererim* (*a*). Celeber. auctorem embryonem hunc tanquam ſuperfœtatum habuiſſe, refert memoratus SCHACHERUS. Sed an non cauſa præſto erat, quæ poſſet impedire, quominus ille ad ſuam maturitatem perueniret, & tunc gemellus? An tot hydatides funiculum ambientes efficere potuerunt, ne debite nutriretur fœtus? Id quidem ipſa ejus placenta confirmare videtur, quæ incrementum ſuum proportionate ſumſit a ſanguine ad eam allato, quem tamen ad ipſum embryonem per funiculi vaſa ab hydatidibus compreſſa transmittere non valebat; hinc miratur Auctor placentam inter & fœtum incrementi diſparitatem.

Quod

(*a*) L. c. p. 371.

Quod bini infantes uno in utero degentes tam diverſa capiant incrementa, miratur quoque SCHACHERUS, qui, quin tamen ad ſuperfœtationem confugiat, decem caſus adducit, ubi una cum partu maturo vel brevi poſt, fœtus alter modo ſextimeſtris, modo quinquemeſtris, modo trimeſtris V. C. magnitudinem æmulans, prodivit. Ut inde pateat, in his quoque caſibus infanticidium abhorrendem animam, relicto in pineali glandula throno, ad uterum deſcendere debere, ut una manu embryonem, donec maturuerit, detineret, altera autem fœtum mortuum a vivo ſeparatum teneret, ne is ſua putredine vivum inficeret. Taliter enim loquitur GRAVEL (*a*), cui mirum videtur, quomodo ſub partu tot involuntarii ſpasmi, voluntariis validiſſimis preſſionibus aucti. infirmum non æque exturbarent fœtum, qui firmum antea expulere; hinc ad id impediendum animam ad uterum ſarcaſtice deducit. Sed cur hancce ſuam animam æque in utero eotum non collocavit; dum juxta ipſius mentem ſuperfœtatio adeſt, ut embryonem una manu prehenſa detineat, dum calcibus fœtum jam maturum foras extrudit? par enim ratio eſſe videtur.

Qui

(*a*) L. c. p. 356.



Qui fieri poteſt, ajunt ſuperfœtationis patroni, ut tranquillum poſt partum tempus ſit, cum vel minima placentæ portio in utero relicta febrim accendat? An non idem in ſua ſuperfœtatione contingit? utique juxta eos maturas partus alium fœtum poſt ſe relinquit.

Cum itaque arduum ſit ſuperfœtationem in uno eodemque utero admittere, crediderunt nonnulli clariſſimi viri, poſſibilem tunc eſſe, dum non diu poſt prægreſſum coitum fœcundum alter coitus fœcundus adeſt, antequam nempe ovulum cauitatem uteri expleat. Sed eo in caſu quandoque neceſſe eſt, coitum fœcundum alterum a priore non magno intervallo diſtare, et tunc fœtus vix a gemellis discernentus, licet diverſo tempore fuerint concepti.

Aliter autem res ſe habet, dum in fæmina duplex, bipartitus, aut bifidus, uterus adeſt; tunc enim vix non omnes ſuperfœtationem admittere videntur. Nam ſimulac virile ſemen proliferum uteri talis unum cornu ingreſſum eſt, ovulumque imprægnavit, id utero nectitur, & perfectionis tempus expectat. Poſito nunc poſt aliquot dies, ſeptimanas, vel menſes, conjuges iſtos novum celebrare concubitum, eamque fœcundum, cur non idem

circa

circa alterum Uteri cornu vacuum, apertum, fieri poſſit, non vident Clari in re litteraria viri, præſertim cum unicuique cornu reſpondeat ſuum orificium, tubæ, ovarium.

Cl. GRAVEL ſeptem obſervationes adducit uteri partim bipartiti, partim autem duplicis et bifidi; ſed dolendum, quod, licet in huiusmodi uteris ſuperfœtationem plenarie admittat, ne unicum quidem in ſuis adductis caſibus ſuperfœtationis exemplum adferat; et ipſe dolet, mancas ſuas obſervationes in eo eſſe, quod quid mulieribus illis, dum in vivis eſſent, acciderit, ignoret. Hinc ſeptem ſuis adductis obſervationibus nil aliud probat, quam dari uterum duplicem, bipartitum, bifidum, neutiquam vero ſuperfœtationem locum in iis habuiſſe. Conſequenter firmiter ſtatuere non potuit, quod, ubi talis uterus præſto eſt, poſſit & ſuperfœtatio fieri. Inde itaque ſuum aliorumque effatum haud ſatis confirmatum eſt.

Aliter vero res cum noſtro duplici utero ſe habet, qui adeo diſtincte eſt diviſus, ut huic ſimilis, quantum novi, in hiſtoria medica deſideretur. Una enim cavitas, ſi minimum meatum excipiamus, nullam cum alia communicationem habet, nec ad ambos uteros imprægnandos neceſſe erat, ut ſemen unius

ejus-

ejusdemque uteri oſtium ſuperaret. Nec ſane tam ex parte uteri utriusque, quam & conjugum vitium, quod ſuperfœtationem impediret, in cauſa eſſe poterat. Merito ergo concludere licet, duplicem hunc uterum plus luminis negotio ſuperfœtationis adferre, quam memorati auctoris ſeptem obſervationes. Nam nulla ex his eſt, quæ duplicem uterum adeo diſtinctum nobis exhibeat; deinde num vel unica inter ſeptem illas mulieres conceperit, pepererit, plane ignoramus. E contra de noſtra fæmina certo novimus, in uno bis concepiſſe, & pepeviſſe, in alio autem concepiſſe tantum. Ut tandem inde doceamur, plura ad eam ſuperfœtationis ſpeciem haud poſſe deſiderari, quam vel Celeberrimi viri admittere uno ore videntur. Sed quamvis omnia ad eandem tam apte diſpoſita eſſent, nil tamen minus, quam ſuperfœtationem vidimus. Nonne utero majori bis gravido, patebat ad minorem ſemini via? & hoc dein impraegnato, ad majorem? Sed objiciet quis, minorem, majore exiſtente gravido, ideo fœcundari non potuiſſe, quod uteri majoris os, juxta communem opinionem eorum clauſum, non amplius in ſuam cavitatem ſemen virile admiſerit, ut id dein per meatum in cavitatem hiantem ad minorem dirigi potuerit.

tuerit. Sed pace illius dicam, exteriorem ductum inter vaginam & os locatum longe aptiorem ad ſemen recipiendum ulteriusque promovendum extitiſſe, quam interiorem. Hic enim cum anguſtiſſimus eſſet, a muco parietes uteri internos obducente quam facillime contegi potuit. Exterioris e contra apertura tam ampla viſenda erat, ut cannabis ſemen facile per eam intrare ab initio poſſet. Adeoque ſana certe nos ratio docet, hanc præ alia ſemen ſibi in ultima graviditate viam elegiſſe. *Vid. Figur.* Opponet quis forte ſecundo, uterum majorem in ultima graviditate ideo fœcundari non potuiſſe, quod ejusdem os tam clauſum invenerim, ut ne ipſum quidem in eo contentum liquorem effluere id permiſerit. Sit ita, & conjecturæ huius clauſuræ a me antea allatæ maneant quoque, ut ibi expoſui; ſed dicas, quæſo, an promptius eotum idem aperietur os, ut ſuperfœtatio fiat, dum fœtus jam in eo continetur? Sive enim ſimplex, ſive duplicatus fuerit uterus, is ſemper ab auctoribus unico ore præditus inventus eſt. Adeoque in utroque caſu os uteri ſemper aperiri deberet. Probabile autem eſt, naturam magis ſolicitam eſſe in conſervando retinendoque fœtu, quam ſimplici liquore, conſequenter violentius eotum & os aperiri. Nemo

Nemo, puto, tam diſtinctum duplice uterum, ac noſter eſt, ab auctoribus deſcri tum inveniet, qui nempe cavitates ſuas ade ab invicem ſeparatas haberet. In aliis aute ſeptum intermedium cavitatem uteri divide ſolet, ita quidem, ut utriusque talis uteri v ſa eundem fere ordinem ſervent, quem in ſin plici utero ſervare ſolent. Unde ſi una cav tas impraegnatur, an alia non eadem, ac n ſter, phœnomena nobis oſtendet? vaſa ute na per totam utriusque talis uteri æqualit perreptant ſubſtantiam, anaſtomoſes forman hinc æqualiter quoque, licet uno cavo gr vido, altero libero, dilatantur, & ſolitos pr babiliter formant ſinus. Neceſſe ergo eſt, cavitas libera, in qua ſecundus conceptus fi deberet, ab iis conditionibus recedat, quæ ſemen recipiendum, & ad ovulum transm tendum, in ſtata naturali requiruntur. Sin lia certe in majori utero noſtro locum habu runt; proinde majori jure id ipſum & de al tenendum puto. Ne autem videar, me h prurigine obloquendi viris, quos vener ductum protuliſſe, liceat mihi ex alio fo argumentum deſumere, quod mox dicta c firmet.

Cer

Certiſſime conſtat, in ovario, in tuba Fallopiana, & in cavo abdominis embryones conceptos fuiſſe, & ibidem ad maturitatem usque creviſſe. Sed dum uteri cavitas libera ſic maneret, quid obſtabat, quominus ſuperfœtatio in ea contingeret? Si ea, quæ de duplicibus uteris huc usque dicta ſunt, cum conferantur, patet ſane, ſi unquam, hic ſuperfœtationem locum habere potuiſſe. Verum valde dubito, an ſimili caſu tota hiſtoria Medica gloriari poſſit; mecum ego quidem habito, & novi quam parum ſim in ea verſatus; ſed nemo, opinor, negabit, Ill. VAN SWIETEN verſatiſſimum in eadem fuiſſe, ex cujus tamen ſuperius allatis verbis patere videtur, ſimilem caſum haud ipſi conſtare debuiſſe, cum, dum de hujusmodi conceptu ſermonem facit, dicat: *An tunc cavo uteri manente libero per totum infelicis graviditatis tempus, menſtrua fluere pergerent?* Certe ſi talis ſuperfœtationis caſus eidem notus fuiſſet, hac occaſione eum retuliſſet, ubi eotum quæſtio hæc de fluxu menſtruo ſupervacanea extitiſſet.

Itaque ſi hæc, ſi omnia, quæ de duplicato, bicorni, bifido utero dicta ſunt, ſi noſtram obſervationem caſte, & animo a præjudiciis

diciis libero penſitare fas eſt, multæ ſane occurrunt difficultates, quæ efficiunt, ut cauti ſimus in admittenda qualiqunque ſuperfœtatione. Ut denique manifeſtum ſit, nos hac in re nil certius mente & obſervationibus aſſequi poſſe, quàm quod natura alias in ſuis operibus ſimplex, alios hic quam oportebat, iniverit tramites, ac ſi muneris ſui oblita omnino fuiſſet. An hujusmodi receſſus ideo nobis ab omnipotenti manu ſiſtuntur, ut diverſitate obſervationum, quæ ſe continuo offerunt, natura eo cogi poſſit, ut reticulo ſuo, quo velata, nobisque abſcondita negotium generationis abſolvit, ſucceſſive privetur, & nuda ſe ſe nobis aliquando ſiſtat? vel voluit potius Altiſſimus, ut generationis opus nobis abſconditum maneret, ut rei mirabilitate attoniti in admirandi Artificis encomia profunderemur? Ita videtur, nam: *Quomodo ignoras, quæ ſit via ſpiritus, & qua ratione compingantur oſſa in ventre prægnantis; ſic neſcis opera Dei, qui fabricator eſt omnium* (a).

Hæc dicit SALOMON, qui Philoſophiam ab ipſo DEO fuerat edoctus, cui dixit: *Ecce feci tibi ſecundum ſermones tuos, & dedi tibi cor ſapiens*

(a) Eccleſiaſt. Cap. IX, v. 5.

ſapiens & intelligens. (a). Si tantus hinc Philoſophus ita loquitur, quid nobis reſtat dicendum?

(a) Lib. 3. Reg. Cap. III, v. 12.





Figuræ explicatio.

A Uterus major.

B Uterus minor, in quo fœtus hærebat.

C Fœtus membranis ſuis incluſus, & aquæ innatans.

a. Majoris uteri os.

b. b. b. Vagina, anterius longitudinaliter ſecta, ut uteri os, & initium meatus ad uterum minorem tendentis, conſpici poſſent.

c. Hujns meatus litteram o referentis initium, in vaginam hiantis.

d. Punctum denotat locum internum, ubi ſecundus meatus in cavitatem uteri majoris æque hiabat.

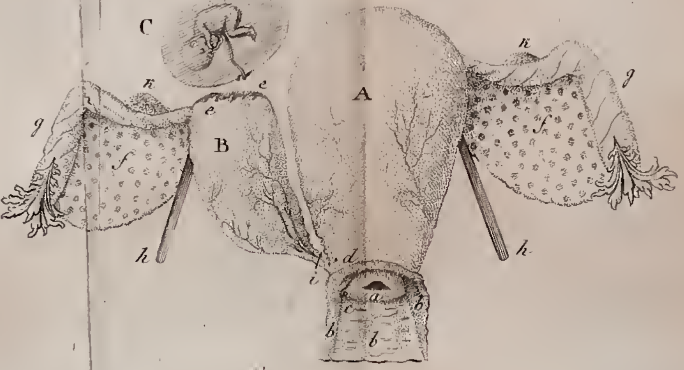
e. e. Ruptura uteri totum fundum occupans.

f. f. Ligamenta lata.

g. g. Tubæ Fallopianæ.

h. h. Ligamenta rotunda.

i. Line-



C
A
B
k
e
e
g
f
h
d
i
a
c
b

i. Lineola, quæ pedunculum uteri minoris ſecat, denotat locum, ubi ille inadvertenter cultro fuit ſeparatus.

k. k. Ovaria in aqua una cum tubis & alis veſp. natantia.



